

LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES AUTEURS DU LIVRE

**VOLET D'ENQUETE SUR LES ACTIVITES ET REVENUS
DES AUTEURS DU LIVRE AFFILIES A L'AGESSA**

RAPPORT FINAL - MARS 2016

**MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
CENTRE NATIONAL DU LIVRE
PEOPLE VOX**

EN COLLABORATION AVEC LE CPE, LA SGDL ET L'AGESSA



AVERTISSEMENT

La présente synthèse constitue l'un des volets de l'enquête nationale portant sur la situation économique et sociale des auteurs du livre, coordonnée par le ministère de la culture et de la communication.

Selon les synthèses et les populations qu'elles traitent, les résultats peuvent être différents.

Portée par le CNL, la présente synthèse s'attache plus particulièrement à dresser un état des lieux des auteurs du livre affiliés à l'Agessa.

TABLE DES MATIERES

I.	CONTEXTE, OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE L'ETUDE	3
1.	Contexte et objectifs de l'étude	3
2.	Déroulement de l'étude	3
3.	Collecte des données et participation	4
4.	Mise en perspective de la base répondants avec la base Agessa	5
II.	PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE DES AUTEURS DU LIVRE AFFILIES A L'AGESSA	7
1.	Age et sexe	7
2.	Localisation géographique	7
3.	Composition du foyer et situation immobilière	8
4.	Niveau d'études	9
5.	Revenus du foyer	10
6.	Première date d'affiliation à l'Agessa	11
III.	ACTIVITES DES ARTISTES AUTEURS AFFILIES, TOUS DOMAINES CONFONDUS	13
1.	Description	13
2.	Source principale de revenus	15
3.	Date de première perception et régularité des revenus d'auteur	16
4.	Temps consacré aux activités d'auteur	17
5.	Formation professionnelle	18
6.	Cotisation aux régimes de retraite complémentaire	18
IV.	LES ACTIVITES D'AUTEUR DU LIVRE	19
1.	Domaines éditoriaux de publication	19
2.	Volume de publication	19
3.	Evolution du volume de publications	22
4.	Principaux lieux d'exercice professionnel	22
5.	Adhésion à des associations d'auteurs	22
6.	Représentation par un agent littéraire	23
7.	Les relations entre affiliés et maisons d'édition principales	23
V.	LES REVENUS D'AUTEUR EN 2013	25
1.	Le régime fiscal et la TVA sur les droits d'auteur	25
2.	Revenus issus de la vente ou de l'exploitation d'œuvres	26
3.	Revenus connexes en 2013 tous domaines confondus	28
4.	Revenus salariaux de certaines professions artistiques	30
VI.	LES REVENUS D'AUTEUR DANS LE DOMAINE DU LIVRE	31
1.	Revenus liés à la publication de livres	31
2.	Revenus au titre de l'usage collectif ou de la copie privée numérique	33
3.	Revenus issus de la vente d'œuvres originales	34
4.	Revenus d'auteur de l'écrit dans des domaines autres que le livre	34
5.	Focus sur les à-valoir	35
6.	Focus sur les tarifs au feuillet	36
7.	Focus sur les tarifs au feuillet des coloristes et dessinateurs	36
8.	Focus sur le taux de droits proportionnels	37
9.	Impact du numérique	39

VII.	LES ACTIVITES ET REVENUS CONNEXES, DANS LE DOMAINE DU LIVRE	41
1.	Participation à des évènements et activités connexes du livre	41
2.	Rémunérations des auteurs dans les manifestations littéraires	42
3.	Prix littéraires	43
4.	Les bourses et résidences pour artistes auteurs en 2013	43
VIII.	LES AUTRES ACTIVITES ET REVENUS DES ARTISTES AUTEURS	45
1.	Exercice d'une autre activité professionnelle	45
2.	Autres activités professionnelles dans le domaine artistique ou culturel	45
3.	Autres activités professionnelles dans un autre domaine	46
4.	Bénéficiaires de la CMU	47
5.	Bénéficiaires d'allocations ou aides sociales	47
6.	Liquidation de droits à un régime de retraite	48
IX.	ANALYSE DES VERBATIM	51
1.	Evolution des activités d'auteur au cours des 5 dernières années	51
2.	Projections sur l'évolution à venir des activités d'auteur	52
3.	Qualification de l'activité ou du métier d'auteur	54
X.	ÉLÉMENTS DE CONCLUSION	55
1.	Portraits types d'un affilié du livre	55
2.	Récapitulatif des revenus des auteurs affiliés	57
3.	Répartition des revenus de tous les affiliés du livre	57
4.	Conclusion	59
XI.	ANNEXES	61
1.	Appel à participation au questionnaire	61
2.	Questionnaire	63

I. CONTEXTE, OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE L'ETUDE

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

Le Centre national du livre (CNL) a pour mission de soutenir, grâce à un ensemble de dispositifs d'aides, les professionnels du livre, qu'il s'agisse d'auteurs, de traducteurs, d'éditeurs, de libraires, de bibliothécaires ou d'organisateur de manifestations littéraires.

Pour s'acquitter de cette feuille de route qui préside à son action, l'établissement s'attache à mieux connaître le secteur dans lequel il évolue, notamment en interrogeant les professionnels du livre et de la lecture sur leurs enjeux, leurs mutations, leurs préoccupations ou leurs attentes.

Aujourd'hui, alors que l'environnement technologique, économique et culturel de la chaîne du livre connaît une profonde et rapide mutation, la situation apparaît particulièrement préoccupante pour les auteurs du livre, qui se trouvent fragilisés et dont l'activité de création est véritablement menacée.

Dans ce contexte, **la ministre de la culture et de la communication a souhaité disposer d'une photographie complète de la situation économique et sociale des auteurs**, à travers différentes études portant sur :

- les activités professionnelles et revenus de la population des auteurs non affiliés à l'Agessa,
- les activités professionnelles et revenus de la population des auteurs du livre affiliés à l'Agessa en 2013,
- l'historique des données relatives aux auteurs du livre affiliés à l'Agessa sur la période 1979-2013,
- les activités et revenus annexes des auteurs du domaine du livre.

Dans le cadre de ce dispositif d'enquête nationale mobilisant de nombreux services et opérateurs (ministère de la culture et de la communication, organisations au service des auteurs, structures régionales), **le CNL a plus particulièrement porté la réflexion sur les auteurs du livre affiliés à l'Agessa en 2013**. S'inscrivant dans le prolongement des réflexions précédemment engagées sur les auteurs assujettis, précomptés de l'Agessa (non affiliés), ce volet d'enquête vise à dresser un état des lieux précis des caractéristiques sociodémographiques, des activités professionnelles et des revenus (nature, structure, montant) de la population des auteurs du livre affiliés à l'Agessa.

2. DEROULEMENT DE L'ETUDE

Après appel d'offres, le cabinet People Vox a été désigné par le CNL pour mettre en œuvre le volet d'enquête portant sur les auteurs du livre affiliés à l'Agessa en 2013. Dans ce cadre, People Vox a finalisé le questionnaire élaboré par le comité de pilotage (associant le CNL, le ministère de la culture et de la communication, le conseil permanent des écrivains et certaines sociétés d'auteurs), géré sa diffusion, collecté les données, effectué les traitements statistiques et réalisé une synthèse des résultats.

Adressé *via* publipostage à l'ensemble des affiliés à l'Agessa, installés en France et ayant une activité artistique se rapportant au livre, soit 5 904 auteurs du livre¹, le questionnaire se décline en 62 questions portant sur les activités d'auteur, les revenus d'auteur, les autres activités et revenus en 2013, ainsi que sur les conditions d'exercice de l'activité d'auteur.

Pour répondre à ce questionnaire, auto administré, sur la période du 19 octobre au 22 novembre 2015, les auteurs affiliés à l'Agessa ont eu la possibilité d'utiliser l'enveloppe T qui leur était fournie ou d'utiliser une plateforme web mise à leur disposition ; un code personnalisé permettant de s'assurer de la fiabilité de la base de répondants et d'éviter les réponses en doublon (une réponse au format papier, une réponse en ligne).

3. COLLECTE DES DONNEES ET PARTICIPATION

Grâce à la qualité du fichier d'auteurs affiliés transmis par l'Agessa (141 « n'habite pas à l'adresse indiquée », soit seulement 2,4 % de la population totale ciblée), la collecte des données s'est globalement bien déroulée, à l'exception de certains auteurs, pour lesquels le questionnaire était à la fois long et complexe, et de la population des coloristes, qui ne s'est pas totalement retrouvée dans les modalités de réponse à certaines questions (notamment sur la description des tarifs et taux pratiqués à la planche). Certains d'entre eux ont ainsi répondu en utilisant les cases de réponses spécifiques aux traducteurs, mais ont été identifiés et isolés dans l'analyse.

Au total, People Vox a collecté 1 239 questionnaires, dont 1 068 exploitables, soit un taux de participation tout à fait significatif de 18 %.

Avec une telle participation, les marges d'erreur sont relativement faibles et le niveau de confiance dans les résultats, *de facto* élevé (*cf.* tableau ci-dessous) :

POURCENTAGES "CLES"	INTERVALLES DE CONFIANCE A 95%
1%	± 0,49 %
10%	± 1,47 %
20%	± 1,97 %
30%	± 2,25 %
40%	± 2,41 %
50%	± 2,46 %
60%	± 2,41 %
70%	± 2,25 %
80%	± 1,97 %
90%	± 1,47 %
99%	± 0,49 %

Exemple de lecture : Si 10% des sondés déclarent que leurs revenus artistiques ont fortement progressé entre 2012 et 2013, il existe 95% de chance que le vrai pourcentage soit compris entre 8,53% et 11,47%.

¹ 5 904 auteurs du livre affiliés à l'Agessa, soit 5 366 en activité principale d'auteur et 538 en activité secondaire d'auteur, dont 159 dramaturges.

4. MISE EN PERSPECTIVE DE LA BASE REpondANTS AVEC LA BASE AGESSA

Le comparatif, selon la catégorie artistique principale, entre la base de répondants à l'enquête (1 068) et la base initiale des auteurs affiliés à l'Agessa dans le domaine du livre (5 904) montre des distributions similaires et démontre, par là même, la bonne représentativité des données collectées (cf. tableau ci-après).

CATEGORISATION AGESSA	EFFECTIF BASE AGESSA	DISTRIBUTION BASE AGESSA	RETOURS ENQUETE CNL 2015	DISTRIBUTION ENQUETE CNL 2015
Auteurs de compositions musicales avec ou sans paroles	31	0,53%	0	0,00%
Auteurs de logiciels	1	0,02%	0	0,00%
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	275	4,66%	35	3,28%
Auteurs d'œuvres dramatiques	159	2,69%	24	2,25%
Auteurs du multimédia interactif	20	0,34%	3	0,28%
Chorégraphes	1	0,02%	0	0,00%
Ecrivains	2464	41,73%	417	39,04%
Illustrateurs	1720	29,13%	339	31,74%
Illustrateurs - hors Edition	9	0,15%	3	0,28%
Photographes	51	0,86%	5	0,47%
Traducteurs	1173	19,87%	242	22,66%
TOTAL	5904	19,87%	1068	100,00%

Même si les écrivains sont légèrement sous-représentés, ils constituent toutefois bien la majorité de l'échantillon. A l'inverse, les illustrateurs et traducteurs sont légèrement surreprésentés, tandis que sur les autres catégories, les distributions sont assez proches. La représentativité des données a, par ailleurs, été vérifiée par le test d'ajustement du Khi-deux².

² Détail du test du Khi² : <http://www.tqmp.org/RegularArticles/volo8-3/p173/p173.pdf>

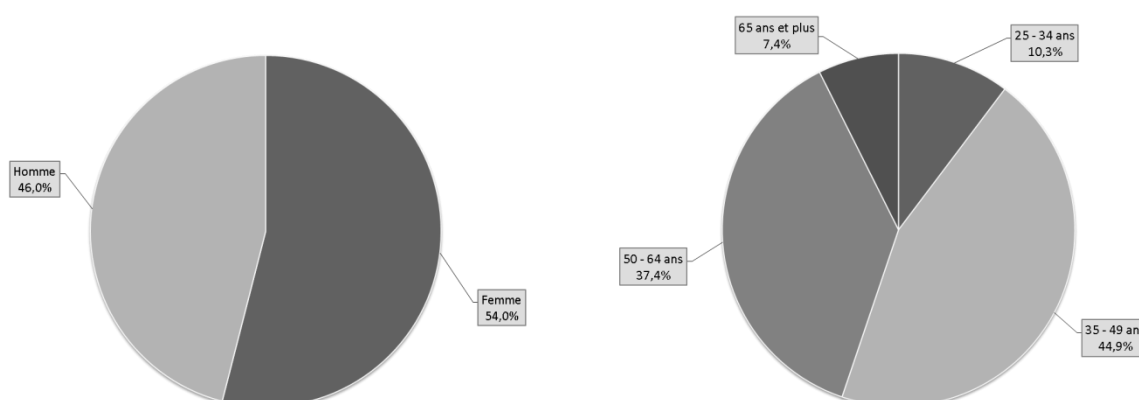
II. PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE DES AUTEURS DU LIVRE AFFILIES A L'AGESSA

1. AGE ET SEXE

Les répondants à l'enquête sont majoritairement des femmes (54 %) et la moyenne d'âge s'établit à 49 ans. Pour mémoire, la base initiale des auteurs du livre affiliés à l'Agessa compte 48,7 % de femmes, 51,3 % d'hommes, pour une moyenne d'âge s'établissant, elle aussi, à 49 ans.

Au sein des affiliés répondants, les 65 ans et plus représentent 7,4 %, tandis que les moins de 34 ans y représentent 10,3 %. L'âge des auteurs affiliés se concentre donc fortement entre 35 et 64 ans, avec un âge médian s'établissant à 48 ans. Aucun affilié répondant n'a moins de 25 ans (1 seul a moins de 25 ans au sein de la base initiale des auteurs du livre affiliés à l'Agessa).

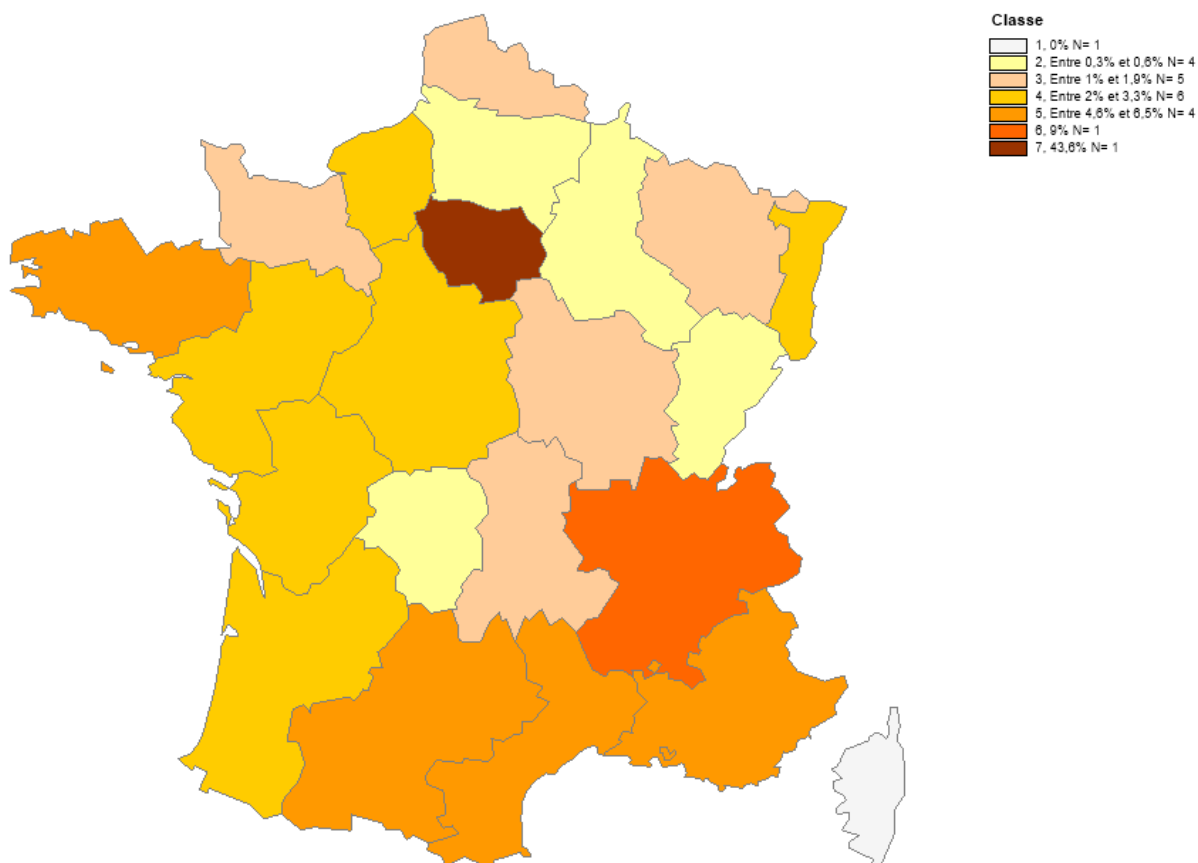
Entre les hommes et les femmes, les données de répartition sont similaires, avec des âges moyens respectifs de 50 et 48 ans, même si l'on compte plus d'hommes âgés de 65 ans et plus (9,2 % de 65 ans et plus chez les hommes, contre 5,9 % chez les femmes) et, à l'inverse, plus de femmes de moins de 34 ans (12 % de moins de 34 ans chez les femmes, contre 8,4 % chez les hommes).



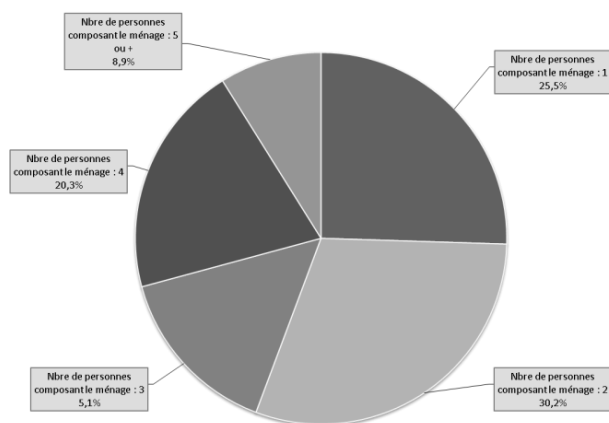
SEXE / ÂGE	MOINS DE 25 ANS	25 - 34 ANS	35 - 49 ANS	50 - 64 ANS	65 ANS ET PLUS	TOTAL
Femme	0,0% (0)	12,0% (69)	44,2% (255)	38,0% (219)	5,9% (34)	100% (577)
Homme	0,0% (0)	8,4% (41)	45,8% (225)	36,7% (180)	9,2% (45)	100% (491)
TOTAL	0,0% (0)	10,3% (110)	44,9% (480)	37,4% (399)	7,4% (79)	100% (1068)

2. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Les affiliés répondants résident très largement en Île de France (43,6% d'entre eux). Suit ensuite la région Rhône-Alpes, deuxième région à plus forte proportion d'auteurs affiliés répondants (9 %). Les régions Bretagne, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-D'azur ont également les faveurs des auteurs affiliés répondants (cf. cartographie ci-après).



3. COMPOSITION DU FOYER ET SITUATION IMMOBILIERE

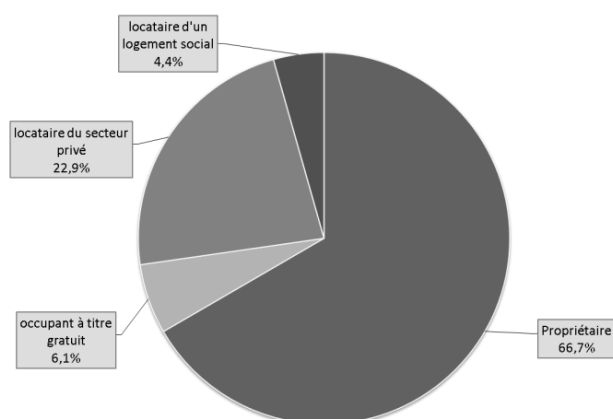


Un quart des auteurs affiliés (25 %) vit seul. Parmi ceux-ci, se trouvent principalement les auteurs de moins de 34 ans (39,4 %) et ceux ayant plus de 65 ans (44,1 %).

44,3 % vivent au sein d'un ménage composé de 3 personnes ou plus, dont 8,9 % de 5 personnes ou plus.

Ceux qui vivent à 2 (soit en couple, soit dans une structure monoparentale avec un enfant) représentent 30,2 % des affiliés répondants, avec des caractéristiques similaires à celles

des auteurs vivant seuls, à savoir une prépondérance des auteurs ayant moins de 34 ans (41,5 %) et des auteurs ayant plus de 65 ans (47,1 %).



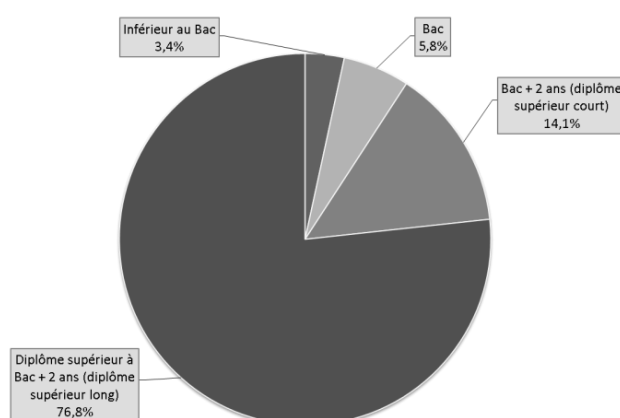
66,7 % des affiliés répondants sont propriétaires du logement qu'ils occupent. Chez les 50 ans et plus, ce taux dépasse même les 70 %.

A l'inverse chez les scénaristes BD, ce taux baisse à 61,2 % et chez les illustrateurs à 58,5 %, désignant ces populations comme celles ayant le plus de mal à accéder à la propriété, avec des taux cependant équivalents, voire supérieurs, à celui de la moyenne nationale. Pour mémoire, la moyenne nationale s'établit à 58,2 %³ en 2012.

22,9 % sont locataires du secteur privé (55,8 % des moins de 34 ans), tandis que 4,4 % sont bénéficiaires d'un logement social (8,6 % des plus de 65 ans).

SITUATION IMMOBILIERE	PROPRIETAIRE	OCCUPANT A TITRE GRATUIT	LOCATAIRE DU SECTEUR PRIVE	LOCATAIRE D'UN LOGEMENT SOCIAL	TOTAL
Moins de 25 ans	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)
25 - 34 ans	30,5% (29)	10,5% (10)	55,8% (53)	3,2% (3)	100% (95)
35 - 49 ans	66,6% (273)	7,3% (30)	22,0% (90)	4,2% (17)	100% (410)
50 - 64 ans	75,5% (259)	4,4% (15)	16,0% (55)	4,1% (14)	100% (343)
65 ans et plus	72,9% (51)	1,4% (1)	17,1% (12)	8,6% (6)	100% (70)
TOTAL	66,7% (612)	6,1% (56)	22,9% (210)	4,4% (40)	100% (918)

4. NIVEAU D'ETUDES



76,8 % des affiliés répondants sont titulaires d'un diplôme supérieur long (Bac+2).

Toutefois, les femmes sont très nettement plus diplômées que les hommes (83,2 % de femmes, contre 69,2 % d'hommes, ont un diplôme supérieur long), de même que les auteurs plus récemment affiliés (83,5 % des auteurs affiliés après 2010 sont titulaires d'un diplôme supérieur long) et ceux âgés de moins de 49 ans (81,3% des auteurs affiliés âgés de moins de 49 ans sont titulaires d'un diplôme supérieur long).

A l'inverse, 9,2 % ont un niveau de formation initiale inférieur ou équivalent au baccalauréat, dont une proportion significative chez les 65 ans et plus (17,2%) et chez les dessinateurs/coloristes (22,7 %).

³ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=T13F072

DIPLOME OBTENU	INFERIEUR AU BAC	BAC	BAC + 2 ANS (DIPLOME SUPERIEUR COURT)	DIPLOME SUPERIEUR A BAC + 2 ANS (DIPLOME SUPERIEUR LONG)	TOTAL
Une Femme	1,8% (9)	3,2% (16)	11,8% (59)	83,2% (415)	100% (499)
Un Homme	5,2% (22)	8,8% (37)	16,8% (71)	69,2% (292)	100% (422)
25 - 34 ans	0,0% (0)	10,5% (10)	10,5% (10)	79,0% (75)	100% (95)
35 - 49 ans	1,2% (5)	2,9% (12)	13,9% (57)	81,9% (335)	100% (409)
50 - 64 ans	4,9% (17)	8,1% (28)	14,4% (50)	72,6% (252)	100% (347)
65 ans et plus	12,9% (9)	4,3% (3)	18,6% (13)	64,3% (45)	100% (70)
Date affiliation : avant 1990	7,7% (8)	5,8% (6)	18,3% (19)	68,3% (71)	100% (104)
Date affiliation : entre 1990 et 1999	5,8% (10)	7,6% (13)	18,6% (32)	68,0% (117)	100% (172)
Date affiliation : entre 2000 et 2004	2,1% (3)	5,6% (8)	13,2% (19)	79,2% (114)	100% (144)
Date affiliation : entre 2005 et 2009	3,6% (8)	4,6% (10)	14,1% (31)	77,7% (171)	100% (220)
Date affiliation : après 2010	0,8% (2)	5,2% (14)	10,5% (28)	83,5% (223)	100% (267)
TOTAL	3,4% (31)	5,8% (53)	14,1% (130)	76,8% (707)	100% (921)

5. REVENUS DU FOYER

Une importante proportion d'auteurs du livre affiliés à l'Agessa (18 %) vit dans un foyer déclarant moins de 15 000 € de revenus annuels nets (déclaration 2013), tous types de revenus confondus⁴. S'il n'y a que peu de différences entre hommes et femmes sur cet indicateur, les plus jeunes (moins de 34 ans) et ceux vivant seuls sont significativement plus présents dans les foyers déclarant moins de 15 000 € nets annuels. Pour mémoire, 10 % des ménages français déclarent moins de 10 503 € de revenus annuels⁵ (Source INSEE 2015) : la proportion de ménages à bas revenus apparait donc supérieure au sein de la population des auteurs du livre affiliés qu'au sein des autres couches de la société.

En revanche, à l'autre extrémité, alors que seuls 10 % des ménages français déclarent plus de 37 236 € de revenus annuels, 26 % des auteurs affiliés du livre vivent dans des foyers déclarant des revenus supérieurs à 51 000 € nets annuels. Enfin, si la médiane⁶ (valeur qui coupe la population en deux parties égales) des revenus des ménages français s'établit à 29 540 €, au sein de la population des auteurs affiliés répondants, 53,2 % vivent dans des foyers déclarant plus de 30 000 € annuels nets.

REVENU DU FOYER DES AFFILIES	MOINS DE 15.000 € NETS EN 2013 (SOIT 1.250 € PAR MOIS)	DE 15.001 € A 30.000 € NETS (SOIT DE 1.250 A 2.500 € PAR MOIS)	DE 30.001 € A 51.000 € NETS (SOIT DE 2.500 € A 4.250 € PAR MOIS)	DE 51.001 € A 75.000 € NETS (SOIT DE 4.250 € A 6.250 € PAR MOIS)	PLUS DE 75.001 € NETS (SOIT PLUS DE 6.250 € PAR MOIS)	TOTAL
Une Femme	17,5% (84)	29,9% (144)	28,5% (137)	13,1% (63)	11,0% (53)	100% (481)
Un Homme	18,5% (76)	27,8% (114)	25,6% (105)	15,9% (65)	12,2% (50)	100% (410)
25 - 34 ans	33,3% (31)	36,6% (34)	23,7% (22)	3,2% (3)	3,2% (3)	100% (93)
35 - 49 ans	13,6% (54)	29,7% (118)	30,9% (123)	13,6% (54)	12,3% (49)	100% (398)
50 - 64 ans	20,7% (69)	25,5% (85)	22,5% (75)	17,4% (58)	13,8% (46)	100% (333)
65 ans et plus	9,0% (6)	31,3% (21)	32,8% (22)	19,4% (13)	7,5% (5)	100% (67)

⁴ Revenus nets avant impôt des personnes composant le ménage : revenus d'activité, indemnités chômage, retraites, pensions alimentaires, pension d'invalidité, revenus du patrimoine,...

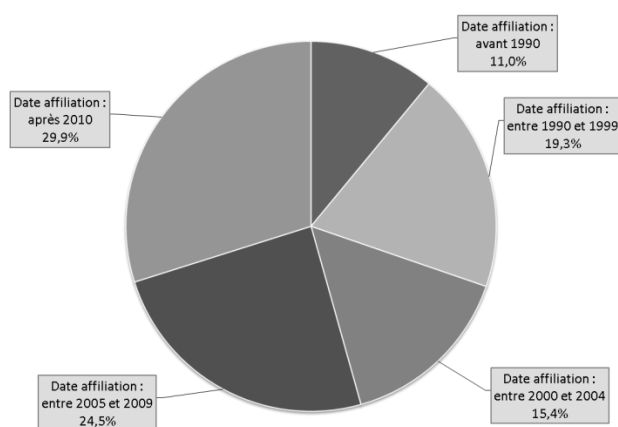
⁵ http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=revenu-pauvrete-menage

⁶ http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=NATSO4202®_id=0

[SUITE] REVENU DU FOYER DES AFFILIES	MOINS DE 15.000 € NETS EN 2013 (SOIT 1.250 € PAR MOIS)	DE 15.001 € A 30.000 € NETS (SOIT DE 1.250 A 2.500 € PAR MOIS)	DE 30.001 € A 51.000 € NETS (SOIT DE 2.500 € A 4.250 € PAR MOIS)	DE 51.001 € A 75.000 € NETS (SOIT DE 4.250 € A 6.250 € PAR MOIS)	PLUS DE 75.001 € NETS (SOIT PLUS DE 6.250 € PAR MOIS)	TOTAL
Nbre de personnes composant le ménage : 1	41,4% (92)	39,6% (88)	14,4% (32)	3,6% (8)	0,9% (2)	100% (222)
Nbre de personnes composant le ménage : 2	14,6% (39)	28,4% (76)	28,0% (75)	16,0% (43)	13,1% (35)	100% (268)
Nbre de personnes composant le ménage : 3	9,8% (13)	32,3% (43)	29,3% (39)	14,3% (19)	14,3% (19)	100% (133)
Nbre de personnes composant le ménage : 4	5,0% (9)	18,4% (33)	38,0% (68)	23,5% (42)	15,1% (27)	100% (179)
Nbre de personnes composant le ménage : 5 ou +	6,3% (5)	19,0% (15)	31,7% (25)	17,7% (14)	25,3% (20)	100% (79)
propriétaire	11,5% (68)	26,2% (155)	29,8% (176)	17,8% (105)	14,7% (87)	100% (591)
occupant à titre gratuit	38,2% (21)	40,0% (22)	12,7% (7)	3,6% (2)	5,5% (3)	100% (55)
locataire du secteur privé	26,2% (54)	34,5% (71)	23,8% (49)	9,7% (20)	5,8% (12)	100% (206)
locataire d'un logement social	42,1% (16)	26,3% (10)	26,3% (10)	2,6% (1)	2,6% (1)	100% (38)
Inférieur au Bac	6,9% (2)	34,5% (10)	41,4% (12)	13,8% (4)	3,5% (1)	100% (29)
Bac	28,3% (15)	34,0% (18)	11,3% (6)	13,2% (7)	13,2% (7)	100% (53)
Bac + 2 ans (diplôme supérieur court)	19,7% (25)	33,1% (42)	27,6% (35)	12,6% (16)	7,1% (9)	100% (127)
Diplôme supérieur à Bac + 2 ans (diplôme supérieur long)	17,3% (118)	27,5% (187)	27,8% (189)	14,8% (101)	12,6% (86)	100% (681)
TOTAL	18,0% (160)	29,0% (258)	27,2% (242)	14,4% (128)	11,6% (103)	100% (891)

Note de lecture : 18 % des artistes auteurs affiliés déclarent que le revenu total de leur foyer est inférieur à 15.000 € nets par an.

6. PREMIERE DATE D'AFFILIATION A L'AGESSA



La première année d'affiliation à l'Agessa permet aussi bien d'identifier des variations pertinentes de l'échantillon que de s'assurer de la cohérence et de la représentativité des données collectées.

En effet, tant dans la base initiale des artistes auteurs du livre affiliés à l'Agessa qu'au sein de la population des auteurs affiliés répondants, 2003 apparaît comme l'année moyenne de primo-affiliation à l'Agessa.

11 % des répondants sont affiliés à l'Agessa depuis plus de 25 ans, 19,3 % l'ont été sur la période 1990-1999 et plus de la moitié le sont plus récemment (54,4 % affiliés après 2005 ; 29,9 % après 2010).

Par ailleurs, entre 2005 et 2009, les illustrateurs, dessinateurs/coloristes et scénaristes BD ont été plus fortement affiliés avec respectivement 35,5 %, 30,8 % et 30,9 % d'auteurs affiliés.

III. ACTIVITES DES ARTISTES AUTEURS AFFILIES, TOUS DOMAINES CONFONDUS

1. DESCRIPTION

Si une très large majorité (92,8 %) d'affiliés répondants exercent leur activité artistique principale dans le domaine du livre, 7,2 % l'exercent dans un autre domaine artistique, principalement dans le théâtre ou le cinéma et l'audiovisuel. Pour mémoire, au sein de la base initiale des artistes auteurs du livre affiliés à l'Agessa, 9,1 % sont catégorisés dans une activité principale autre que celle du livre, soit un léger décalage de deux points avec le déclaratif des affiliés répondants.

Les données collectées auprès des affiliés du livre confirment, par ailleurs, la distribution de la base initiale de l'Agessa (cf. histogramme ci-après). En effet, au sein de l'échantillon de répondants, les auteurs de textes, les scénaristes BD et les adaptateurs représentent un premier groupe de 41,4 % et les illustrateurs, les dessinateurs/coloristes et les graphistes, un deuxième groupe de 29,3 %. Pour rappel, la base Agessa catégorise 41,7 % d'écrivains de toute nature et 29,3 % d'illustrateurs. En revanche, les traducteurs représentent 22,1 % des affiliés répondants, soit un taux légèrement supérieur à celui de la base initiale qui n'en compte que 19,9 %.

Caractéristiques sociologiques des affiliés répondants :

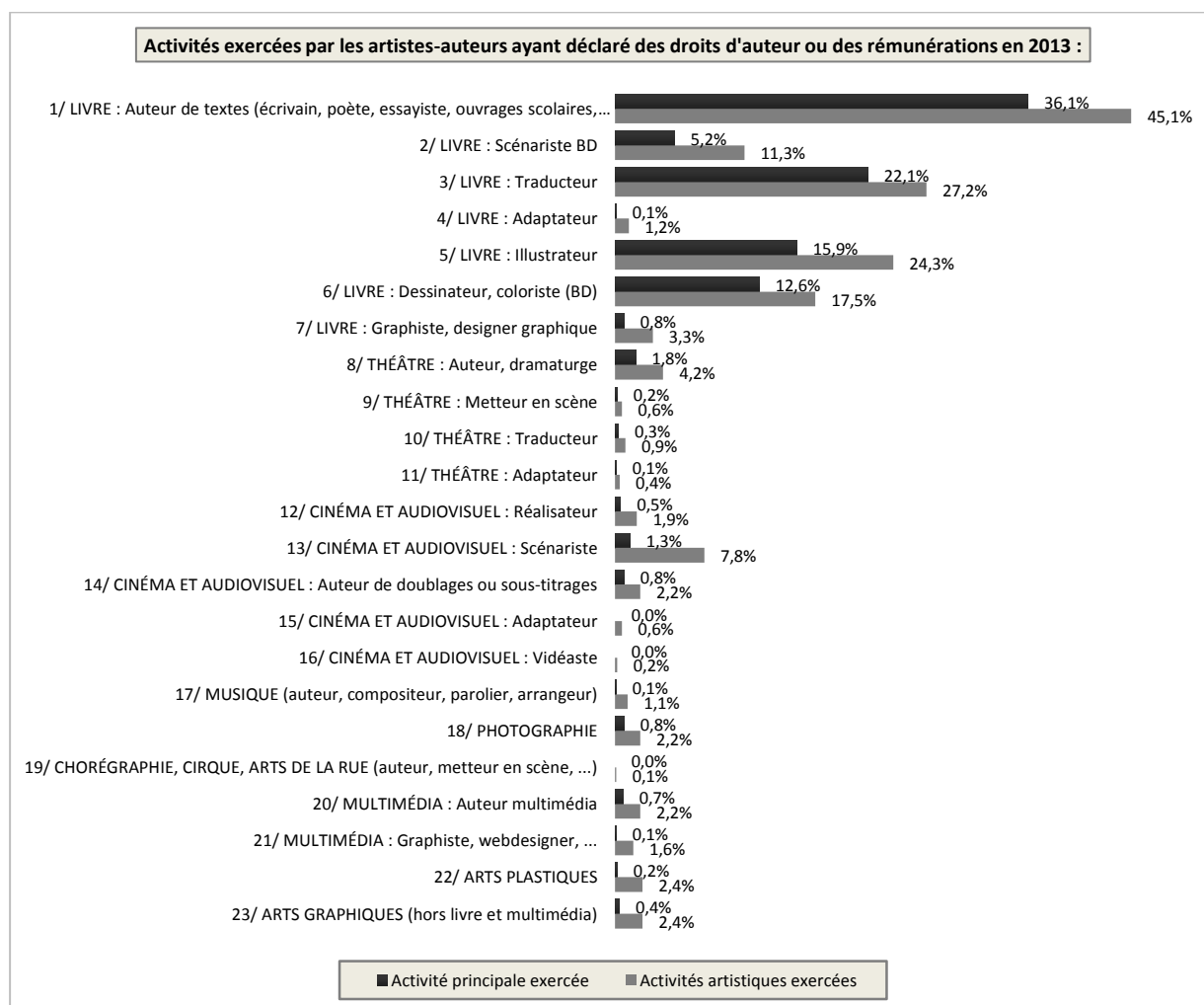
- **Les femmes sont majoritaires chez les traducteurs, les auteurs de textes et les illustrateurs** (respectivement 70,3 %, 58,4 % et 55,9 %), tandis que **les dessinateurs/coloristes et les scénaristes BD sont des populations très nettement plus masculines** (respectivement 73,1 % et 69,6 %).
- **Les auteurs de textes sont plus âgés que la moyenne des affiliés**, avec 61,9 % de 50 ans et plus (contre 44,8 % sur l'ensemble des affiliés répondants), tandis que seulement 3,9 % ont moins de 34 ans. A l'inverse, **les illustrateurs et dessinateurs/coloristes sont en moyenne plus jeunes**, avec respectivement 74,1 % et 79,1 % de moins de 49 ans.
- Les illustrateurs sont en proportion moins propriétaires de leur logement que les autres affiliés répondants, mais avec un taux de propriété s'établissant à 58,5 % se situent néanmoins dans la moyenne nationale.
- **Les dessinateurs/coloristes BD sont ceux qui ont le niveau de formation initiale le moins élevé**, avec 12,6 % titulaires uniquement du baccalauréat et 10,1 % d'un diplôme inférieur au baccalauréat.
- **Les dessinateurs/coloristes BD et les illustrateurs vivent plus que les autres affiliés répondants au sein de foyers aux revenus plus modestes**. En effet, seuls 41,5 % de dessinateurs/coloristes BD et 40,2 % d'illustrateurs vivent au sein de foyers déclarant plus de 30 000 € annuels nets. A l'inverse, les scénaristes BD sont très largement (69,4 %) au-delà de ces niveaux de revenus.
- Si près de la moitié des auteurs de textes, des traducteurs et des scénaristes BD sont installés en Île de France, seuls 19,4 % des dessinateurs/coloristes BD et 28,2 % des illustrateurs y vivent.
- Près d'un tiers des illustrateurs, scénaristes BD et dessinateurs/coloristes BD ont été affiliés à l'Agessa entre 2005 et 2009.

42,8 % des affiliés répondants déclarent avoir perçu des droits d'auteur ou des rémunérations au titre d'au moins deux activités artistiques différentes, dont 13,7 % au titre de trois activités artistiques ou plus.

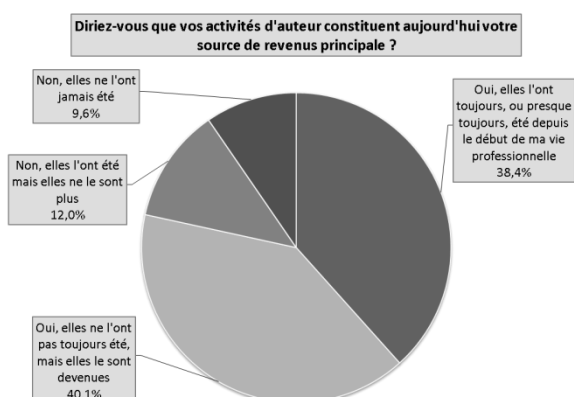
A titre secondaire, 9 % des affiliés répondants sont en effet auteurs de textes dans le domaine du livre, 8,4 % sont illustrateurs, 6,5 % sont scénaristes dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, 6,1 % sont scénaristes BD, 5,1 % sont traducteurs et 4,9 % sont dessinateurs/coloristes, témoignant ainsi d'une certaine pluridisciplinarité.

Dans le détail, sur 144 auteurs de textes en situation de multi-activité, 31 se déclarent également traducteurs, 28 également scénaristes dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel. Sur les 63 traducteurs en activité principale, 25 se déclarent également auteurs de textes dans le domaine du livre et sur les 13 scénaristes du cinéma et de l'audiovisuel, 8 se disent aussi auteurs de textes.

Parmi les 39 scénaristes BD en multi-activité, 16 sont également dessinateurs/coloristes et parmi les 69 dessinateurs/coloristes, 27 se déclarent aussi scénaristes BD et 29 également illustrateurs. Parmi les 82 illustrateurs, 26 ont une activité secondaire d'auteurs de textes et 20 se déclarent également dessinateurs/coloristes.



2. SOURCE PRINCIPALE DE REVENUS



L'activité d'auteur constitue actuellement la principale source de revenus pour 78,5 % des affiliés répondants. Si pour 38,4 %, l'activité d'auteur a toujours été leur principale source de revenus, pour 40,1%, elle s'est imposée comme telle au fil du temps.

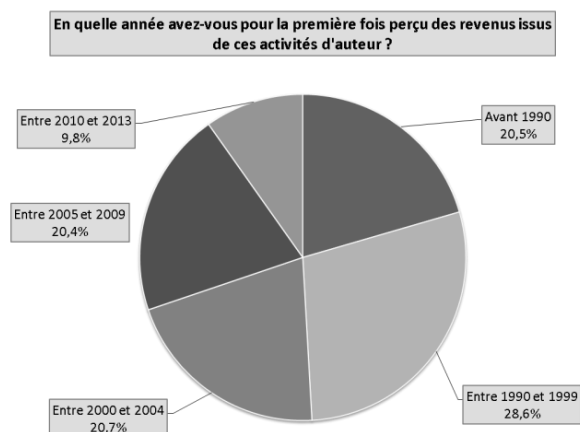
Seuls 9,6 % des affiliés répondants déclarent que l'activité d'auteur n'a jamais été leur source principale de revenus, tandis que 12 % précisent qu'elle a été, mais qu'elle ne l'est plus.

Les traducteurs, les scénaristes BD et ceux vivant dans un foyer déclarant entre 30 000 € et 50 000 € de revenus annuels nets sont les plus nombreux à vivre principalement de leur activité d'auteur.

SOURCE PRINCIPALE DE REVENUS	OUI, ELLES L'ONT				TOTAL
	TOUJOURS, OU PRESQUE TOUJOURS, ETE DEPUIS LE DEBUT DE MA VIE PROFESSIONNELLE	OUI, ELLES NE L'ONT PAS TOUJOURS ETE, MAIS ELLES LE SONT DEVENUES	NON, ELLES L'ONT ETE MAIS ELLES NE LE SONT PLUS	NON, ELLES NE L'ONT JAMAIS ETE	
Affiliés du Livre	38,4% (407)	40,1% (425)	12,0% (127)	9,6% (102)	100% (1061)
Moins de 15.000 € nets en 2013 (soit 1.250 € par mois)	39,2% (62)	30,4% (48)	20,3% (32)	10,1% (16)	100% (158)
De 15.001 € à 30.000 € nets (soit de 1.250 à 2.500 € par mois)	42,6% (109)	35,6% (91)	17,2% (44)	4,7% (12)	100% (256)
De 30.001 € à 51.000 € nets (soit de 2.500 € à 4.250 € par mois)	39,0% (94)	46,9% (113)	7,5% (18)	6,6% (16)	100% (241)
De 51.001 € à 75.000 € nets (soit de 4.250 € à 6.250 € par mois)	37,0% (47)	45,7% (58)	3,9% (5)	13,4% (17)	100% (127)
Plus de 75.001 € nets (soit plus de 6.250 € par mois)	29,1% (30)	46,6% (48)	6,8% (7)	17,5% (18)	100% (103)
Domaine du Livre	39,4% (388)	39,3% (387)	11,8% (116)	9,5% (93)	100% (984)
Autre domaine artistique principal	24,7% (19)	49,4% (38)	14,3% (11)	11,7% (9)	100% (77)
1/ LIVRE : Auteur de textes (écrivain, poète, essayiste, ouvrages scolaires, scientifiques...)	21,9% (84)	46,9% (180)	15,4% (59)	15,9% (61)	100% (384)
2/ LIVRE : Scénariste BD	51,8% (29)	33,9% (19)	7,1% (4)	7,1% (4)	100% (56)
3/ LIVRE : Traducteur	43,0% (101)	44,7% (105)	6,8% (16)	5,5% (13)	100% (235)
5/ LIVRE : Illustrateur	56,9% (95)	24,6% (41)	13,2% (22)	5,4% (9)	100% (167)
6/ LIVRE : Dessinateur, coloriste (BD)	56,1% (74)	29,6% (39)	10,6% (14)	3,8% (5)	100% (132)
7/ LIVRE : Graphiste, designer graphique	55,6% (5)	22,2% (2)	11,1% (1)	11,1% (1)	100% (9)
8/ THÉÂTRE : Auteur, dramaturge	5,3% (1)	73,7% (14)	10,5% (2)	10,5% (2)	100% (19)
13/ CINÉMA ET AUDIOVISUEL : Scénariste	28,6% (4)	50,0% (7)	7,1% (1)	14,3% (2)	100% (14)
Date affiliation : avant 1990	52,6% (61)	23,3% (27)	22,4% (26)	1,7% (2)	100% (116)
Date affiliation : entre 1990 et 1999	55,0% (111)	30,2% (61)	12,4% (25)	2,5% (5)	100% (202)
Date affiliation : entre 2000 et 2004	42,2% (68)	37,9% (61)	11,8% (19)	8,1% (13)	100% (161)
Date affiliation : entre 2005 et 2009	40,3% (104)	41,5% (107)	10,9% (28)	7,4% (19)	100% (258)
Date affiliation : après 2010	20,3% (63)	52,4% (163)	9,3% (29)	18,0% (56)	100% (311)

Question : Diriez-vous que vos activités d'auteur constituent aujourd'hui votre source de revenus principale ?

3. DATE DE PREMIERE PERCEPTION ET REGULARITE DES REVENUS D'AUTEUR



Si 30 % des affiliés répondants ont perçu leurs premiers revenus d'auteurs après 2005 (dont 9,8 % après 2010), la moitié (49,1 %), les ont perçu avant les années 2000 (dont 20,5 % avant 1990).

L'analyse croisée de la date de perception des premiers revenus et la date de première affiliation à l'Agessa permet de mesurer et de visualiser l'écart entre les débuts rémunérés d'une activité artistique et l'affiliation effective de l'auteur par l'atteinte d'un seuil de revenus minimum (8 487 € par an en 2013).

En moyenne, presque cinq années et demie s'écoulent ainsi entre la perception des premiers revenus artistiques et l'affiliation à l'Agessa. Toutefois, dans le détail, si pour les auteurs de textes et les dramaturges cet écart est bien plus long (respectivement 7 et 10 ans), les illustrateurs et les dessinateurs/coloristes BD s'affilient plus rapidement à l'Agessa (respectivement 3 ans et demie et 4 ans).

Témoignant du temps de maturation nécessaire avant de pouvoir dégager des revenus d'auteur, cet indicateur permet notamment de comprendre pourquoi 23,5 % des artistes auteurs affiliés après 2010 déclarent que leur activité d'auteur n'est pas leur source principale de revenus. Pour certains, elle le deviendra certainement dans les années à venir.

DATE DE 1ERS REVENUS VS DATE D'AFFILIATION A L'AGESSA	DATE AFFILIATION : AVANT 1990	DATE AFFILIATION : ENTRE 1990 ET 1999	DATE AFFILIATION : ENTRE 2000 ET 2004	DATE AFFILIATION : ENTRE 2005 ET 2009	DATE AFFILIATION : APRES 2010	TOTAL
1er revenus : Avant 1990	50% (107)	28,5% (61)	5,6% (12)	8,4% (18)	7,5% (16)	100% (214)
1er revenus : Entre 1990 et 1999	-	45% (131)	23,7% (69)	15,5% (45)	15,8% (46)	100% (291)
1er revenus : Entre 2000 et 2004	-	-	37% (78)	40,3% (85)	22,7% (48)	100% (211)
1er revenus : Entre 2005 et 2009	-	-	-	48,4% (103)	51,6% (110)	100% (213)
1er revenus : Entre 2010 et 2013	-	-	-	-	100% (89)	100% (89)

DATE DE 1ERS REVENUS VS SOURCE PRINCIPALE DE REVENUS	OUI, ELLES L'ONT				TOTAL
	TOUJOURS, OU PRESQUE TOUJOURS, ETE DEPUIS LE DEBUT DE MA VIE PROFESSIONNELLE	OUI, ELLES NE L'ONT PAS TOUJOURS ETE, MAIS ELLES LE SONT DEVENUES	NON, ELLES L'ONT ETE MAIS ELLES NE LE SONT PLUS	NON, ELLES NE L'ONT JAMAIS ETE	
Avant 1990	49,5% (107)	25,0% (54)	19,0% (41)	6,5% (14)	100% (216)
Entre 1990 et 1999	40,3% (121)	39,7% (119)	13,3% (40)	6,7% (20)	100% (300)
Entre 2000 et 2004	35,5% (77)	51,2% (111)	7,4% (16)	6,0% (13)	100% (217)
Entre 2005 et 2009	32,6% (70)	43,7% (94)	10,7% (23)	13,0% (28)	100% (215)
Entre 2010 et 2013	27,5% (28)	42,2% (43)	6,9% (7)	23,5% (24)	100% (102)

Question : Diriez-vous que vos activités d'auteur constituent aujourd'hui votre source de revenus principale ?

Parallèlement, **71,9 % des affiliés répondants déclarent percevoir des revenus d'auteurs de manière régulière depuis le début de leur activité.** A noter toutefois que ce taux de régularité tombe à 63,7 % chez les illustrateurs, 63,4 % chez les scénaristes des domaines du cinéma et de l'audiovisuel, à 60,9 % chez les auteurs récemment affiliés à l'Agessa (après 2010), à 59,3 % chez les moins de 34 ans ou encore à 55,7 % chez ceux vivant au sein d'un foyer déclarant moins de 15 000 € annuels nets en 2013.

Par ailleurs, assez logiquement, les revenus d'auteurs sont plus réguliers chez les affiliés dont l'activité artistique a toujours, ou presque toujours, été la principale source de revenus (79,1 %) que chez ceux pour qui elle ne l'a jamais été (59,4 %).

4. TEMPS CONSACRE AUX ACTIVITES D'AUTEUR

71,2 % des répondants consacrent 100 % de leur temps à leur activité de création. Ce taux se situe autour de 70 % pour les classes d'âge supérieures et grimpe à 81,7 % chez les moins de 35 ans et à 85,8 % chez les dessinateurs/coloristes. A l'inverse, les auteurs de textes et les dramaturges sont beaucoup moins nombreux (respectivement 59,7 % et 57,9 %) à consacrer tout leur temps à leur activité de création.

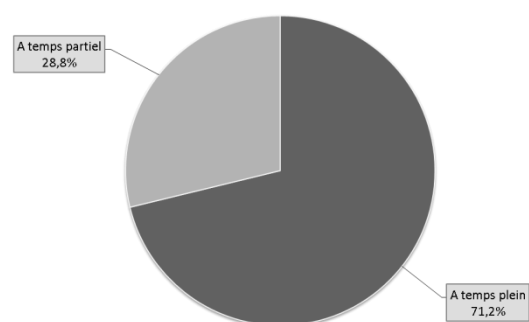
Cette mobilisation sur l'activité de création semble d'autant plus forte que l'affiliation est ancienne. En effet, si seulement 62,9 % des répondants affiliés après 2010 consacrent tout leur temps à leur activité d'auteur, ils sont 81,2 % chez les affiliés de la période 1990-1999. A noter toutefois qu'au-delà de l'année 1990, le taux de temps plein diminue à nouveau.

Par ailleurs, le niveau de revenus du foyer n'est pas un critère de détermination du temps consacré à l'activité de création. A l'exception des affiliés vivant dans un foyer déclarant plus de 75 000 € annuels nets en 2013, les taux d'activité d'auteur à temps plein sont, en effet, assez homogènes (entre 70 et 75 %), et ce quel que soit le niveau de revenus du foyer.

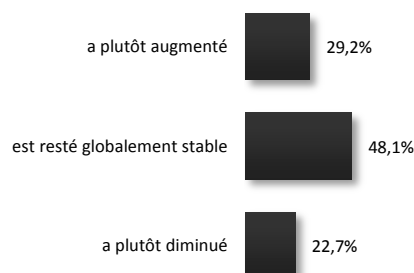
Les affiliés répondants se mobilisent seulement à temps partiel sur leur activité de création y consacrent toutefois, en moyenne, près de la moitié de leur temps (médiane à 50 %). Aux extrémités, 25 % y consacrent moins de 30 % de leur temps et 25 % y consacrent plus de 70 % de leur temps.

Sur les cinq dernières années, le temps consacré aux activités d'auteur est en balance plutôt positive. En effet, si la mobilisation sur l'activité d'auteur a plutôt diminué pour 22,7 % des affiliés répondants (principalement chez les plus âgés, les illustrateurs et ceux vivant dans un foyer déclarant des revenus inférieurs à 30 000 € annuels nets), elle a plutôt augmenté pour 29,2 % d'entre eux (principalement chez les moins de 34 ans, les scénaristes BD et les auteurs de textes).

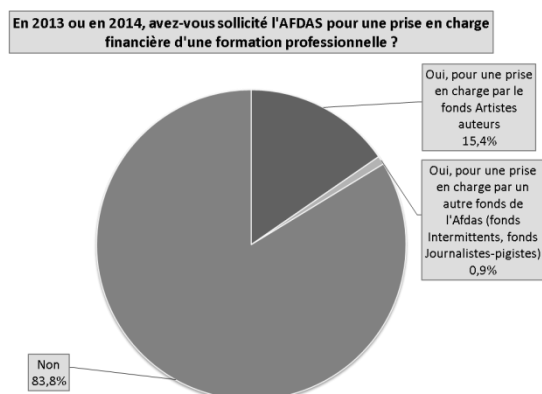
En 2013, vous-êtes vous consacré à vos activités d'auteur (toutes activités confondues : création, promotion de votre œuvre, ...):



Au cours des 5 dernières années, diriez-vous que le temps consacré à ces activités d'auteur :



5. FORMATION PROFESSIONNELLE



16,3 % des affiliés répondants ont sollicité l'AFDAS pour la prise en charge financière d'une formation professionnelle, assurée majoritairement par le fonds des artistes auteurs (15,4 %).

Plus enclines à se former, 20 % des femmes affiliées ont sollicité l'AFDAS, contre seulement 9 % des hommes. Par ailleurs, 25 % des scénaristes BD ont sollicité l'AFDAS, contre seulement 5,2 % des dessinateurs/coloristes ; les autres populations restant dans la moyenne de l'indicateur.

6. COTISATION AUX REGIMES DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE

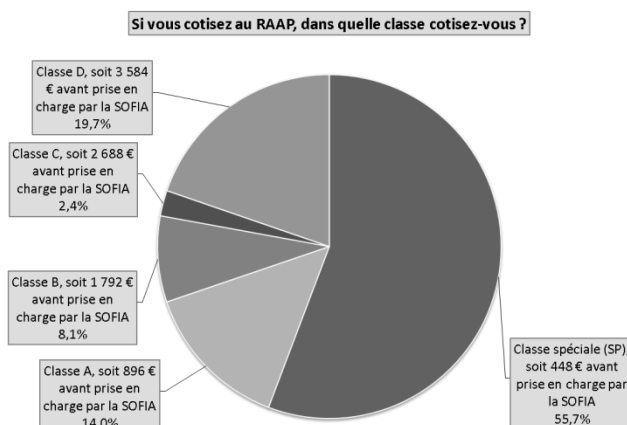
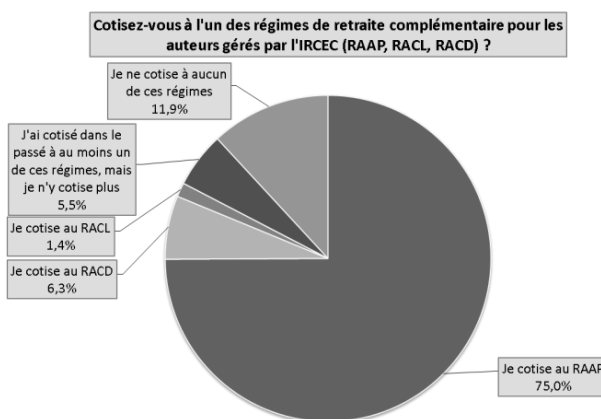
Une très large majorité d'affiliés répondants cotisent à un système de retraite complémentaire géré par l'IRCEC : 75 % au RAAP, 6,3 % au RACD et 1,4 % au RACL.

Seuls 17,4 % d'entre eux ne cotisent pas à l'un des régimes de retraite complémentaire, dont 11,9 % n'y ont même jamais contribué (notamment chez les plus de 65 ans). A noter que les dramaturges et les scénaristes du domaine du cinéma et de l'audiovisuel cotisent principalement au RACL.

Chez ceux cotisant au RAAP, plus de la moitié le font dans la classe spéciale (55,7 %), soit 448 € avant prise en charge par la SOFIA, notamment les plus jeunes (73,8 % des 24-35 ans) et les dessinateurs/coloristes (71,7%).

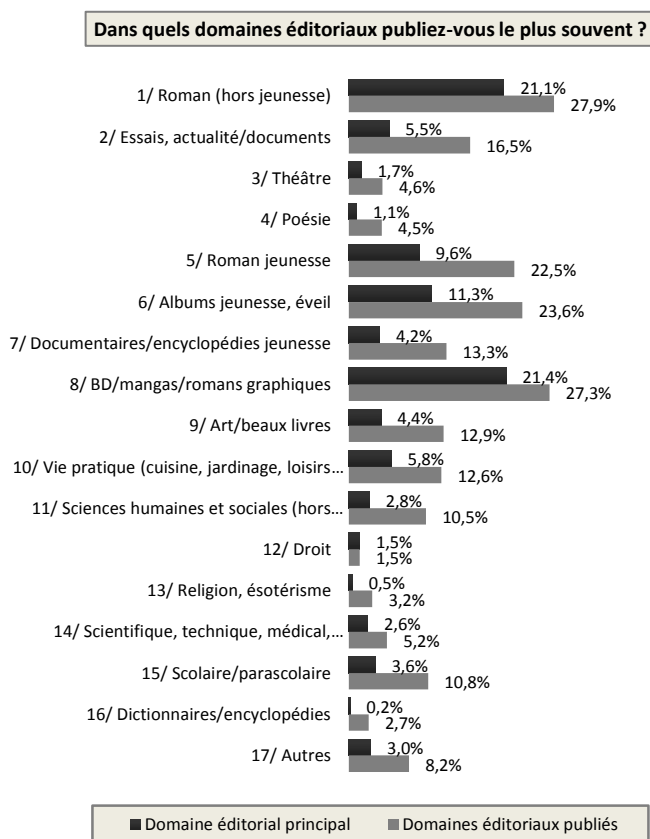
A l'inverse, 19,7 % cotisent au sein de la classe D, soit 3 584 € avant prise en charge par la SOFIA.

Ce taux d'affiliés cotisants au sein de la classe D est d'autant plus élevé que le niveau de revenus du foyer l'est également. Si seulement 16,7 % des affiliés répondants vivant dans des foyers déclarant moins de 15 000 € nets annuels cotisent au sein de la classe D, ils sont 30,8 % vivant au sein de foyers déclarant plus de 75 000 € annuels nets à y cotiser. Les scénaristes BD et les dessinateurs/coloristes sont ceux qui cotisent le moins dans cette classe D (respectivement 12,5 % et 8,3%).



IV. LES ACTIVITES D'AUTEUR DU LIVRE

1. DOMAINES EDITORIAUX DE PUBLICATION



Les affiliés répondants publient principalement dans les domaines BD/mangas/romans graphiques (21,4 %) et roman hors jeunesse (21,1 %).

Viennent ensuite les albums jeunesse/éveil (11,3 %) et les romans jeunesse (9,6 %).

Les ouvrages de vie pratique, les essais, actualité/documents, les ouvrages d'art/beaux livres et les documentaires/encyclopédies jeunesse sont, quant à eux, plus minoritaires (respectivement 5,8 %, 5,5 %, 4,4 % et 4,2 %).

Si les traducteurs publient majoritairement (53,5 %) dans le domaine du roman (hors jeunesse), assez logiquement, les scénaristes BD et les dessinateurs/coloristes le font très largement (90 %) en BD/mangas/romans graphiques et les illustrateurs (46,4 %) en jeunesse/éveil.

Concernant les auteurs de textes, la répartition est plus dispersée, avec 20,4 % de répondants publiant en roman (hors jeunesse), 15,7 % en roman jeunesse, 10,6 % en essais, actualités/documents et 9,8 % en ouvrages de vie pratique.

Par ailleurs, plus de la moitié des affiliés répondants (57,5 %) publient dans plusieurs domaines éditoriaux, faisant ainsi progresser significativement les domaines roman jeunesse (22,5 %), albums jeunesse/éveil (23,6 %) ou encore essais/actualités/documents (16,5 %). Les affiliés publiant principalement des romans (hors jeunesse) sont également ceux qui publient le plus dans d'autres domaines, notamment en essais/actualités/documents (27,3 %) et en roman jeunesse (26 %).

2. VOLUME DE PUBLICATION

Les affiliés répondants publient massivement à compte d'éditeur (98,3 % ont publié au moins une fois un titre à compte d'éditeur), aussi bien suite à des envois spontanés de manuscrits que suite à des commandes d'éditeurs.

Si pour les auteurs de textes/écrivains/scénaristes BD les envois spontanés de manuscrits prennent le pas sur les commandes d'éditeurs (41,9 % contre 33,5 %), à l'inverse, les traducteurs, les illustrateurs/dessinateurs/designers et les autres contributeurs répondent plus significativement à des commandes d'éditeurs.

Plus marginales, les publications en autoédition et à compte d'auteur ne représentent que 6,3 % et 3,1 % chez les auteurs de textes/écrivains, 3,8 % et 1,5 % chez les illustrateurs/dessinateurs/designers et sont quasi-inexistantes chez les traducteurs et autres contributeurs.

EN TANT QUE...	AUTEUR OU CO-AUTEUR PRINCIPAL				AUTRES CONTRIBUTIONS : EDITIONS CRITIQUES, PREFACES, OUVRAGES COLLECTIFS	EXCLUSIVEMENT AUTRES CONTRIBUTEURS *	TOTAL
	ECRIVAIN, AUTEUR DE TEXTES, SCENARISTE BD	TRADUCTEUR PRINCIPAL	ILLUSTRATEUR / DESSINATEUR / PHOTOGRAPHE / DESIGNER				
A publié au moins 1 titre à compte d'éditeur	58,9% (573)	27,1% (264)	31,7% (308)		30,0% (292)	2,8% (27)	98,3% (956)
- dont propositions à l'éditeur, envois spontanés	41,9% (408)	6,7% (65)	20,6% (200)		4,8% (47)	1,1% (11)	60,3% (587)
- dont commandes d'éditeur	33,5% (326)	23,1% (225)	24,4% (238)		20,6% (200)	4,3% (42)	77,1% (750)
A publié au moins 1 titre en auto-édition	6,3% (61)	0,8% (8)	3,8% (37)		0,6% (6)	0,3% (3)	9,9% (96)
- dont livres imprimés	4,3% (42)	0,5% (5)	2,9% (28)		0,4% (4)	0,2% (2)	6,9% (67)
- dont auto-publications numériques (ex : Kindle direct publishing, Kobo-FNAC Writing life, ...)	1,8% (18)	0,2% (2)	0,4% (4)		0,0% (0)	0,0% (0)	2,4% (23)
A publié au moins 1 titre à compte d'auteur	3,1% (30)	0,5% (5)	1,5% (15)		0,2% (2)	0,0% (0)	4,8% (47)

* Uniquement les auteurs contributeurs secondaires n'ayant pas publié à titre d'auteur ou co-auteur principal

Note de lecture : 58,9% des affiliés du livre déclarent avoir publié au moins 1 titre à compte d'éditeur en tant qu'écrivain, auteur de textes ou scénaristes BD au cours de leur carrière, 27,1% des répondants au moins 1 titre à compte d'éditeur en tant que traducteur principal, etc.

Globalement, les volumes de publications à compte d'éditeur sont comparables entre les écrivains/auteurs de textes, les illustrateurs/dessinateurs/designers et les autres contributeurs (cf. tableau ci-après).

En revanche, par la nature de leur activité, les traducteurs présentent un volume de publications et un nombre de maisons d'éditions bien plus élevé que les autres catégories d'auteurs. En effet, en moyenne, les traducteurs travaillent avec 8 éditeurs différents (7,7), contre 5 (5,2) pour les écrivains/auteurs de textes et 6 (6,4) pour les illustrateurs/dessinateurs/designers. Toutefois, le tirage initial de leur dernière publication et la part d'ouvrages dont ils tirent des revenus d'auteur est sensiblement plus faible.

En autoédition, chez les écrivains et auteurs qui ont fait ce choix, le volume de publications est relativement élevé, avec une moyenne de près de 18 publications (17,6).

EN TANT QUE...	AUTEUR OU CO-AUTEUR PRINCIPAL			AUTRES	EXCLUSIVEMENT AUTRES CONTRIBUTEURS *
	ECRIVAIN, AUTEUR DE TEXTES, SCENARISTE BD	TRADUCTEUR PRINCIPAL	ILLUSTRATEUR / DESSINATEUR / PHOTOGRAPHE / DESIGNER	CONTRIBUTIONS : EDITIONS CRITIQUES, PREFACES, OUVRAGES COLLECTIFS	
Nombre de titres publiés à compte d'éditeur	22,7 13	63,6 35	27,6 17	25,79 8	90,4 33
- dont propositions à l'éditeur, envois spontanés	12,1 5	2,2 0	7,5 3	4,5 0	3 0
- dont commandes d'éditeur	10,9 2,5	6,4 35	20,5 10	25,5 8	4,6 35
Nombre d'éditeurs (à compte d'éditeur)	5,2 4	7,7 7	6,4 5	5,8 4	6,2 5
Année de la 1 ^{re} publication à compte d'éditeur	1998 2000	1999 2001	2000 2002	2002 2004	2001 2005
Année de la publication la plus récente à compte d'éditeur	2013 2015	2014 2015	2014 2015	2013 2015	2014 2015
Tirage initial de la publication la plus récente à compte d'éditeur	9 231 4 500	3 816 3 000	13 026 5 000	16 076 3 000	-
Nombre (Part) de titres publiés à compte d'éditeur sur lesquels vous avez perçu des droits en 2013 (à valoir, forfaits ou droits proportionnels)	8,74 (40,4%)	11,4 (21,4%)	7,23 (32,9%)	4,76 (23,9%)	6,26 (28,8%)
Nombre de titres publiés en auto-édition	17,6 3	-	6,16 2	-	-
- dont livres imprimés	4 1,5	-	5,46 2	-	-
- dont auto-publications numériques (ex : Kindle direct publishing, Kobo-FNAC Writing life, ...)	16 0	-	-	-	-
Nombre de titres publiés à compte d'auteur	5,2 3	-	13 4,5	-	-
Somme des titres publiés	24,4 14	63,3 35	28,37 18	25,7 8	80 30

Question : Vos publications dans le secteur du livre depuis le début de votre activité d'auteur de livres ?

* Uniquement les auteurs contributeurs secondaires n'ayant pas publié à titre d'auteur ou co-auteur principal

Note de lecture : Volume moyen et médian de publications d'un auteur du livre lorsque celui-ci a publié au moins 1 titre selon les modalités définies en ligne et en colonne.

Ex : Les répondants ayant publié au moins un titre en tant que traducteur principal à compte d'éditeur ont publié en moyenne 63,6 titres selon ces modalités (traducteur principal + à compte d'éditeur).

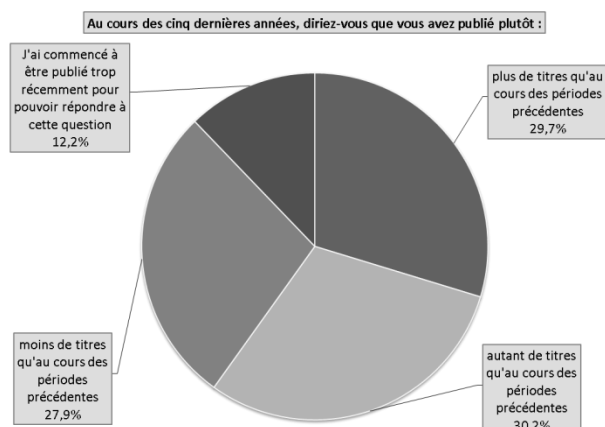
NB. Certains résultats du tableau ci-dessus peuvent paraître incohérents. Cela provient de réponses incomplètes de la part des répondants. Certains auteurs ont, par exemple, déclaré un nombre de titres publiés à compte d'éditeur, sans détailler.

Par extrapolation (application des volumes indiqués dans le tableau ci-dessus à l'ensemble de la population des affiliés répondants), le volume de publications d'un affilié moyen pourrait correspondre aux indications ci-dessous :

EN TANT QUE...	AUTEUR OU CO-AUTEUR PRINCIPAL			AUTRES CONTRIBUTIONS :	EXCLUSIVEMENT AUTRES CONTRIBUTEURS
	ECRIVAIN, AUTEUR DE TEXTES, SCENARISTE BD	TRADUCTEUR PRINCIPAL	ILLUSTRATEUR / DESSINATEUR / PHOTOGRAPHE / DESIGNER	EDITIONS CRITIQUES, PREFACES, OUVRAGES COLLECTIFS	
Nombre de titres publiés à compte d'éditeur	13,4 *	17,2	8,7	7,7	2,5
Nombre de titres publiés en auto-édition	1,1	0	0,2	0	-
Nombre de titres publiés à compte d'auteur	0,16	0	0,2	0	-

* Un auteur affilié du livre a publié en moyenne au cours de sa carrière 13,4 titres à compte d'éditeur en tant qu'auteur de textes principal, 17,2 titres en tant que traducteur principal, etc.

3. EVOLUTION DU VOLUME DE PUBLICATIONS



Au cours des cinq dernières années, la part globale de ceux estimant avoir publié plus de titres qu'au cours des périodes précédentes est équivalente à celle de ceux déclarant, au contraire, avoir publié moins de titres (respectivement 29,4 % et 27,9 %).

En revanche, les écarts sont plus marqués selon l'âge, la catégorie d'activité et les domaines éditoriaux des affiliés répondants.

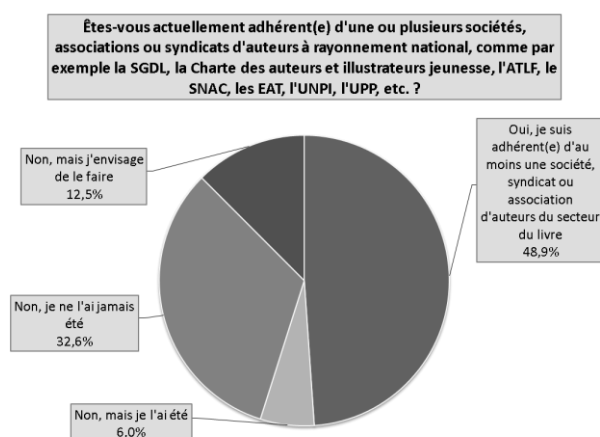
En effet, si les moins de 50 ans déclarent très largement qu'ils ont publié plus de titres, les plus

de 50 ans estiment, à l'inverse, publier moins de titres qu'auparavant. De même, les auteurs de textes, les scénaristes BD et les traducteurs publient plus de titres, alors que les illustrateurs en publient moins. Enfin, ceux publiant en littérature, essais/actualités/documents et jeunesse publient plus de titres, ceux publiant en BD sont à l'équilibre et estiment publier autant qu'avant, tandis que ceux publiant dans les autres domaines (scientifique/technique, scolaire/parascolaire, arts-beaux livres/pratique...) estiment plus ou moins fortement avoir moins publié ces cinq dernières années qu'au cours des périodes précédentes.

4. PRINCIPAUX LIEUX D'EXERCICE PROFESSIONNEL

Très majoritairement, les affiliés répondants travaillent à leur domicile (91 % déclarent y travailler souvent, contre seulement 2,6 % n'y travaillant jamais). Toutefois, les moins de 35 ans, les illustrateurs et les graphistes/designers sont un peu moins nombreux à travailler très régulièrement à leur domicile (autour de 80 %), privilégiant pour certains des bureaux partagés (17,9 % des illustrateurs, 20,6 % des moins de 35 ans). A noter, que 10,3 % des affiliés répondants travaillent au moins dans 2 lieux différents.

5. ADHESION A DES ASSOCIATIONS D'AUTEURS



Près de la moitié des affiliés répondants (48,9 %) adhère à une ou plusieurs sociétés, associations ou syndicats d'auteurs.

Les femmes (55,6 %), les plus de 65 ans (55,8 %), les affiliés avant 2005 et les scénaristes BD (61,8 %) semblent y être les plus engagés.

Par ailleurs, ceux qui publient en roman, jeunesse et BD sont bien plus actifs que ceux publiant en droit, sciences/techniques/professionnel, scolaire et parascolaire, arts/beaux livres/pratiques dont les effectifs adhérents restent assez faibles.

Parmi ceux qui ne sont pas encore adhérents d'une société, d'un syndicat ou d'une association d'auteurs, près d'1 sur 4 (25 %) envisage de l'être prochainement, notamment chez les moins de 35 ans (48 % de ceux qui ne sont actuellement pas adhérents) et chez les coloristes/dessinateurs (41 %). En revanche, les auteurs de textes, qui représentent le plus grand nombre d'affiliés, semblent y être moins sensibles (seulement 16 % des auteurs de textes qui ne sont pas encore adhérents d'une société, d'un syndicat ou d'une association d'auteurs envisagent de l'être prochainement).

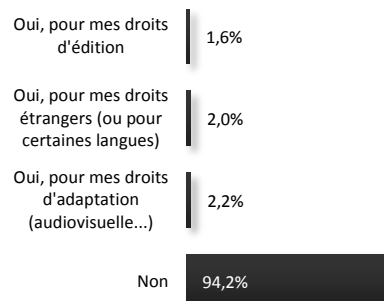
6. REPRESENTATION PAR UN AGENT LITTERAIRE

Seule une infime minorité d'affiliés répondants est représentée par un agent littéraire : 1,6 % pour les droits d'édition, 2 % pour la gestion des droits étrangers et 2,2 % pour la gestion de droits d'adaptation.

Les scénaristes sont ceux qui ont le plus recours à un agent littéraire : à hauteur de 25,8 % dans le domaine de la BD (11,3 % pour les droits d'adaptation, 9,7 % pour les droits d'édition et 4,8 % pour les droits étrangers) ; à hauteur de 21,4 % dans le domaine du cinéma et l'audiovisuel (exclusivement pour la gestion des droits d'adaptation).

Enfin, près de 6 % (5,8 %) des illustrateurs répondants sont représentés par un agent pour la gestion de leurs droits étrangers.

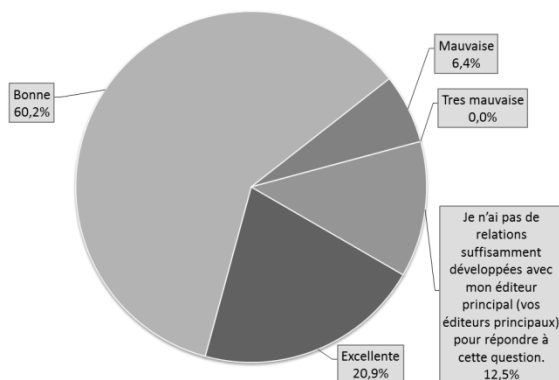
Êtes-vous représenté(e) par un agent littéraire ? (Plusieurs réponses possibles)



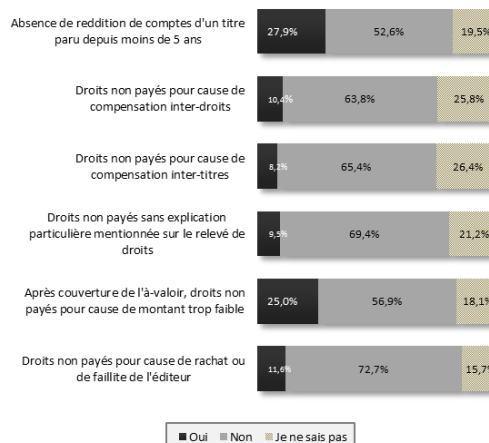
7. LES RELATIONS ENTRE AFFILIES ET MAISONS D'EDITION PRINCIPALES

Dans l'ensemble, les affiliés répondants jugent bonnes (60,2 %), voire excellentes (20,9 %), leurs relations avec leur éditeur principal. En effet, seuls 6,4 % considèrent qu'elles sont actuellement mauvaises (notamment les graphistes/designers graphiques à plus de 30 %) et aucun ne les a jugées « très mauvaises ».

Globalement, comment jugez-vous la relation que vous avez actuellement avec votre éditeur principal (ou vos éditeurs principaux) ?



Au cours des deux dernières années, avez-vous rencontré chez votre éditeur principal (ou vos éditeurs principaux) l'une des pratiques suivantes ?



Pourtant, près d'1 affilié sur 2 (49,5 % des affiliés répondants), est confronté aux « mauvaises pratiques » de ses éditeurs principaux, notamment l'absence de reddition de comptes d'un titre paru depuis moins de 5 ans (27,9 %) et le non-paiement de droits pour cause de montants trop faibles après couverture de l'à-valoir (25 %).

Sur ces deux premières pratiques, les femmes paraissent significativement moins bien prises en compte par leur éditeur principal que les hommes. Par ailleurs, les traducteurs (39,8 %), les illustrateurs (31,2 %) et les affiliés publiant sciences humaines et sociales hors droit et religion (38 %) semblent particulièrement concernés par l'absence de reddition de comptes, tandis que ceux publiant dans le domaine des essais/documents/actualités (40,4 %) sont plutôt confrontés au non-paiement de leurs droits après couverture de l'à-valoir.

Globalement, les droits non payés suite à des rachats ou faillites de maisons d'édition, non payés suite à des compensations inter-droits, non payés pour cause de compensations intertitres ou non payés sans raison particulière concernent chacun autour de 10 % des affiliés répondants. Dans le détail, 19,3 % des affiliés publiant en essais/documents/ actualités ont vu leurs droits non payés suite à des rachats ou faillites de maisons d'édition, 23,2% des scénaristes BD ont vu leurs droits non payés suite à des compensations inter-droits et 21,4%, toujours des scénaristes BD, ont vu leurs droits non payés pour cause de compensations intertitres.

PRATIQUES DES EDITEURS	ABSENCE DE REDDITION DE COMPTES D'UN TITRE PARU DEPUIS MOINS DE 5 ANS	DROITS NON PAYES POUR CAUSE DE COMPENSATION INTER-DROITS	DROITS NON PAYES POUR CAUSE DE COMPENSATION INTER-TITRES	DROITS NON PAYES SANS EXPLICATION PARTICULIERE MENTIONNEE SUR LE RELEVÉ DE DROITS	APRES COUVERTURE DE L'A-VALOIR, DROITS NON PAYES POUR CAUSE DE MONTANT TROP FAIBLE	DROITS NON PAYES POUR CAUSE DE RACHAT OU DE FAILLITE DE L'EDITEUR
Affiliés du Livre	27,9% (298)	10,4% (111)	8,2% (88)	9,5% (101)	25,0% (267)	11,6% (124)
Une Femme	31,7% (183)	8,7% (50)	7,5% (43)	9,9% (57)	27,9% (161)	12,0% (69)
Un Homme	23,4% (115)	12,4% (61)	9,2% (45)	9,0% (44)	21,6% (106)	11,2% (55)
1/ LIVRE : Auteur de textes (écrivain, poète, essayiste, ouvrages scolaires, scientifiques...)	26,8% (103)	8,8% (34)	6,5% (25)	10,9% (42)	27,3% (105)	14,0% (54)
2/ LIVRE : Scénariste BD	12,5% (7)	23,2% (13)	21,4% (12)	7,1% (4)	25,0% (14)	10,7% (6)
3/ LIVRE : Traducteur	39,8% (94)	8,1% (19)	7,2% (17)	8,1% (19)	21,6% (51)	8,1% (19)
5/ LIVRE : Illustrateur	31,2% (53)	14,1% (24)	10,6% (18)	11,2% (19)	28,2% (48)	13,5% (23)
6/ LIVRE : Dessinateur, coloriste (BD)	20,9% (28)	9,0% (12)	8,2% (11)	7,5% (10)	23,1% (31)	11,2% (15)
7/ LIVRE : Graphiste, designer graphique	11,1% (1)	11,1% (1)	0,0% (0)	11,1% (1)	0,0% (0)	11,1% (1)
Art-beaux livres & Pratique	28,3% (17)	3,3% (2)	6,7% (4)	11,7% (7)	28,3% (17)	6,7% (4)
Droit	0,0% (0)	6,7% (1)	13,3% (2)	13,3% (2)	0,0% (0)	0,0% (0)
Essais, actualité/documents	31,6% (18)	14,0% (8)	3,5% (2)	10,5% (6)	40,4% (23)	19,3% (11)
Jeunesse (tous types) & BD	27,7% (133)	13,1% (63)	11,3% (54)	9,6% (46)	28,1% (135)	13,1% (63)
Littérature hors presse	32,0% (79)	12,2% (30)	8,9% (22)	10,1% (25)	23,9% (59)	11,3% (28)
Sciences humaines et sociales (hors droit) & Religion	38,0% (30)	3,8% (3)	1,3% (1)	11,4% (9)	22,8% (18)	8,9% (7)
Scientifique, technique, médical, professionnel	18,5% (5)	7,4% (2)	7,4% (2)	7,4% (2)	11,1% (3)	3,7% (1)
Scolaire/parascolaire & Dictionnaires/encyclopédies	7,7% (3)	2,6% (1)	0,0% (0)	2,6% (1)	7,7% (3)	10,3% (4)
Autres domaines éditoriaux	19,4% (6)	0,0% (0)	0,0% (0)	6,5% (2)	16,1% (5)	9,7% (3)

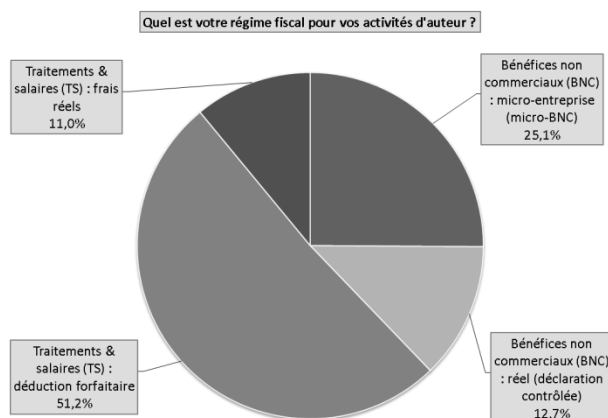
V. LES REVENUS D'AUTEUR EN 2013

1. REGIME FISCAL ET TVA SUR LES DROITS D'AUTEUR

NOTE DE COMPREHENSION :

Les **traitements et salaires** sont retenus pour le calcul de l'impôt après déduction des frais professionnels (forfaitairement à 10 % ou réels), puis l'impôt est calculé en fonction d'un barème.

Les **bénéfices non commerciaux (BNC)** regroupent les bénéfices des professions libérales et des charges et offices, ainsi que les produits ne se rapportant pas à une autre catégorie de revenus. Dans le régime « BNC réel », le bénéfice imposable résulte des recettes, déduction faite des dépenses liées à l'activité. Ce régime est obligatoire au-dessus d'un chiffre d'affaires de 32 900 €, mais peut être choisi en deçà de ce seuil. Sinon, c'est le régime « micro BNC » qui s'applique, avec un abattement forfaitaire de 34 % des recettes brutes pour déterminer le revenu imposable.



La majorité des affiliés répondants (51,2 %) déclarent leurs revenus, issus de leurs activités d'auteurs, en traitements et salaires avec déduction forfaitaire, notamment les plus de 50 ans, ceux vivant dans des foyers déclarant des revenus supérieurs à 30 000 € annuel nets et ceux se déclarant principalement auteurs de textes, traducteurs ou dramaturges.

La déclaration des revenus d'auteurs en traitements et salaires avec déduction des frais réels concerne 11 % des affiliés répondants, en particulier les scénaristes du cinéma et de

l'audiovisuel, les scénaristes BD ou ceux vivant au sein de foyers déclarant des revenus supérieurs à 75 000 € annuels nets.

Du côté des bénéfices non commerciaux (BNC), 25,1 % des affiliés répondants optent pour le régime de micro-BNC, contre 12,7 % pour un régime de BNC au réel. Ce régime de micro BNC est essentiellement choisi par ceux vivant au sein de foyers déclarant moins de 15 000 € annuels nets (38,6 %), par les illustrateurs (56,4 %) et par les dessinateurs/coloristes (59,5 %), dont effectivement une forte proportion vit au sein de foyers modestes.

REGIME FISCAL DES ARTISTES DU LIVRE AFFILIES A L'AGESSA	BENEFICES NON COMMERCIAUX (BNC) : MICRO-ENTREPRISE (MICRO-BNC)	BENEFICES NON COMMERCIAUX (BNC) : REEL (DECLARATION CONTROLEE)	TRAITEMENTS & SALAIRES (TS) : DEDUCTION FORFAITAIRE	TRAITEMENTS & SALAIRES (TS) : FRAIS REELS	TOTAL
Affiliés du Livre	25,1% (252)	12,7% (128)	51,2% (515)	11,0% (111)	100% (1006)
25 - 34 ans	56,6% (60)	4,7% (5)	29,3% (31)	9,4% (10)	100% (106)
35 - 49 ans	30,8% (139)	12,2% (55)	47,6% (215)	9,5% (43)	100% (452)
50 - 64 ans	12,6% (47)	15,2% (57)	59,4% (222)	12,8% (48)	100% (374)
65 ans et plus	8,1% (6)	14,9% (11)	63,5% (47)	13,5% (10)	100% (74)
Moins de 15.000 € nets en 2013 (soit 1.250 € par mois)	38,6% (59)	11,8% (18)	37,3% (57)	12,4% (19)	100% (153)
De 15.001 € à 30.000 € nets (soit de 1.250 à 2.500 € par mois)	32,9% (84)	11,4% (29)	46,3% (118)	9,4% (24)	100% (255)
De 30.001 € à 51.000 € nets (soit de 2.500 € à 4.250 € par mois)	22,8% (54)	8,4% (20)	59,5% (141)	9,3% (22)	100% (237)
De 51.001 € à 75.000 € nets (soit de 4.250 € à 6.250 € par mois)	13,8% (17)	19,5% (24)	57,7% (71)	8,9% (11)	100% (123)
Plus de 75.001 € nets (soit plus de 6.250 € par mois)	5,0% (5)	21,0% (21)	57,0% (57)	17,0% (17)	100% (100)
1/ LIVRE : Auteur de textes (écrivain, poète, essayiste, ouvrages scolaires, scientifiques...)	11,8% (42)	8,2% (29)	66,8% (237)	13,2% (47)	100% (355)
2/ LIVRE : Scénariste BD	21,4% (12)	17,9% (10)	37,5% (21)	23,2% (13)	100% (56)
3/ LIVRE : Traducteur	6,7% (15)	5,4% (12)	76,3% (171)	11,6% (26)	100% (224)
5/ LIVRE : Illustrateur	56,4% (93)	24,9% (41)	16,4% (27)	2,4% (4)	100% (165)
6/ LIVRE : Dessinateur, coloriste (BD)	59,5% (78)	16,8% (22)	18,3% (24)	5,3% (7)	100% (131)
7/ LIVRE : Graphiste, designer graphique	44,4% (4)	22,2% (2)	33,3% (3)	0,0% (0)	100% (9)
8/ THÉÂTRE : Auteur, dramaturge	13,3% (2)	6,7% (1)	66,7% (10)	13,3% (2)	100% (15)
13/ CINÉMA ET AUDIOVISUEL : Scénariste	0,0% (0)	23,1% (3)	30,8% (4)	46,2% (6)	100% (13)

Question : Quel est votre régime fiscal pour vos activités d'auteur ?

Concernant la retenue à la source par les éditeurs de la TVA sur les droits d'auteur, seuls 9,6 % des affiliés répondants ont entrepris des démarches auprès de leur service d'impôts afin d'y renoncer. C'est notamment le cas des auteurs aux revenus les plus modestes : les moins de 35 ans (18,1 %), les illustrateurs (24,1 %), les dessinateurs/coloristes (17,1 %) et les graphistes/designers graphiques (44,4 %).

Concernant la possibilité de dispense de précompte, 26,1 % des affiliés répondants ont effectué une demande auprès de l'Agessa pour en bénéficier, notamment les illustrateurs (69,7 %), les graphistes/designers graphiques (55,6 %), les dessinateurs/coloristes (42,3 %) et les moins de 35 ans (41,5 %).

2. REVENUS ISSUS DE LA VENTE OU DE L'EXPLOITATION D'ŒUVRES

Les montants des revenus issus de la vente ou de l'exploitation des œuvres (905 affiliés répondants sur cette question, soit 85 % de l'échantillon), qu'ils soient versés directement par des éditeurs, des producteurs, des diffuseurs ou par l'intermédiaire d'une société d'auteurs (Sacd, Sacem, Saif, Adagp, Scam, Sofia,...) **sont très disparates** (écart type de 31 146 €, soit un niveau élevé ; moyenne et 3^e quartile très proches, soit une importante dispersion des revenus les plus hauts ; la médiane se situe à 15 405 €).

25 % des affiliés répondants déclarent, pour 2013, moins de 8 799 € de revenus issus de la vente ou de l'exploitation de leurs œuvres. 23,8 % se trouvent donc sous le seuil d'affiliation à l'Agessa (8 487 € en 20103), en particulier les moins de 35 ans (32,6 %), ceux vivant au sein de foyers déclarant des revenus inférieurs à 15 000 € annuels nets (58 %), les graphistes/designers graphiques (50 %), les auteurs de textes (28 %) et les illustrateurs (27,7 %).

Les scénaristes BD sont ceux qui tirent les plus forts revenus de la vente et de l'exploitation de leurs œuvres, avec une moyenne s'établissant à 38 009 € et une médiane à 25 000 €. A l'inverse, les graphistes/designers graphiques semblent être ceux qui en retirent les plus faibles revenus, avec une moyenne s'établissant à 13 059 € et une médiane à 4 053 € (à noter que la faiblesse des effectifs - 8 répondants - ne permet pas de tirer de réelles conclusions sur ce dernier point).

Pour les autres populations d'affiliés répondants, si les revenus moyens sont très proches (par exemple, 20 437 € chez les illustrateurs et 23 167 € chez les dessinateurs/coloristes), les médianes révèlent de réels écarts : les médianes de revenus des auteurs de texte, illustrateurs et dessinateurs/coloristes sont, en effet, très en-dessous de celles des traducteurs, dont les revenus sont plus homogènes.

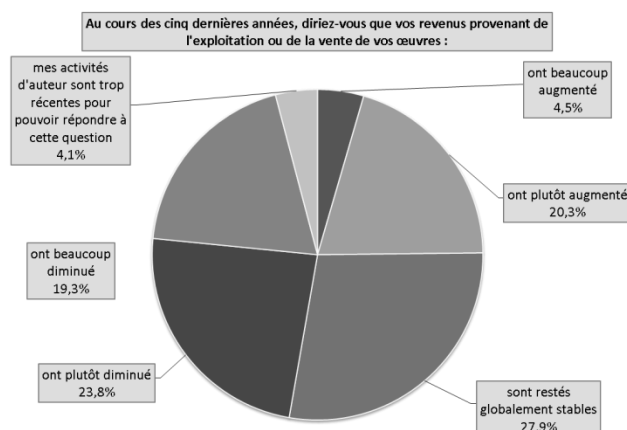
STATISTIQUES	REVENUS ISSUS DE LA VENTE OU DE L'EXPLOITATION D'ŒUVRES
Nb. d'observations	905
Minimum	22 €
Maximum	456 000 €
1er Quartile	8 799 €
Médiane	15 405 €
3ème Quartile	25 556 €
Moyenne	23 171 €
Ecart-type (n-1)	31 146 €

REVENUS ISSUS DE LA VENTE OU DE L'EXPLOITATION D'ŒUVRES (STATISTIQUES)	NB. D'OBSERVATIONS	MINIMUM	MAXIMUM	1ER QUARTILE	MEDIANE	3EME QUARTILE	MOYENNE
Affiliés	905	22 €	456 000 €	8 799 €	15 405 €	25 556 €	23 171 €
1/ LIVRE : Auteur de textes (écrivain, poète, essayiste, ouvrages scolaires, scientifiques...)	325	22 €	456 000 €	8 000 €	12 793 €	24 000 €	21 988 €
2/ LIVRE : Scénariste BD	51	1 002 €	152 000 €	13 512 €	25 000 €	41 036 €	38 009 €
3/ LIVRE : Traducteur	202	69 €	140 000 €	11 505 €	19 900 €	27 512 €	22 366 €
5/ LIVRE : Illustrateur	148	830 €	221 457 €	7 712 €	13 716 €	23 012 €	20 437 €
6/ LIVRE : Dessinateur, coloriste (BD)	113	75 €	187 119 €	8 930 €	15 888 €	23 077 €	23 167 €
7/ LIVRE : Graphiste, designer graphique	8	1 231 €	27 813 €	4 053 €	11 990 €	22 025 €	13 059 €
8/ THÉÂTRE : Auteur, dramaturge	12	7 232 €	80 000 €	13 189 €	19 500 €	24 445 €	25 410 €

Question : En 2013, quel a été le montant total net des revenus issus de la vente ou de l'exploitation de vos œuvres, qu'ils vous aient été versés directement par des éditeurs, des producteurs ou des diffuseurs ou par l'intermédiaire d'une société d'auteurs (Sacd, Sacem, Saif, Adagp, Scam, Sofia, ...)?

REVENUS ISSUS DE LA VENTE OU DE L'EXPLOITATION D'ŒUVRES	INFERIEUR A 5 000 €	5 000 € - 9 999 €	10 000 € - 19 999 €	20 000 € - 29 999 €	30 000 € - 39 999 €	40 000 € - 49 999 €	50 000 € - 100 000 €	SUPERIEUR A 100 000 €	TOTAL
Affiliés	12,0% (108)	18,3% (165)	30,3% (274)	20,1% (182)	7,7% (70)	3,4% (31)	5,3% (48)	2,9% (26)	100% (904)
1/ LIVRE : Auteur de textes (écrivain, poète, essayiste, ouvrages scolaires, scientifiques...)	13,9% (45)	21,9% (71)	31,1% (101)	15,4% (50)	8,3% (27)	2,5% (8)	4,3% (14)	2,8% (9)	100% (325)
2/ LIVRE : Scénariste BD	7,8% (4)	9,8% (5)	21,6% (11)	21,6% (11)	11,8% (6)	7,8% (4)	9,8% (5)	9,8% (5)	100% (51)
3/ LIVRE : Traducteur	9,4% (19)	11,9% (24)	29,2% (59)	26,7% (54)	11,4% (23)	5,9% (12)	4,5% (9)	1,0% (2)	100% (202)
5/ LIVRE : Illustrateur	14,2% (21)	19,6% (29)	33,8% (50)	19,6% (29)	5,4% (8)	2,7% (4)	1,4% (2)	3,4% (5)	100% (148)
6/ LIVRE : Dessinateur, coloriste (BD)	10,6% (12)	16,8% (19)	36,3% (41)	22,1% (25)	3,5% (4)	1,8% (2)	5,3% (6)	3,5% (4)	100% (113)
7/ LIVRE : Graphiste, designer graphique	37,5% (3)	12,5% (1)	12,5% (1)	37,5% (3)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	100% (8)
8/ THÉÂTRE : Auteur, dramaturge	0,0% (0)	25,0% (3)	25,0% (3)	33,3% (4)	0,0% (0)	0,0% (0)	16,7% (2)	0,0% (0)	100% (12)

Question : En 2013, quel a été le montant total net des revenus issus de la vente ou de l'exploitation de vos œuvres, qu'ils vous aient été versés directement par des éditeurs, des producteurs ou des diffuseurs ou par l'intermédiaire d'une société d'auteurs (Sacd, Sacem, Saif, Adagp, Scam, Sofia, ...)?



S'agissant de l'évolution de ces revenus d'auteur au cours des cinq dernières années, 24,8 % des affiliés répondants déclarent une balance positive, contre 43,1 % en tendance négative.

Cette tendance touche quasiment toutes les catégories (à l'exception des moins de 35 ans, des auteurs affiliés à l'Agessa après 2010 et de ceux vivant dans des foyers déclarant des revenus supérieurs à 75 000 € annuels nets), expliquant ainsi en partie le sentiment dominant de pessimisme (cf. verbatim en fin de document).

3. REVENUS CONNEXES EN 2013 TOUS DOMAINES CONFONDUS

La notion de revenus connexes/accessoires se révélant manifestement floue pour les affiliés répondants, des ajustements de données ont été faits. En effet, ont été pris en compte, les revenus accessoires déclarés à l'Agessa en 2013, ainsi que les revenus connexes du domaine du livre issus de l'activité d'auteur, c'est-à-dire les lectures d'œuvres (ou présentation si illustrateur) ; les bourses, résidences avec temps de création supérieur et inférieur à 70 % ; les rencontres publiques et débats en lien direct avec l'œuvre de l'auteur ; les cours donnés dans l'atelier ou le studio de l'auteur ; les ateliers artistiques ou d'écriture (dans la limite de 3 ou 51 ateliers par an, composés de 5 séances d'une journée maximum) ; les prix dotés.

Pour s'assurer de la fiabilité et de la cohérence des résultats, la somme de ces revenus connexes/accessoires enregistrés par l'Agessa a été comparée aux sommes déclarées dans le questionnaire à ce titre par les affiliés répondants.

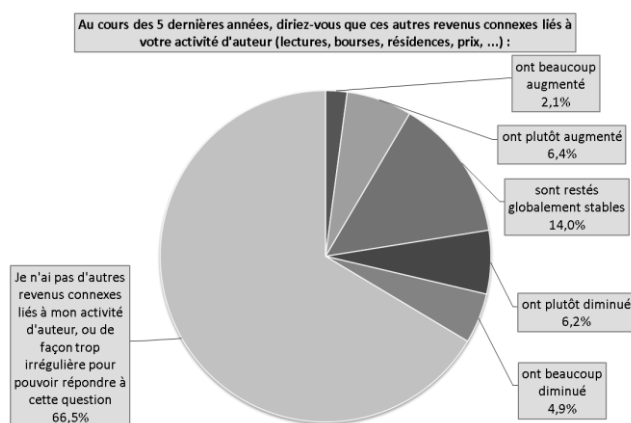
Globalement, 38 % des affiliés répondants (405 affiliés répondants) déclarent des revenus connexes/accessoires, avec une moyenne s'établissant à 4 950 €, la médiane à 2 185 € et le premier quartile à 743 € (c'est-à-dire, 25 % se situent en-dessous de cet indicateur).

Les auteurs de textes enregistrent les revenus connexes moyens les plus élevés, à hauteur de 5 628 € pour une médiane de 3 550 €. A l'inverse, avec un revenu moyen de 3 464 €, les scénaristes BD ont des revenus connexes significativement inférieurs à ceux de la moyenne générale et les traducteurs sont ceux qui atteignent les niveaux les plus faibles sur ce type de revenus (médiane à 1 091 € ; 1^{er} quartile à 370 €).

PROFIL / STATISTIQUES	NB. D'OBSERVATIONS	MINIMUM	MAXIMUM	1ER QUARTILE	MEDIANE	3EME QUARTILE	MOYENNE
Affiliés	405	25 €	58 731 €	743 €	2 185 €	6 068 €	4 950 €
1/ LIVRE : Auteur de textes (écrivain, poète, essayiste, ouvrages scolaires, scientifiques...)	165	150 €	58 731 €	1 200 €	3 550 €	7 656 €	5 628 €
2/ LIVRE : Scénariste BD	27	25 €	13 000 €	575 €	1 332 €	5 810 €	3 464 €
3/ LIVRE : Traducteur	57	81 €	28 226 €	370 €	1 091 €	2 250 €	4 035 €
5/ LIVRE : Illustrateur	76	110 €	24 200 €	796 €	2 396 €	5 227 €	3 979 €
6/ LIVRE : Dessinateur, coloriste (BD)	55	173 €	50 000 €	553 €	1 524 €	3 513 €	4 492 €

Au regard des principaux domaines éditoriaux, les revenus connexes moyens s'étalent de 3 669 € pour la bande dessinée à 10 045 € pour les sciences humaines et sociales (hors droit) ; ce dernier domaine, ainsi que la jeunesse et les essais/actualités/documents enregistrant les médianes les plus élevées (respectivement 4 278 €, et 2 808 € et 2 639 €).

DOMAINE EDITORIAL / STATISTIQUES	NB. D'OBSERVATIONS	MINIMUM	MAXIMUM	1ER QUARTILE	MEDIANE	3EME QUARTILE	MOYENNE
Art-beaux livres & Pratique	10	81 €	16 372 €	1 133 €	1 437 €	7 237 €	4 563 €
BD	91	25 €	50 000 €	565 €	1 450 €	4 609 €	3 669 €
Essais, actualité/documents	19	200 €	17 400 €	681 €	2 639 €	8 000 €	5 276 €
Jeunesse (tous types)	147	110 €	22 668 €	943 €	2 808 €	6 000 €	4 132 €
Littérature hors presse	97	120 €	30 000 €	593 €	2 000 €	7 700 €	5 238 €
Sciences humaines et sociales (hors droit) & Religion	26	125 €	58 731 €	820 €	4 278 €	15 066 €	10 045 €



S'agissant de l'évolution de ces revenus connexes au cours des cinq dernières années, les affiliés répondants estiment très majoritairement (66,5 %) qu'ils en ont perçu de manière trop irrégulière pour donner un réel jugement.

Parallèlement, 11,1 % des affiliés répondants estiment que ces revenus connexes ont globalement baissé ces dernières années, 14 % qu'ils sont restés globalement stables et 8,5 % qu'ils ont progressé ; cette balance favorable ne concernant que les moins de 35 ans, les auteurs vivant au sein de foyers déclarant des revenus annuels nets supérieurs à 75 000 € et ceux affiliés à l'Agessa après 2010.

4. REVENUS SALARIAUX DE CERTAINES PROFESSIONS ARTISTIQUES

Certaines professions artistiques, comme les réalisateurs, les metteurs en scène ou les photographes de presse sont en partie rémunérés en salaires. Toutefois, cela ne concernant qu'une infime part des affiliés répondants (seulement 5,5 %), les résultats doivent être envisagés avec précaution.

STATISTIQUE	ACTIVITE ARTISTIQUE REMUNEREE A LA FOIS EN DROITS D'AUTEUR ET EN SALAIRE (REALISATEUR, METTEUR EN SCENE, CHOREGRAPHE, PHOTOGRAPHE DE PRESSE, ...) : NIVEAU DE REMUNERATION DE LA PART SALARIALE 2013
Nb. d'observations	59
Minimum	60 €
Maximum	44 967 €
1er Quartile	1 085 €
Médiane	2 864 €
3ème Quartile	9 091 €
Moyenne	6 857 €
Ecart-type (n-1)	9 410 €

Question : Si vous exercez une activité artistique rémunérée à la fois en droits d'auteur et en salaire (réalisateur, metteur en scène, chorégraphe, photographe de presse, ...), indiquez ici le montant total net de la part salariale de votre rémunération en 2013 :

Comme précédemment dans le cas des revenus issus de la vente ou de l'exploitation des œuvres, les niveaux de rémunération des affiliés répondants sont très disparates, avec une moyenne de rémunération salariale s'établissant en 2013 à 6 857 €, une médiane à 2 864 € et un premier quartile à 1 085 €.

VI. LES REVENUS D'AUTEUR DANS LE DOMAINE DU LIVRE

1. REVENUS LIES A LA PUBLICATION DE LIVRES

Avec une moyenne s'établissant à 13 441 € et une médiane à 9 639 €, **les à-valoir constituent la première source de revenu des affiliés répondants qui en ont perçu et représentent même autour de la moitié des revenus liés à la publication de livres** (de 49 % à 56 % selon les modalités de calcul). La littérature, la bande dessinée et les sciences humaines et sociales (hors droit et religion) enregistrent les à-valoir moyens les plus élevés (respectivement 18 024 €, 15 172 € et 14 006 € d'à-valoir moyens). A l'inverse, la jeunesse (tous types), les arts/beaux livres/pratique et les essais/actualités/documents, présentent les à-valoir moyens les plus faibles (respectivement 9 405 €, 8 664 € et 8 511 € d'à-valoir moyens).

Les rémunérations proportionnelles sur ventes après couverture des à-valoir sont assez proches des à-valoir en termes de montant moyen (12 697 €), mais concernent moins d'auteurs et présentent des niveaux de rémunération fortement dispersés, avec une médiane (à 2 765 €) très éloignée de la moyenne.

Les rémunérations forfaitaires pour collaboration à des livres ne concernent, quant à elles, qu'une population restreinte d'affiliés répondants, avec des niveaux de rémunération plus faibles. C'est également le cas des droits étrangers (moyenne à 7 317 €) et des droits dérivés (moyenne à 4 297 €), qui présentent également de fortes dispersions, avec des médianes très éloignées de la moyenne (respectivement 1 248 € et 1 422 €).

A partir de ces données, les revenus moyens directement liés à la publication de livres ont pu être répartis, pour un auteur affilié du livre « type », selon les modes de rémunération ou les catégories de publication :

- Les publications grand format représentent l'essentiel des revenus issus de la vente ou de l'exploitation des œuvres des auteurs affiliés du livre (entre 91 % et 93 % selon les méthodes calcul), tandis que le numérique n'en représente qu'une part infime (entre 1,3 % et 1,8 %).
- Les à-valoir constituent la première source de revenus issus des ventes ou de l'exploitation des œuvres des affiliés du livre qui en ont perçu. Viennent ensuite les rémunérations proportionnelles sur les ventes (entre 20,4 % et 29,6 % des revenus) et les rémunérations forfaitaires pour des collaborations à des ouvrages (entre 12,3 % et 16,8 %).

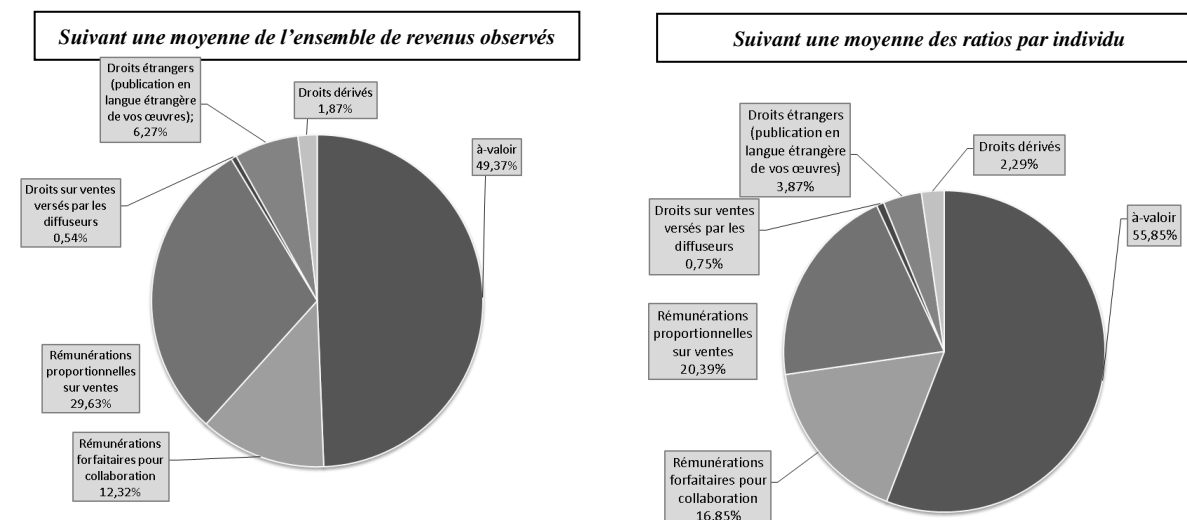
TYPE DE REVENUS	PUBLICATIONS GRAND FORMAT	POCHES, CLUBS	NUMERIQUE	TOTAL
A-valoir	13299 € 9630 € (509)	7882 € 2400 € (53)	3928 € 500 € (18)	13441 € 9639 € (540)
Rémunérations forfaitaires pour collaboration à des livres (collectifs, préfaces, éditions critiques...)	8804 € 5000 € (181)	5931 € 3800 € (21)	8471 € 3737 € (11)	9011 € 5000 € (201)
Rémunérations proportionnelles sur ventes après couverture des à-valoir (publications à compte d'éditeur uniquement)	12717 € 2517 € (323)	6649 € 2200 € (37)	192 € 41,5 € (12)	12697 € 2765 € (343)
Droits sur ventes versés par les diffuseurs (livres autoédités uniquement)	7212 € 1259 € (10)	-	-	5627 € 748 € (14)
TOTAL	18443 € 11973 € (680)	8129 € 2926 € (97)	4034 € 570 € (43)	18859 € 12058 € (716)
Droits étrangers (publication en langue étrangère de vos œuvres)		7317 € 1247,5 € (126)		
Droits dérivés (adaptation radio/cinéma/audiovisuel/musique, droits sur représentations théâtrales, droits sur produits dérivés)		4297 € 1422 € (64)		

Question : En 2013, quel a été le montant des revenus directement liés à vos publications de livres ?
Les chiffres présentés dans ce tableau sont d'un côté la moyenne et de l'autre la médiane. Entre parenthèses est inscrit le nombre d'observations à partir duquel ces calculs ont été réalisés.

Exemple de lecture de ce tableau : La moyenne de rémunération d'un auteur du livre en à-valoir pour une publication grand format est de 13 299 €. La médiane est, elle, à 9 630 €. Ces calculs se basent sur 509 observations.

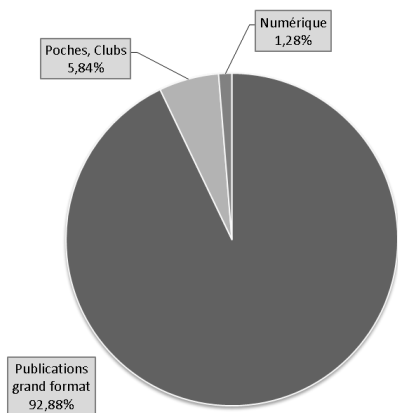
A-VALOIR PAR DOMAINE EDITORIAL PRINCIPAL	NB. D'OBSERVATIONS	MINIMUM	MAXIMUM	1ER QUANTILE	MEDIANE	3EME QUANTILE	MOYENNE
Art-beaux livres & Pratique	22	688 €	29 000 €	2 126 €	4 550 €	10 010 €	8 664 €
BD	147	275 €	65 000 €	7 000 €	12 000 €	20 000 €	15 172 €
Essais, actualité/documents	30	682 €	27 218 €	4 163 €	5 690 €	11 675 €	8 511 €
Jeunesse (tous types)	156	250 €	69 000 €	2 538 €	5 978 €	12 000 €	9 405 €
Littérature hors presse	133	367 €	120 000 €	7 000 €	13 594 €	23 496 €	18 024 €
Sciences humaines et sociales (hors droit) & Religion	30	459 €	124 000 €	4 210 €	8 999 €	14 265 €	14 006 €

Par type de rémunération

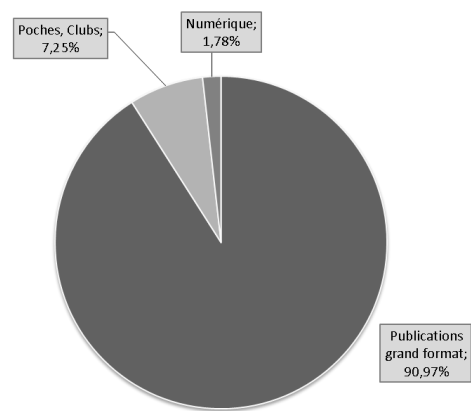


Par type de publications

Suivant une moyenne de l'ensemble de revenus observés

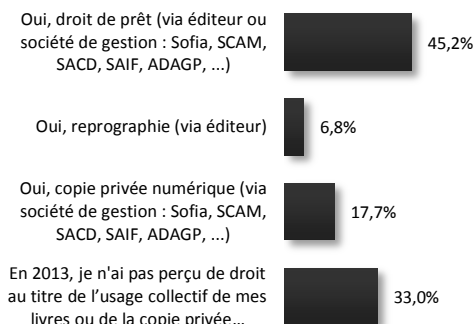


Suivant une moyenne des ratios par individu



2. REVENUS AU TITRE DE L'USAGE COLLECTIF OU DE LA COPIE PRIVEE NUMERIQUE

Toujours en 2013, avez-vous perçu des droits au titre de l'usage collectif de vos livres ou de la copie privée numérique ?



Près de 70 % des affiliés répondants déclarent avoir perçu, en 2013, des revenus au titre de l'usage collectif de leurs livres ou de la copie privée numérique (moyenne à 878 €, médiane à 400 €).

Les moins de 35 ans et ceux affiliés à l'Agessa après 2010 ont perçu moins de droits relatifs à l'usage collectif de leurs œuvres ou à la copie privée numérique (respectivement 41 % et 49 %) que ceux affiliés depuis plus longtemps ou que les illustrateurs, dont 77 % ont perçu des revenus à ce titre.

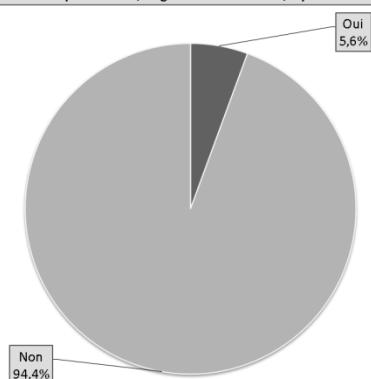
Par ailleurs, en 2013, près de la moitié des affiliés répondants (45,2 %) a perçu des droits de prêt (moyenne à 720 €, médiane à 348 €), 17,7 % ont touché des droits au titre de la copie privée numérique (moyenne à 384 €, médiane à 150 €) et 6,8 % ont tiré des revenus de la reprographie (moyenne à 928 €, médiane à 200 €).

TYPE DE REVENUS	MOYENNE MEDIANE	NOMBRE D'OBSERVATIONS POUR LE CALCUL
Droit de prêt (via éditeur ou société de gestion : Sofia, SCAM, SACD, SAIF, ADAGP, ...)	720 € 348 €	400 observations
Reprographie (via éditeur)	928 € 200 €	47 observations
Copie privée numérique (via société de gestion : Sofia, SCAM, SACD, SAIF, ADAGP, ...)	384 € 150 €	154 observations
Revenu total	878 € 400 €	445 observations

Question : Toujours en 2013, quel a été le montant des droits que vous avez éventuellement perçus au titre de l'usage collectif de vos livres ou de la copie privée numérique ?

3. REVENUS ISSUS DE LA VENTE D'ŒUVRES ORIGINALES

En 2013, avez-vous perçu des revenus pour la vente d'originaux de vos œuvres (ex : planches BD, originaux d'illustrations, ...) ?



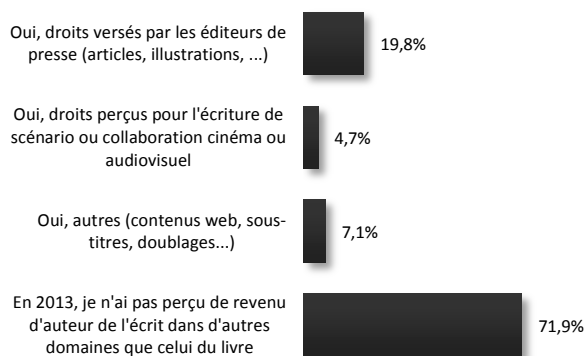
5,6 % des affiliés répondants (soit 60 effectifs) déclarent avoir perçu, en 2013, des revenus issus de la vente d'œuvres originales (ex. : planches BD, originaux d'illustrations,...).

Assez logiquement, les illustrateurs (41,7 %) et les dessinateurs/coloristes (30 %) sont ceux qui bénéficient le plus de ce type de revenus, même si certains auteurs de textes ou scénaristes BD (qui pour la plupart déclarent une activité artistique secondaire dans l'illustration, le dessin ou la photographie) en perçoivent également.

La moyenne des revenus issus de la vente d'œuvres originales s'établit à 3 040 €, la médiane à 1 059 € et 75 % des auteurs touchent moins de 2 833 € à ce titre.

4. REVENUS D'AUTEUR DE L'ECRIT DANS DES DOMAINES AUTRES QUE LE LIVRE

Et en 2013, avez-vous perçu des revenus d'auteur de l'écrit dans des domaines autres que le livre et pour quel montant ?



28,1 % des affiliés répondants ont touché, en 2013, des revenus d'auteur de l'écrit dans d'autres domaines que celui du livre (moyenne à 4 550 € ; médiane à 2 039 €).

Il s'agit essentiellement de droits versés par les éditeurs de presse (19,8 %) ; les droits perçus pour l'écriture de scénarios ou d'autres contenus ne restant qu'assez marginaux (respectivement 4,7 % - principalement au bénéfice de scénaristes et de certains auteurs de l'écrit - et 7,1 % - principalement au bénéfice d'auteurs de l'écrit, de traducteurs et d'illustrateurs.).

Les niveaux de rémunérations sur ce type de revenus sont loin d'être négligeables, avec un revenu moyen s'établissant à 12 446 € pour l'écriture d'un scénario (médiane à 4 968 €) et à 6 520 € pour d'autres contenus, type contenus web, sous-titres, doublages (médiane à 2 950 €).

Proportionnellement, les moins de 35 ans (33,6 %), les illustrateurs et les graphistes/designers graphiques bénéficient plus de ce type de revenus que les autres catégories d'auteurs affiliés.

TYPE DE REVENUS	MOYENNE MEDIANE	NOMBRE D'OBSERVATIONS POUR LE CALCUL
Droits versés par les éditeurs de presse (articles, illustrations, ...)	4540 € 2039 €	181 observations
Droits perçus pour l'écriture de scénario ou collaboration cinéma ou audiovisuel	12 446 € 4968 €	45 observations
Autres (contenus web, sous-titres, doublages...)	6520 € 2950 €	68 observations

Question : Et en 2013, quels ont été vos revenus d'auteur de l'écrit dans des domaines autres que le livre ?

5. FOCUS SUR LES A-VALOIR

Compte tenu des différences de carrière et de volume de publications, la problématique des à-valor le plus élevé perçu depuis le début de l'activité et du montant du dernier à-valor perçu pour la publication d'un livre (dans le cadre du domaine principal de publication, c'est-à-dire celui où la notoriété ou l'œuvre précédemment publiée est la plus à même de peser sur le niveau de l'à-valor).

Sous cet angle, la moyenne de l'à-valor le plus élevé depuis le début de l'activité d'auteur s'établit à 9 138 € (médiane à 4 950 €) et la moyenne du dernier à-valor perçu pour la publication d'un livre à 6 279 € (médiane à 2 810 €).

MONTANT DES A-VALOIR PERÇUS	MOYENNE MEDIANE	NOMBRE D'OBSERVATIONS POUR LE CALCUL
A-valor le plus élevé pour la publication d'un livre	9138 € 4950 € *	571 observations
Dernier à-valor perçu pour la publication d'un livre	6279 € 2810 €	552 observations

Question : Depuis le début de votre activité d'auteur de livres, quel est le montant de l'à-valor le plus élevé que vous ayez perçu pour la publication d'un livre dans votre domaine principal de publication, ainsi que le dernier perçu ?

PAR DOMAINE EDITORIAL PRINCIPAL	A-VALOIR LE PLUS ELEVE POUR LA PUBLICATION D'UN LIVRE	DERNIER A-VALOIR PERÇU POUR LA PUBLICATION D'UN LIVRE
Art-beaux livres & Pratique	5784 € 3000 € (23)	2235 € 2000 € (24)
BD	12142 € 10000 € (157)	9297 € 7000 € (153)
Essais, actualité/documents	12762 € 6000 € (34)	5146 € 3000 € (32)
Jeunesse (tous types)	4655 € 3000 € (193)	2426 € 2000 € (188)
Littérature hors presse	14828 € 5000 € (100)	12200 € 4000 € (96)
Sciences humaines et sociales (hors droit) & Religion	5283 € 4500 € (25)	3865 € 2000 € (25)

Les chiffres présentés dans ce tableau sont d'un côté la moyenne et de l'autre la médiane. Entre parenthèses est inscrit le nombre d'observations à partir duquel ces calculs ont été réalisés.

Les derniers à-valor perçus sont, en moyenne, plus élevés dans les domaines de la littérature et de la bande dessinée (respectivement 12 200 € et 9 297 €) qu'en jeunesse ou arts/beaux livres/pratique, où ils sont bien plus faibles (respectivement 2 426 € et 2 235 €). Toutefois, si la bande dessinée présente des niveaux d'à-valor assez homogènes avec une médiane (à 7 000 €) relativement proche de la moyenne, en littérature, les à-valor sont très disparates avec une médiane (à 4 000 €) très éloignée de la moyenne.

En sciences humaines et sociales/religion et essais/actualités/documents, les niveaux moyens des derniers à-valor perçus sont également en-deçà de la moyenne totale. Néanmoins, la moyenne de l'à-valor le plus élevé démontre le potentiel rémunérateur des essais/actualités/documents (12 762 €)

6. FOCUS SUR LES TARIFS AU FEUILLET

La rémunération des traducteurs a été appréhendée au regard du tarif au feuillet le plus élevé et du dernier tarif au feuillet obtenu dans le domaine principal de publication.

Assez homogènes et en cohérence avec les résultats de l'enquête de l'ATLF sur la rémunération des traducteurs littéraires⁷, le tarif le plus élevé au feuillet atteint en moyenne 23,6 € (médiane 22 €) et le dernier tarif au feuillet 20,9 € (médiane à 21 €).

TARIF AU FEUILLET	MOYENNE MEDIANE	NOMBRE D'OBSERVATIONS POUR LE CALCUL
Tarif au feuillet le plus élevé	23,6 € 22 €	229 observations
Dernier tarif au feuillet	20,9 € 21 €	225 observations

Question : Depuis le début de votre activité d'auteur de livres, quel est le montant du tarif au feuillet le plus élevé que vous avez perçu pour la publication d'un livre dans votre domaine principal de publication, ainsi que le dernier perçu ?

Sous l'angle du domaine éditorial principal, **les derniers tarifs moyens au feuillet se révèlent également assez linéaires**, allant de 19,2 € à 19,8 €, à l'exception des sciences humaines et sociales (hors droit)/religion où il atteint 24 € en moyenne, démontrant une meilleure rémunération des traductions sur des domaines de spécialités.

PAR DOMAINE EDITORIAL PRINCIPAL	TARIF AU FEUILLET LE PLUS ELEVE POUR LA PUBLICATION D'UN LIVRE	DERNIER TARIF AU FEUILLET PERCU POUR LA PUBLICATION D'UN LIVRE
Art-beaux livres & Pratique	22,1 € 20,5 € (24)	19,2 € 18 € (23)
Essais, actualité/documents	25,1 € 22 € (19)	19,7 € 19,5 € (20)
Jeunesse (tous types) & BD	20,7 € 21 € (30)	19,4 € 20 € (30)
Littérature hors presse	21,8 € 22 € (121)	19,8 € 21 € (118)
Sciences humaines et sociales (hors droit) & Religion	29,4 € 25 € (27)	24 € 23,5 € (26)

7. FOCUS SUR LES TARIFS AU FEUILLET DES COLORISTES ET DESSINATEURS

Bien que cette variable soit manquante au sein du questionnaire initial, la rémunération des coloristes et dessinateurs a pu être isolée et appréhendée au regard du tarif à la planche le plus élevé et du dernier tarif à la planche perçu (cf. tableau ci-dessous).

TARIF A LA PLANCHE	MOYENNE MEDIANE	NOMBRE D'OBSERVATIONS POUR LE CALCUL
Tarif à la planche le plus élevé	205 € 160 €	31 observations
Dernier tarif à la planche	150 € 100 €	24 observations

Question : Depuis le début de votre activité d'auteur de livres, quel est le montant du tarif à la planche le plus élevé que vous avez perçu pour la publication d'un livre dans votre domaine principal de publication, ainsi que le dernier perçu ?

⁷ Cette enquête mentionne une fourchette moyenne de rémunération, allant de 19 € à 21 € pour l'anglais, de 21 € à 23 € pour l'allemand, l'italien et l'espagnol, de 22 € à 24,5 € pour les autres langues.
<http://www.atlf.org/wp-content/uploads/2014/04/Enqu%C3%AAte-de-R%C3%A9mun%C3%A9ration-2013.pdf>.

8. FOCUS SUR LE TAUX DE DROITS PROPORTIONNELS

Dans la mesure où la plupart des contrats prévoient des taux progressifs selon le niveau des ventes, la problématique des taux de droits proportionnels a été appréhendée au regard du taux minimum et du taux maximum figurant dans le dernier contrat pour les ventes à l'exemplaire de livres imprimés, mais également au regard du statut de l'affilié répondant, soit auteur unique, soit co-auteur.

En tant qu'auteur unique, le taux moyen le plus faible obtenu pour les ventes à l'exemplaire de livres imprimés s'établit à 5,70 % (médiane à 6 %) et le taux moyen le plus élevé à 7,86 % (médiane à 8 %). En tant que co-auteur, le taux moyen le plus faible obtenu atteint 2,82 % (médiane à 2 %) et le taux moyen le plus élevé 4,99 % (médiane à 4 %).

Concernant le dernier contrat, le taux moyen le plus faible obtenu pour les ventes à l'exemplaire de livres imprimés s'établit à 5,70 % (médiane à 6 %) et le taux moyen le plus élevé à 7,85 % (médiane à 8 %).

TAUX DE DROITS PROPORTIONNELS	MOYENNE MEDIANE	NOMBRE D'OBSERVATIONS POUR LE CALCUL
[En tant qu'auteur unique] Taux de droits proportionnels le plus faible pour les ventes à l'exemplaire de livres imprimés	5,70% 6% *	472 observations
[En tant qu'auteur unique] Taux de droits proportionnels le plus élevé obtenu pour les ventes à l'exemplaire de livres imprimés	7,86% 8%	523 observations
[En tant que co-auteur] Taux de droits proportionnels le plus faible pour les ventes à l'exemplaire de livres imprimés	2,82% 2%	414 observations
[En tant que co-auteur] Taux de droits proportionnels le plus élevé obtenu pour les ventes à l'exemplaire de livres imprimés	4,99% 4%	437 observations
Taux minimum figurant dans le dernier contrat pour les ventes à l'exemplaire de livres imprimés	5,70% 6%	556 observations
Taux maximum figurant dans le dernier contrat pour les ventes à l'exemplaire de livres imprimés	7,85% 8%	552 observations

Question 1^{ère} partie du tableau : Depuis le début de votre activité d'auteur de livres, toujours dans votre domaine principal de publication, quel sont les taux de droits proportionnels les plus faibles et plus élevés que vous avez obtenus pour les ventes à l'exemplaire de livres imprimés ?

Question 2^{ème} partie du tableau : Dans le dernier contrat que vous avez signé dans votre domaine principal de publication, quels sont le taux de droits proportionnels minimum et maximum figurant au contrat pour les ventes à l'exemplaire de livres imprimés ?

* Les chiffres présentés dans ces tableaux sont d'un côté la moyenne et de l'autre la médiane.

Sous l'angle du domaine éditorial principal et du dernier contrat signé, **les taux de droits proportionnels sont les plus élevés en bande dessinée, essais/actualités/documents et significativement les plus faibles en jeunesse (tous types) et art-beaux livres/pratique (cf. tableaux ci-dessous et ci-après).**

PAR DOMAINE EDITORIAL PRINCIPAL	EN TANT QU'AUTEUR UNIQUE		EN TANT QUE CO-AUTEUR	
	TX DE DROITS PROPORTIONNELS LE PLUS FAIBLE	TX DE DROITS PROPORTIONNELS LE PLUS ELEVE	TX DE DROITS PROPORTIONNELS LE PLUS FAIBLE	TX DE DROITS PROPORTIONNELS LE PLUS ELEVE
	Art-beaux livres & Pratique	4,16% 4,00% (25)	8,00% 8,00% (28)	2,64% 1,75% (12)
BD	6,90% 8,00% (82)	10,8% 10,0% (89)	4,01% 4,00% (139)	6,40% 6,00% (148)
Essais, actualité/documents	5,91% 6,00% (33)	8,46% 8,25% (34)	2,32% 2,00% (17)	4,92% 4,00% (19)
Jeunesse (tous types)	4,07% 5,00% (133)	6,74% 7,00% (147)	1,93% 2,00% (149)	4,07% 4,00% (151)
Littérature hors presse	4,36% 5,00% (144)	7,13% 8,00% (159)	1,98% 1,00% (48)	3,37% 2,00% (47)
Sciences humaines et sociales (hors droit) & Religion	4,86% 3,00% (26)	7,30% 7,00% (35)	4,19% 1,00% (17)	5,35% 3,00% (24)

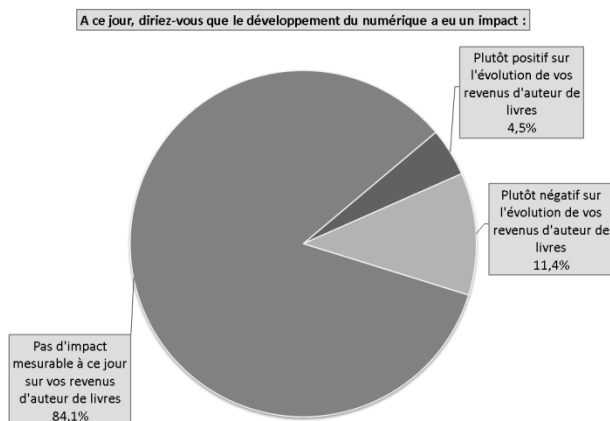
PAR DOMAINE EDITORIAL PRINCIPAL	TAUX MINIMUM FIGURANT DANS LE DERNIER CONTRAT POUR LES VENTES A L'EXEMPLAIRE DE LIVRES IMPRIMES	TAUX MAXIMUM FIGURANT DANS LE DERNIER CONTRAT POUR LES VENTES A L'EXEMPLAIRE DE LIVRES IMPRIMES
Art-beaux livres & Pratique	4,89% 6,00% (25)	6,80% 7,50% (26)
BD	7,25% 8,00% (147)	9,87% 11,0% (143)
Essais, actualité/documents	6,88% 8,00% (32)	9,25% 10,0% (32)
Jeunesse (tous types)	4,43% 4,00% (159)	6,07% 6,00% (156)
Littérature hors presse	5,49% 6,00% (135)	7,50% 8,00% (138)
Sciences humaines et sociales (hors droit) & Religion	5,76% 4,00% (24)	8,65% 5,00% (23)

Question : Dans le dernier contrat que vous avez signé dans votre domaine principal de publication, quels sont le taux de droits proportionnels minimum et maximum figurant au contrat pour les ventes à l'exemplaire de livres imprimés ?

PAR ACTIVITE PRINCIPAL EXERCEE	TAUX MINIMUM FIGURANT DANS LE DERNIER CONTRAT POUR LES VENTES A L'EXEMPLAIRE DE LIVRES IMPRIMES				
	AUTEURS DE TEXTES	SCENARISTES BD	TRADUCTEURS	ILLUSTRATEURS	DESSINATEURS / COLORISTES
Tout domaine confondu	6,46% 6,50% (220)	6,40% 7,00% (41)	2,02% 1,00% (102)	4,95% 5,00% (75)	7,29% 8,00% (92)
Art-beaux livres & Pratique	5,93% 6,00% (20)	-	-	-	-
BD	-	6,36% 7,50% (38)	-	7,59% 8,00% (14)	7,30% 8,00% (88)
Essais, actualité/documents	7,61% 8,00% (27)	-	-	-	-
Jeunesse (tous types)	5,06% 5,00% (83)	-	1,60% 1,00% (13)	4,13% 4,00% (55)	-
Littérature hors presse	8,44% 10,00% (60)	-	2,10% 1,00% (63)	-	-
Sciences humaines et sociales (hors droit) & Religion	5,17% 5,00% (13)	-	-	-	-

PAR ACTIVITE PRINCIPAL EXERCEE	TAUX MAXIMUM FIGURANT DANS LE DERNIER CONTRAT POUR LES VENTES A L'EXEMPLAIRE DE LIVRES IMPRIMES				
	AUTEURS DE TEXTES	SCENARISTES BD	TRADUCTEURS	ILLUSTRATEURS	DESSINATEURS / COLORISTES
Tout domaine confondu	9,03% 9,00% (216)	9,00% 10,00% (41)	2,83% 2,00% (105)	7,34% 6,00% (74)	9,84% 12,0% (88)
Art-beaux livres & Pratique	8,21% 8,00% (21)	-	-	-	-
BD	-	9,11% 10,00% (38)	-	14,6% 12,0% (13)	9,78% 12,0% (84)
Essais, actualité/documents	10,26% 10,00% (27)	-	-	-	-
Jeunesse (tous types)	7,09% 7,00% (79)	-	2,00% 1,00% (13)	5,51% 5,00% (56)	-
Littérature hors presse	11,43% 12,00% (60)	-	2,96% 2,00% (64)	-	-
Sciences humaines et sociales (hors droit) & Religion	7,59% 8,00% (11)	-	-	-	-

9. IMPACT DU NUMERIQUE



Dans l'ensemble, les affiliés répondants sont sereins vis-à-vis de l'éventuel impact du développement du numérique sur leurs revenus.

En effet, si 11,4 % des affiliés répondants affirment que le numérique a eu un impact négatif sur l'évolution de leurs revenus, 4,5 % considèrent au contraire qu'il a eu un impact positif et une très large majorité (84,1 %) estime qu'il n'y a aucun impact mesurable.

VII. LES ACTIVITES ET REVENUS CONNEXES, DANS LE DOMAINE DU LIVRE

1. PARTICIPATION A DES EVENEMENTS ET ACTIVITES CONNEXES DU LIVRE

Sont récapitulées ci-dessous les participations des affiliés répondants à des événements littéraires ou activités connexes du livre, ainsi que les conditions financières y étant associées, pour l'année 2013.

TYPES D'EVENEMENTS	POURCENTAGE D'AFFILIES PARTICIPANTS	NOMBRE DE FOIS MOYEN ET MEDIAN	POURCENTAGE D'EVENEMENTS DEFRAYES	POURCENTAGE D'EVENEMENTS REMUNERES	REMUNERATION TOTALE MOYENNE ET MEDIANE	REMUNERATION MOYENNE ET MEDIANE POUR 1 SEUL EVENEMENT
Lectures publiques par vous-même de vos œuvres (accompagnées ou non d'une présentation de vos œuvres), présentations publiques de vos œuvres si vous êtes illustrateur	29% (310)	7 3	61,7%	46,0%	2075 € 934 € (158)	361 € 324 € (153)
- Dans une librairie	11,2% (120)	3,3 2	48,9%	9,2%	266 € 248 € (7)	239 € 200 € (7)
- Dans une grande surface culturelle (Fnac, Cultura...)	6,6% (70)	3,3 2	75,3%	23,4%	1025 € 500 € (13)	381 € 250 € (13)
- Dans un salon ou une foire du livre	15,6% (167)	4,2 2	77,0%	44,0%	1136 € 400 € (67)	327 € 274 € (59)
- A destination d'un public scolaire (en classe, bibliothèque ou autre lieu)	15,1% (161)	5,1 3	75,1%	87,1%	1880 € 1000 € (123)	396 € 351 € (123)
- Dans une bibliothèque (hors public scolaire)	7,7% (82)	2,6 1	81,0%	83,0%	635 € 320 € (53)	288 € 241 € (53)
- Dans une maison de retraite, un hôpital ou un établissement pénitentiaire	0,7% (7)	2,3 1	38,0%	72,0%	280 € 235 € (6)	256 € 220 € (5)
- Autres lieux	2,3% (25)	2,2 2	62,9%	63,2%	652 € 396 € (12)	271 € 250 € (12)
Rencontres publiques ou débats en lien direct avec votre œuvre (sans lecture par vous-même de vos œuvres)	20,6% (220)	6 3	51,5%	32,7%	1423 € 703 € (80)	316 € 286 € (80)
- Dans une librairie	7,4% (79)	3,6 2	50,0%	9,2%	232 € 225 € (7)	202 € 215 € (153)
- Dans une grande surface culturelle (Fnac, Cultura...)	3,3% (35)	1,8 1	59,4%	6,5%	300 € 300 € (2)	300 € 300 € (2)
- Dans un salon ou une foire du livre	11,4% (122)	3,3 2	75,7%	30,8%	1160 € 425 € (26)	305 € 267 € (26)
- A destination d'un public scolaire (en classe, bibliothèque ou autre lieu)	6,9% (74)	5,1 2	71,6%	73,7%	1221 € 832 € (48)	308 € 250 € (47)
- Dans une bibliothèque (hors public scolaire)	4,5% (48)	1,5 1	67,1%	61,2%	443 € 250 € (22)	287 € 250 € (22)
- Dans une maison de retraite, un hôpital ou un établissement pénitentiaire	0,3% (3)	1 1	0,0%	66,7%	225 € 225 € (2)	225 € 225 € (2)
- Autres lieux	2,9% (42)	3,1 2	58,7%	38,0%	950 € 400 € (11)	413 € 370 € (11)
Signatures dans des salons ou foires du livre (sans lecture ou présentation)	22,4% (239)	6,9 4	75,0%	5,3%	317 € 230 € (27)	198 € 177 € (27)
Ateliers d'écriture ou master class donnés dans votre lieu usuel de création	1,7% (18)	2,9 2	61,5%	96,1%	838 € 540 € (13)	315 € 285 € (12)
Autres ateliers ou master class donnés hors de votre lieu usuel de création	5,8% (62)	4,1 2	72,8%	88,4%	1386 € 765 € (50)	469 € 312 € (50)

Question : En 2013, indiquez le nombre de fois où vous avez participé aux événements ou réalisé les activités ci-dessous, et précisez à quelles conditions financières (défraiement, rémunération) :

En 2013, près de la moitié des affiliés répondants (47,6 %) a participé à au moins l'un de ces événements ou l'une de ces activités connexes, notamment les lectures ou présentations publiques d'œuvres (29 %), dans le cadre de salons du livre (15,6 %) ou à destination d'un public scolaire (15,1 %). Viennent ensuite les signatures dans les salons ou foires du livre (22,4 %) et les rencontres publiques/débats en lien direct avec l'œuvre de l'auteur (20,6 %), en particulier dans le cadre d'un salon ou d'une foire du livre (11,4 %).

En termes de conditions financières, si les ateliers d'écriture et autres ateliers, dans et hors du lieu usuel de création, sont quasiment tous rémunérés, seulement 46 % des lectures publiques, 32,7 % des rencontres publiques et 5,3 % des signatures le sont. Les niveaux de rémunération sont assez homogènes (à l'exception des signatures dont la rémunération est plus faible), avec des montants moyens s'établissant à 316 € pour des rencontres publiques, à 361 € pour des lectures publiques, à 315 € pour un atelier d'écriture dans le lieu usuel de création et à 469 € pour un atelier hors du lieu usuel de création.

2. REMUNERATIONS DES AUTEURS DANS LES MANIFESTATIONS LITTERAIRES

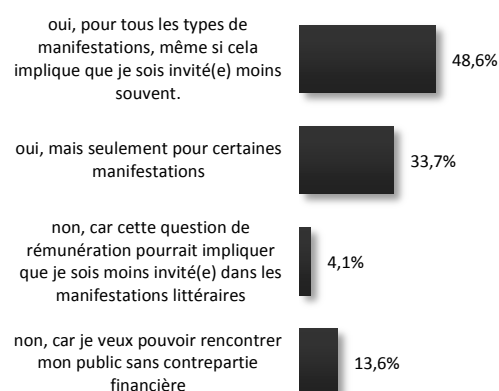
Les affiliés répondants sont très majoritairement favorables à la mise en place de rémunérations des auteurs lorsqu'ils participent à des manifestations littéraires.

48,6 % (dont 57,7 % d'illustrateurs, 56,6 % d'affiliés avant 1990 et 64 % de plus de 65 ans) souhaiteraient, en effet, que les auteurs soient systématiquement rémunérés pour leur participation à une manifestation littéraire, quel que soit le type de manifestation, même si cela implique des invitations moins fréquentes.

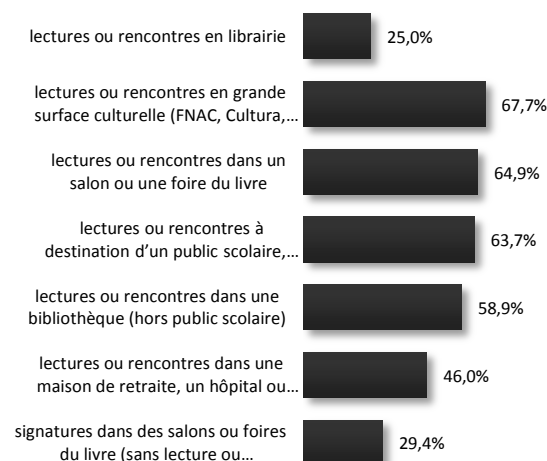
Parallèlement, 33,7 % des affiliés répondants se prononcent en faveur de rémunérations ciblées sur certains événements, comme les lectures ou rencontres en grande surface culturelle (67,7 %), les lectures ou rencontres publiques dans un salon ou une foire du livre (64,9 %), les lectures ou rencontres à destination d'un public scolaire (63,7 %) et les lectures ou rencontres dans une bibliothèque hors public scolaire (58,9 %). En revanche, la rémunération pour des lectures ou des rencontres en librairie, ou pour des signatures dans les salons et foires du livre semblent plus discutées (respectivement 25 % et 29,4 %).

Seuls 4,1 % des affiliés répondants sont opposés à cette mesure, par crainte d'être moins invités dans les manifestations littéraires, et 13,6 % y sont réfractaires (notamment ceux vivant au sein de foyers déclarant les revenus les plus élevés), du fait de leur conception même de leur activité d'auteur.

Seriez-vous favorable à la rémunération systématique des auteurs dans les manifestations littéraires ?



Merci de cocher dans la liste ci-dessous celles sur lesquelles vous seriez favorable à une rémunération systématique :

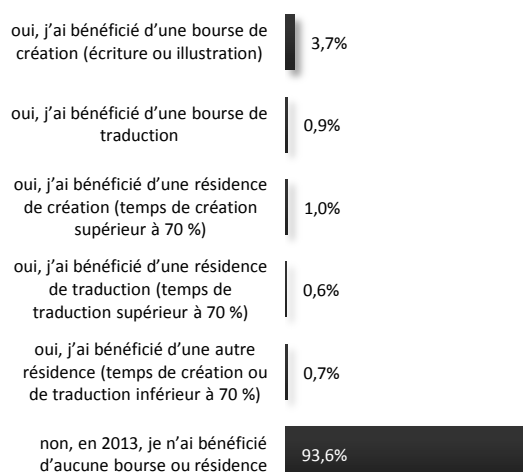


3. PRIX LITTERAIRES

10,5 % des affiliés répondants déclarent avoir reçu un prix littéraire en 2013, qu'il s'agisse d'un prix doté (3,1 %) ou non (7,7 %). Proportionnellement, les jeunes de moins de 34 ans et les dessinateurs/coloristes semblent moins bénéficier de prix dotés et plus encouragés par des prix non dotés (respectivement 9,1 % et 13,4 % déclarent avoir gagné un prix non doté en 2013). En revanche, les scénaristes (BD, cinéma et audiovisuel) semblent plus reconnus par des prix dotés ; les niveaux de dotation restant toutefois limités (moyenne à 2 488 € et médiane à 1 500 €).

4. LES BOURSES ET RESIDENCES POUR AUTEURS EN 2013

En 2013, avez-vous bénéficié d'une bourse ou d'une résidence (de création ou de traduction) et pour quel montant ?



6,4 % des affiliés répondants, notamment les plus jeunes (11,6 %), ont bénéficié d'une bourse ou d'une résidence en 2013.

Plus attribuée que les autres aides, la bourse de création (pour écriture ou illustration) concerne 3,7 % des affiliés répondants et atteint, en moyenne, 6 215 € (médiane à 5 600 €). Les bourses ou résidences de traduction, les résidences de création et les autres résidences restent, quant à elles, marginales.

Les bourses ou résidences, de création ou de traduction, ayant bénéficié aux affiliés répondants en 2013 ont été principalement attribuées par le Centre National du livre (44,9 %) et, plus minoritairement, par les régions ou une agence régionale pour le livre (CRL, ECLA, CICLIC, CR2L, ARALD... 14,5 %), par les DRAC (7,5 %) ou d'autres organismes (27,5 %).

BOURSES ET RESIDENCES	MOYENNE MEDIANE	NOMBRE D'OBSERVATIONS POUR LE CALCUL
Bourse de création (écriture ou illustration)	6 215 € 5 600 €	39 observations
Bourse de traduction	4 301 € 2 000 €	10 observations
Résidence de création (temps de création supérieur à 70%)	3 210 € 3 189 €	8 observations
Résidence de traduction (temps de traduction supérieur à 70%)	1 601 € 1 150 €	4 observations
Autre résidence (temps de création ou de traduction inférieur à 70%)	4 392 € 2 500 €	7 observations

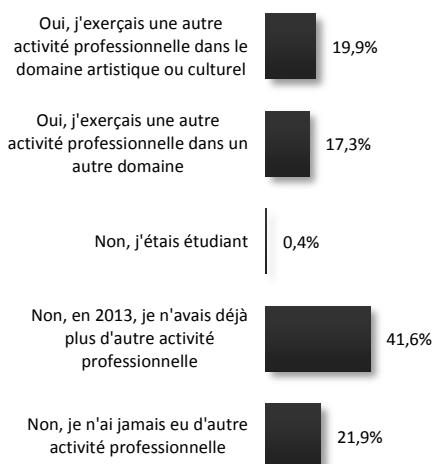
Question : En 2013, avez-vous bénéficié d'une bourse ou d'une résidence (de création ou de traduction) et pour quel montant ?

74,6 % des affiliés répondants bénéficiaires de ces aides estiment que cela leur a permis de produire un titre (écrit, traduit ou illustré), publié par la suite à compte d'éditeur.

VIII. LES AUTRES ACTIVITES ET REVENUS DES AUTEURS

1. EXERCICE D'UNE AUTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

En dehors de vos activités d'artiste auteur, exercez-vous en 2013 une (ou plusieurs) autre(s) activité(s) professionnelle(s), que ce soit dans un domaine artistique ou culturel (ex : comédien, musicien, éditeur, technicien du cinéma, ...) ou dans un autre



Près de 64 % des affiliés répondants n'exercent que leurs activités d'auteur. 41,6 % déclarent qu'ils n'avaient pas d'autre activité professionnelle en 2013 et 21,9 % qu'ils n'en n'ont jamais eu d'autre. C'est notamment le cas des dessinateurs/coloristes, des plus de 65 ans et des scénaristes BD qui sont, respectivement 79,1 %, 77,7 % et 72 %, à ne pas exercer d'autres activités professionnelles en parallèle de leurs travaux artistiques.

A l'inverse, 36,1 % des affiliés répondants exercent une activité secondaire à celles d'auteur. 19,9 % l'exercent dans le domaine artistique ou culturel, 17,3 % dans un autre domaine et 1,2 % dans les deux à la fois.

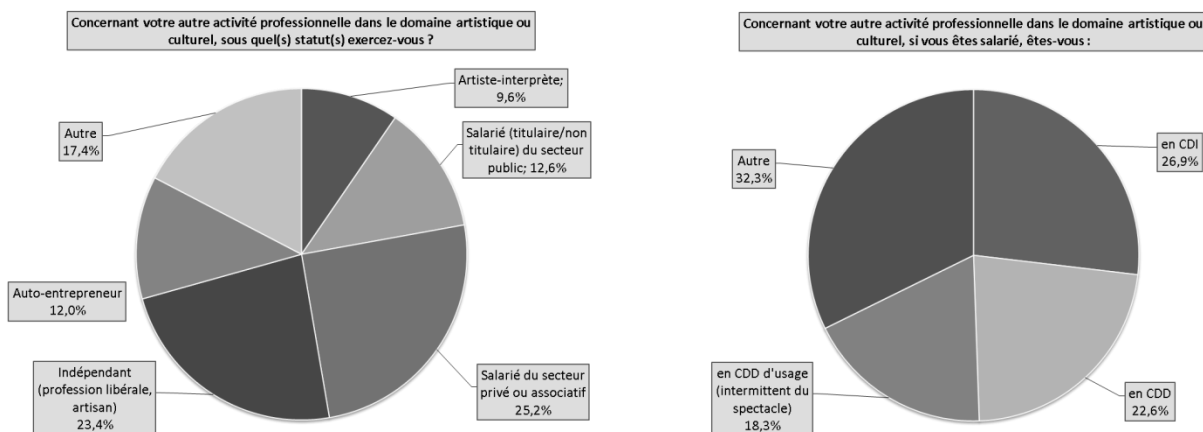
Les taux d'activité secondaire sont les plus élevés chez les auteurs de texte (47,2 %), les dramaturges (57 %), ceux vivant au sein de foyers déclarant des revenus supérieurs à 75 000 € annuels nets (44,1%), ceux affiliés à l'Agessa après 2010 (46,2 %) et ceux titulaires d'un Bac+2 (40,7 %).

2. AUTRES ACTIVITES PROFESSIONNELLES DANS LE DOMAINE ARTISTIQUE OU CULTUREL

Au sein des 19,9 % d'affiliés répondants ayant exercé, en 2013, une autre activité professionnelle dans le domaine artistique ou culturel, 86,3 % déclarent toujours l'exercer actuellement, notamment en tant qu'enseignants ou professeurs artistiques (15,5 %), journalistes/pigistes/rédacteurs (9,8 %), éditeurs (8,6 %) ou, plus minoritairement, en tant que réalisateurs, animateurs culturels, scénaristes, lecteurs, correcteurs, graphistes, comédiens...

Les statuts et contrats liés à l'exercice de cette activité professionnelle secondaire sont très hétéroclites. 25,2 % sont, en effet, salariés du secteur privé ou associatif, 23,4 % indépendants, 12,6 % salariés du secteur public, 12 % autoentrepreneurs et 9,6 % artistes-interprètes. Parmi les salariés, 26,6 % sont en CDI, 40,9 % en CDD (dont 18,3% en CDD d'usage) et 32,3 % sous d'autres formes de contrats. Par ailleurs, si 16,9 % exercent cette autre activité dans le cadre d'un temps plein, 62,7 % s'y consacrent à temps partiel (temps partiel inférieur à 50 %).

Assez logiquement, les revenus tirés de cette activité secondaire sont donc très disparates, allant de 150 € à 92 253 €, avec une moyenne s'établissant à 10 438 €, une médiane à 5 928 € et 25 % touchant moins de 2 245 €.



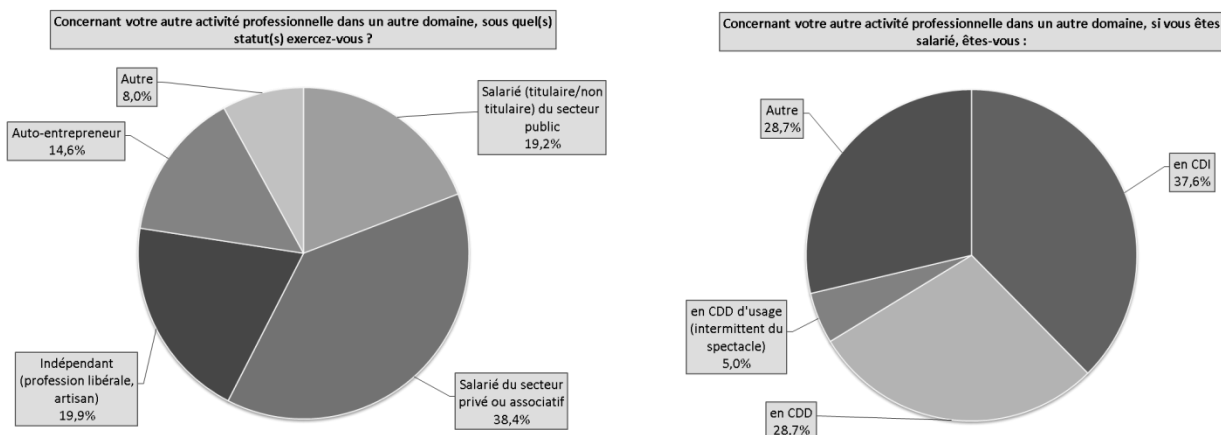
STATISTIQUES	MONTANT TOTAL NET DES REVENUS PERÇUS POUR CES AUTRES ACTIVITES PROFESSIONNELLES [DOMAINE ARTISTIQUE OU CULTUREL]
Nb. d'observations	151
Minimum	150 €
Maximum	92253 €
1er Quartile	2245 €
Médiane	5928 €
3ème Quartile	13726 €
Moyenne	10438 €
Ecart-type	12420 €

Question : Quel a été en 2013 le montant total net des revenus que vous avez perçus pour ces autres activités professionnelles artistiques ?

3. AUTRES ACTIVITES PROFESSIONNELLES DANS UN AUTRE DOMAINE

Au sein des 17,3 % d'affiliés répondants ayant exercé, en 2013, une autre activité professionnelle dans un autre domaine, 78,3 % déclarent toujours l'exercer actuellement, notamment en tant qu'enseignants (22,2 %), journalistes (9,8 %) ou formateurs (8,5 %).

Les statuts et contrats liés à l'exercice de cette activité professionnelle secondaire sont également assez hétérogènes. 38,4 % sont, en effet, salariés du secteur privé ou associatif, 19,2 % salariés du secteur public et 37,6 % en CDI. Par ailleurs, seuls 21,7 % exercent cette autre activité dans le cadre d'un temps plein. Assez logiquement, les écarts de revenus tirés de cette activité secondaire sont donc très importants ; la moyenne s'établissant à 14 800 €, la médiane à 7 375 € et 25 % touchant moins de 3 200 €.



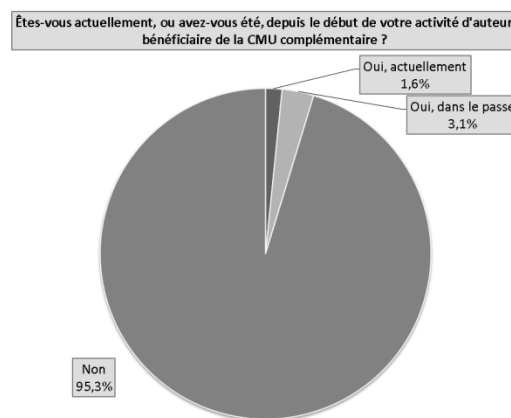
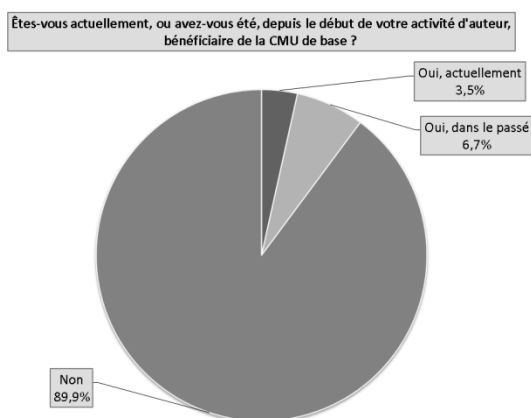
STATISTIQUES	MONTANT TOTAL NET DES REVENUS PERÇUS POUR CES AUTRES ACTIVITES PROFESSIONNELLES [HORS DOMAINE ARTISTIQUE OU CULTUREL]
Nb. d'observations	136
Minimum	60€
Maximum	100 000€
1er Quartile	3200 €
Médiane	7375 €
3ème Quartile	21258 €
Moyenne	14800 €
Ecart-type (n-1)	16631 €

Question : Quel a été en 2013 le montant total net des revenus que vous avez perçus pour ces autres activités professionnelles ?

4. BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU

Bien que 18 % d'affiliés répondants vivent au sein de foyers déclarant des revenus inférieurs à 15 000 € annuels nets, seuls 3,5 % sont actuellement bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU) de base, notamment ceux âgés de 25 à 34 ans (8,2 %), et 1,6 % de la CMU complémentaire.

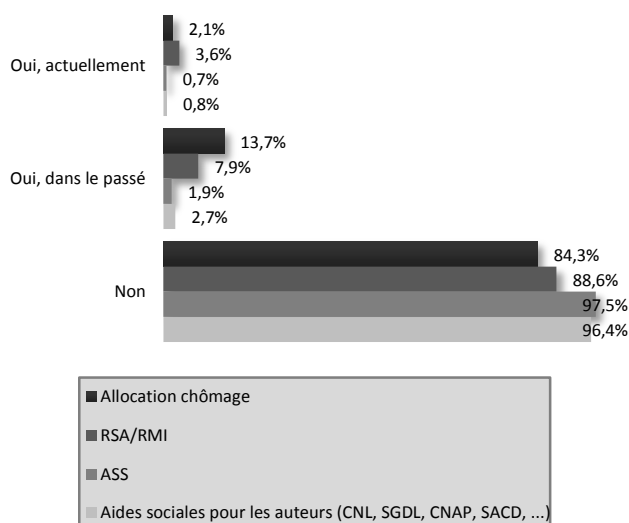
Pour mémoire, le plafond de ressources pour l'accès à la CMU de base est fixé à 9 601 € par foyer (plafond valable au 1er septembre 2015). Au-delà de ce seuil, l'affiliation à la CMU de base reste possible mais devient payante : le bénéficiaire doit alors s'acquitter d'une cotisation égale à 8 % de son revenu imposable, déduction faite du plafond annuel. Concernant, la CMU complémentaire, le plafond de ressources a été fixé à 8 645 € pour une personne seule et à 12 967 € pour un foyer composé de 2 personnes.



5. BÉNÉFICIAIRES D'ALLOCATIONS OU AIDES SOCIALES

2,1 % des affiliés répondants sont actuellement bénéficiaires de l'allocation chômage. C'est notamment plus le cas pour les hommes (3,1 %), les illustrateurs (7,1 %), les scénaristes BD (5,4 %) ou les dessinateurs/coloristes (4,5 %). Parallèlement, 13,7 % ne sont plus bénéficiaires de l'allocation chômage mais l'ont été par le passé, notamment les 35-49 ans (17,1 %), les auteurs de textes (16,9 %), les scénaristes de l'audiovisuel et du cinéma (28,6 %) et ceux affiliés à l'Agessa depuis 2005 (16,4 %).

Êtes-vous actuellement, ou avez-vous été, depuis le début de votre activité d'auteur, bénéficiaire d'une ou plusieurs des allocations ou aides sociales suivantes :



Par ailleurs, 3,6 % des affiliés répondants sont actuellement bénéficiaires du RSA et 7,9 % ne le sont plus mais l'ont été par le passé. Les 25-34 ans (7,3 %), les locataires d'un logement social (15 %), ceux vivant au sein de foyers déclarant des revenus inférieurs à 15 000 € annuels nets (15,6 %), les illustrateurs (7,1 %), les scénaristes BD (5,4 %) et les dessinateurs/coloristes (4,5 %) sont ceux qui, proportionnellement, sont actuellement le plus bénéficiaires du RSA.

Les aides sociales (ASS et aides spécifiques) restent, quant à elles, marginales. Moins d'1 % des affiliés répondants en bénéficie actuellement et seulement 2 à 3 % en ont bénéficié par le passé. C'est principalement le cas de ceux vivant au sein de foyers à faibles revenus et de ceux vivant dans un logement social ou à titre gratuit.

En moyenne, ces aides et allocations ont atteint 5 213 € en 2013 (médiane à 2 822 €).

STATISTIQUE	EN 2013, MONTANT TOTAL NET EN EUROS PERÇU AU TITRE DES ALLOCATIONS OU AIDES LISTÉES CI-DESSUS	
	DESSUS	
Nb. d'observations	73	
Minimum	300 €	
Maximum	45000 €	
1er Quartile	1235 €	
Médiane	2822 €	
3ème Quartile	5723 €	
Moyenne	5213 €	
Ecart-type (n-1)	7283 €	

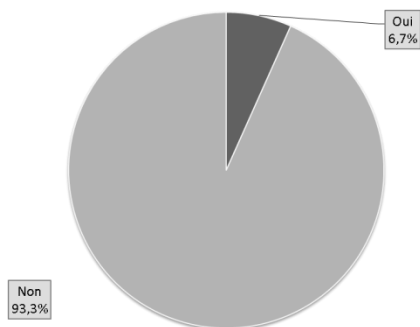
Question : Si vous en étiez bénéficiaire en 2013, quel était le montant total net perçu au titre des allocations ou aides listées ci-dessus ?

6. LIQUIDATION DE DROITS A UN REGIME DE RETRAITE

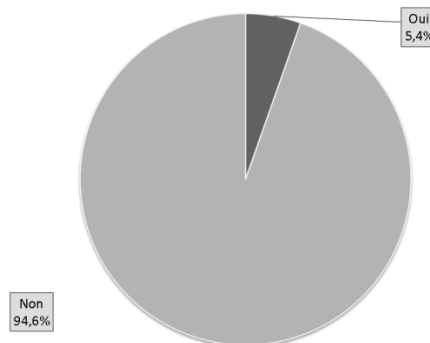
6,7 % des affiliés répondants ont demandé la liquidation de leurs droits à un régime de retraite de base et 5,4 % à un régime de retraite complémentaire. Au sein de la population des 65 ans et plus, ils sont respectivement 62 % et 53,2 % à l'avoir fait. Assez logiquement, il s'agit essentiellement d'auteurs affiliés à l'Agessa avant 1990.

Les niveaux de ces pensions de retraite sont assez homogènes et s'établissent, en moyenne, à 18 821 € (médiane 16 353 €).

Avez-vous déjà demandé la liquidation de vos droits à un régime de base (régime général, régime agricole, régime des artisans et commerçants, pension de retraite de l'État) ?



Avez-vous déjà demandé la liquidation de vos droits à un régime de Retraite complémentaire (ARRCO, AGIRC, RAFF, Ircantec, RAAP, RACD, RACL, ...) ?



STATISTIQUES	MONTANT TOTAL NET EN EUROS DES RETRAITES QUE VOUS AVEZ EVENTUELLEMENT PERÇUES EN 2013	
Nb. d'observations	48	
Minimum	3122 €	
Maximum	66000 €	
1er Quartile	11896 €	
Médiane	<u>16353 €</u>	
3ème Quartile	23703 €	
Moyenne	<u>18821 €</u>	
Ecart-type (n-1)	11085 €	

Question : Quel a été le montant total net des retraites que vous avez éventuellement perçues en 2013 ?

IX. ANALYSE DES VERBATIM

1. EVOLUTION DES ACTIVITES D'AUTEUR AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

A la question « comment décririez-vous l'évolution de vos activités d'auteur au cours des 5 dernières années (place dans votre vie professionnelle, conditions d'exercice, conditions économiques et sociales) ? », les affiliés répondants ont à la fois exprimé des tendances concernant leur niveau d'activité d'auteur (à la baisse, en stabilité ou en progression) et soulevé un certain nombre de problématiques, concernant notamment leur niveau de revenu, leur importante charge de travail, la dégradation de leurs conditions de travail, la saturation du marché du livre ou encore leurs profondes interrogations sur leur statut ou leur avenir.

PROFIL	BAISSE	STABILITE	PROGRESSION	INCLASSABLE
Un homme	33,69%	24,67%	22,55%	19,10%
Une femme	39,68%	29,02%	16,33%	14,97%
25 - 34 ans	28,40%	33,33%	27,16%	11,11%
35 - 49 ans	33,51%	28,69%	22,25%	15,55%
50 - 64 ans	41,50%	24,84%	15,03%	18,63%
65 ans et plus	46,55%	18,97%	10,34%	24,14%
Moins de 15.000 € nets en 2013 (soit 1.250 € par mois)	47,62%	18,37%	14,29%	19,73%
De 15.001 € à 30.000 € nets (soit de 1.250 à 2.500 € par mois)	38,96%	23,38%	20,78%	16,88%
De 30.001 € à 51.000 € nets (soit de 2.500 € à 4.250 € par mois)	34,60%	28,44%	21,33%	15,64%
De 51.001 € à 75.000 € nets (soit de 4.250 € à 6.250 € par mois)	34,23%	34,23%	14,41%	17,12%
Plus de 75.001 € nets (soit plus de 6.250 € par mois)	24,73%	37,63%	25,81%	11,83%
1/ LIVRE : Auteur de textes (écrivain, poète, essayiste, ouvrages scolaires, scientifiques...)	34,43%	27,21%	18,69%	19,67%
2/ LIVRE : Scénariste BD	30,95%	28,57%	21,43%	19,05%
3/ LIVRE : Traducteur	35,20%	34,64%	12,85%	17,32%
5/ LIVRE : Illustrateur	46,72%	20,49%	23,77%	9,02%
6/ LIVRE : Dessinateur, coloriste (BD)	34,23%	24,32%	26,13%	15,32%
7/ LIVRE : Graphiste, designer graphique	22,22%	22,22%	11,11%	44,44%
8/ THÉÂTRE : Auteur, dramaturge	33,33%	16,67%	16,67%	33,33%
13/ CINÉMA ET AUDIOVISUEL : Scénariste	12,50%	37,50%	37,50%	12,50%
Date affiliation : avant 1990	53,33%	20,00%	13,33%	13,33%
Date affiliation : entre 1990 et 1999	47,13%	19,75%	12,74%	20,38%
Date affiliation : entre 2000 et 2004	46,40%	22,40%	21,60%	9,60%
Date affiliation : entre 2005 et 2009	32,16%	31,66%	18,59%	17,59%
Date affiliation : après 2010	24,26%	32,77%	24,68%	18,30%
Total général	36,92%	27,02%	19,19%	16,87%

CATEGORISATION	BAISSE	STABLE	AUGMENTATION	INCLASSABLE	OCCURRENCE DES THEMES RENCONTRES
Revenus	12,47%	11,00%	5,75%	3,79%	33,01%
Autre thème (inclassable)	2,32%	6,85%	1,47%	4,52%	15,16%
Charge de travail	3,06%	1,96%	5,62%	1,59%	12,22%
Relations éditeurs	5,38%	2,08%	0,86%	2,32%	10,64%
Commercial	6,72%	0,61%	2,20%	0,61%	10,15%
Souhaite arrêter/reconversion	3,06%	1,83%	1,10%	1,10%	7,09%
Statut de l'auteur	1,10%	1,22%	0,37%	0,98%	3,67%
Confiance dans l'avenir	0,86%	0,49%	0,73%	1,22%	3,30%
Concurrence/Marché saturé	1,47%	0,12%	0,37%	0,37%	2,32%
Conditions de travail	0,12%	0,86%	0,73%	0,24%	1,96%
Impact du numérique	0,24%	0,00%	0,00%	0,12%	0,37%
(vide)	0,12%	0,00%	0,00%	0,00%	0,12%
Total général	36,92%	27,02%	19,19%	16,87%	100,00%

2. PROJECTIONS SUR L'EVOLUTION A VENIR DES ACTIVITES D'AUTEUR ?

A la question « dans les 5 prochaines années, comment imaginez-vous l'évolution à venir de vos activités d'auteur (place dans votre vie professionnelle, conditions d'exercice, conditions économiques et sociales) ? », les affiliés répondants envisagent majoritairement des perspectives plutôt défavorables ou incertaines, reflétant globalement un certain pessimisme et de réelles interrogations, en particulier sur leurs futures conditions d'exercice ou les choix qu'ils vont devoir faire (ouverture à d'autres modèles économiques, diversification, reconversion, cessation d'activité...). Malgré cela, **les affiliés répondants révèlent un véritable attachement à leurs activités ou à leur métier d'auteur.**

PROFIL	BAISSE	STABILITE	PROGRESSION	INCLASSABLE
Un homme	27,75%	25,55%	13,19%	33,52%
Une femme	25,82%	32,16%	13,15%	28,87%
25 - 34 ans	20,00%	40,00%	20,00%	20,00%
35 - 49 ans	23,69%	30,58%	14,33%	31,40%
50 - 64 ans	28,91%	23,81%	11,90%	35,37%
65 ans et plus	45,28%	32,08%	1,89%	20,75%
Moins de 15.000 € nets en 2013 (soit 1.250 € par mois)	30,28%	22,54%	9,86%	37,32%
De 15.001 € à 30.000 € nets (soit de 1.250 à 2.500 € par mois)	24,34%	34,07%	11,50%	30,09%
De 30.001 € à 51.000 € nets (soit de 2.500 € à 4.250 € par mois)	29,81%	27,40%	12,50%	30,29%
De 51.001 € à 75.000 € nets (soit de 4.250 € à 6.250 € par mois)	28,70%	28,70%	17,59%	25,00%
Plus de 75.001 € nets (soit plus de 6.250 € par mois)	14,94%	32,18%	19,54%	33,33%

PROFIL	BAISSE	STABILITE	PROGRESSION	INCLASSABLE
1/ LIVRE : Auteur de textes (écrivain, poète, essayiste, ouvrages scolaires, scientifiques...)	26,04%	25,35%	18,75%	29,86%
2/ LIVRE : Scénariste BD	14,63%	31,71%	7,32%	46,34%
3/ LIVRE : Traducteur	29,31%	34,48%	9,20%	27,01%
5/ LIVRE : Illustrateur	30,08%	31,71%	13,82%	24,39%
6/ LIVRE : Dessinateur, coloriste (BD)	26,61%	25,69%	3,67%	44,04%
7/ LIVRE : Graphiste, designer graphique	22,22%	44,44%	22,22%	11,11%
8/ THÉÂTRE : Auteur, dramaturge	20,00%	20,00%	10,00%	50,00%
13/ CINÉMA ET AUDIOVISUEL : Scénariste	28,57%	28,57%	28,57%	14,29%
Date affiliation : après 2010	36,47%	31,76%	8,24%	23,53%
Date affiliation : avant 1990	30,26%	23,68%	9,21%	36,84%
Date affiliation : entre 1990 et 1999	29,41%	26,05%	10,08%	34,45%
Date affiliation : entre 2000 et 2004	24,74%	26,80%	10,31%	38,14%
Date affiliation : entre 2005 et 2009	21,05%	35,09%	20,61%	23,25%
Total général	26,71%	29,11%	13,16%	31,01%

PROFIL	PESSIMISTE	NEUTRE	OPTIMISTE
Un homme	48,35%	38,19%	13,46%
Une femme	47,89%	34,27%	17,84%
25 - 34 ans	42,50%	28,75%	28,75%
35 - 49 ans	48,21%	36,09%	15,70%
50 - 64 ans	51,36%	34,69%	13,95%
65 ans et plus	37,74%	54,72%	7,55%
Moins de 15.000 € nets en 2013 (soit 1.250 € par mois)	55,63%	29,58%	14,79%
De 15.001 € à 30.000 € nets (soit de 1.250 à 2.500 € par mois)	50,44%	33,19%	16,37%
De 30.001 € à 51.000 € nets (soit de 2.500 € à 4.250 € par mois)	49,52%	37,02%	13,46%
De 51.001 € à 75.000 € nets (soit de 4.250 € à 6.250 € par mois)	42,59%	43,52%	13,89%
Plus de 75.001 € nets (soit plus de 6.250 € par mois)	35,63%	39,08%	25,29%
1/ LIVRE : Auteur de textes (écrivain, poète, essayiste, ouvrages scolaires, scientifiques...)	44,44%	39,58%	15,97%
2/ LIVRE : Scénariste BD	56,10%	31,71%	12,20%
3/ LIVRE : Traducteur	48,85%	32,18%	18,97%
5/ LIVRE : Illustrateur	49,59%	34,96%	15,45%
6/ LIVRE : Dessinateur, coloriste (BD)	59,63%	29,36%	11,01%
7/ LIVRE : Graphiste, designer graphique	11,11%	77,78%	11,11%
8/ THÉÂTRE : Auteur, dramaturge	40,00%	50,00%	10,00%
13/ CINÉMA ET AUDIOVISUEL : Scénariste	42,86%	42,86%	14,29%
Date affiliation : avant 1990	48,24%	41,18%	10,59%
Date affiliation : entre 1990 et 1999	55,26%	34,21%	10,53%
Date affiliation : entre 2000 et 2004	50,42%	39,50%	10,08%
Date affiliation : entre 2005 et 2009	46,39%	36,60%	17,01%
Date affiliation : après 2010	43,86%	33,77%	22,37%
Total général	48,10%	36,08%	15,82%

3. QUALIFICATION DE L'ACTIVITE OU DU METIER D'AUTEUR

A la question « en un mot, comment qualifieriez-vous votre activité ou votre métier d'auteur ? », les affiliés répondants expriment un champ lexical plutôt négatif, relayant leurs inquiétudes, leurs difficultés, leur désenchantement ou leur découragement. Malgré cela, ils restent profondément attachés à leur activité ou leur métier d'auteur qu'ils qualifient de passion ou de vocation, libre, indispensable et fondamentale.



X. ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

4. PORTRAITS TYPES DES AFFILIES DU LIVRE

D'une manière générale, un certain nombre d'éléments concordants permettent de caractériser les auteurs affiliés à l'Agessa dans le domaine du livre :

- 54 % des affiliés du livre sont des femmes ;
- 45 % ont entre 35 et 49 ans (moyenne d'âge à 49 ans) ;
- 44 % résident en Île de France ;
- 30 % vivent au sein d'un ménage composé de 2 personnes ; 25 % vivent seuls ;
- 67 % sont propriétaires de leur logement principal ;
- 77 % sont titulaires d'un diplôme supérieur à Bac+2 ;
- 53 % vivent au sein de foyers déclarant des revenus supérieurs à 30 000 € nets annuels, dont 26 % déclarent des revenus supérieurs à 51 000 € nets annuels ;
- 54 % ont une date de première affiliation à l'Agessa postérieure à 2005 ;
- 79 % déclarent que leur activité d'auteur constitue leur principale source de revenus ;
- 71 % consacrent 100 % de leur temps à leur activité de création ;
- 91 % travaillent très souvent à leur domicile ;
- 49 % sont adhérents à une ou plusieurs sociétés, associations ou syndicats d'auteurs ;
- 48% déclarent avoir participé à des événements ou manifestations en 2013 (lectures, rencontres publiques, signatures, ateliers...) ;
- 36 % exercent une autre activité professionnelle, parallèlement à leur activité d'auteur ;
- 51 % des affiliés ont opté pour un régime fiscal de traitements et salaires avec déduction forfaitaire ;
- 73 % de leurs revenus sont issus de la vente et de l'exploitation d'œuvres (revenu moyen à 23 171 €) ;
- 38 % des affiliés ont touché des revenus accessoires en 2013 (revenu accessoire moyen à 4 950€) ;
- 70 % des affiliés ont touché, en 2013, des revenus issus de l'usage collectif de leurs œuvres ou de la copie privée numérique.

Malgré ces caractéristiques communes, la population des artistes-auteurs affiliés du livre présente de réelles disparités, notamment au regard de l'activité principale exercée (cf. tableau ci-dessous).

	AUTEUR DE TEXTES (ECRIVAIN, POETE, ESSAYISTE,...)	SCENARISTE BD	TRADUCTEUR	ILLUSTRATEUR	DESSINATEUR, COLORISTE (BD)
Estimation effectif	36,1% des affiliés, soit 2 131 auteurs.	5,2% des affiliés, soit 307 scénaristes	22,1% des affiliés, soit 1 305 traducteurs	15,9% des affiliés, soit 939 illustreurs	12,6% des affiliés, soit 744 dessinateurs / coloristes
Sexe *	58,4% de femmes	69,6% d'hommes	70% de femmes	55,9% de femmes	73,1% d'hommes
Moyenne d'âge	52 ans	46 ans	49 ans	43 ans	43 ans
Propriétaire du logement principal	69,8%	61,2%	67,9%	58,5%	63,6%
Moins de 30 000 € annuel nets de revenus au sein du foyer	44,3%	30,6%	40,7%	59,9%	58,5%
Exercice d'une activité artistique secondaire	37,4%	69,6%	26,7%	48,2%	51,5%
Perception de revenus de manière régulière	74,5%	75%	75,7%	63,7%	67,9%
Temps plein à l'activité d'auteur	59,7%	78,6%	76,6%	76,9%	85,8%
Domaine éditorial principal de publication	20,4% Roman (hors jeunesse)	91,1% BD/mangas/romans graphiques	53,5% Roman (hors jeunesse)	46,4% Albums jeunesse, éveil	96,9% BD/mangas/romans graphiques
Taux d'adhésion à un organisme de défense des droits des auteurs	45,1%	61,8%	58,2%	50,6%	41,4%
Régime fiscal	66,8% TS avec déduction forfaitaire	37,5% TS avec déduction forfaitaire	76,3% TS avec déduction forfaitaire	56,4% micro-BNC	59,5% micro-BNC
Revenus moyens et médians issus de la vente et de l'exploitation d'œuvres	21 988 € 12 793 €	38 009 € 25 000 €	22 366 € 19 900 €	20 437 € 13 716 €	23 167 € 15 888 €
Part de ces revenus issus de la vente et de l'exploitation dans la structure de revenus	65,5%	86,7%	77,8%	79,4%	80,4%
Rémunération perçues pour les activités pouvant être déclarées comme revenus accessoires à l'Agessa	5 559 € 3 372 €	3 218 € 1 300 €	4 028 € 1 091 €	4 051 € 2 490 €	4 593 € 1 638 €
Part des rémunérations perçues pour les activités pouvant être déclarées comme revenus accessoires à l'Agessa	8,5%	4,2%	4,0%	7,9%	7,6%
Exercice d'une autre activité professionnelle	46,3%	28%	32%	32,4%	20%

* Données de l'échantillon des répondants de l'enquête affiliés : 54% de femmes

5. RECAPITULATIF DES REVENUS DES AUTEURS AFFILIES

Considérés dans leur globalité, les revenus des auteurs affiliés du livre atteignent en moyenne 30 544 € annuels (médiane à 22 315 €). Les illustrateurs, les dessinateurs/coloristes et les traducteurs sont ceux qui présentent les moyennes de revenus les plus faibles (respectivement 24 578 €, 27 583 € et 27 800 €). Si les revenus des dessinateurs-coloristes et des illustrateurs révèlent, par ailleurs, une assez forte dispersion (médianes respectivement à 18 310 € et 18 644 €), ceux des traducteurs se montrent plus homogènes avec une médiane relativement proche de la moyenne.

Pour mémoire, selon l'INSEE, le salaire mensuel en équivalent temps plein (EQTP) dans le secteur privé ou dans les entreprises publiques est de 26 424 € en 2013 (revenu médian à 21 264 €).

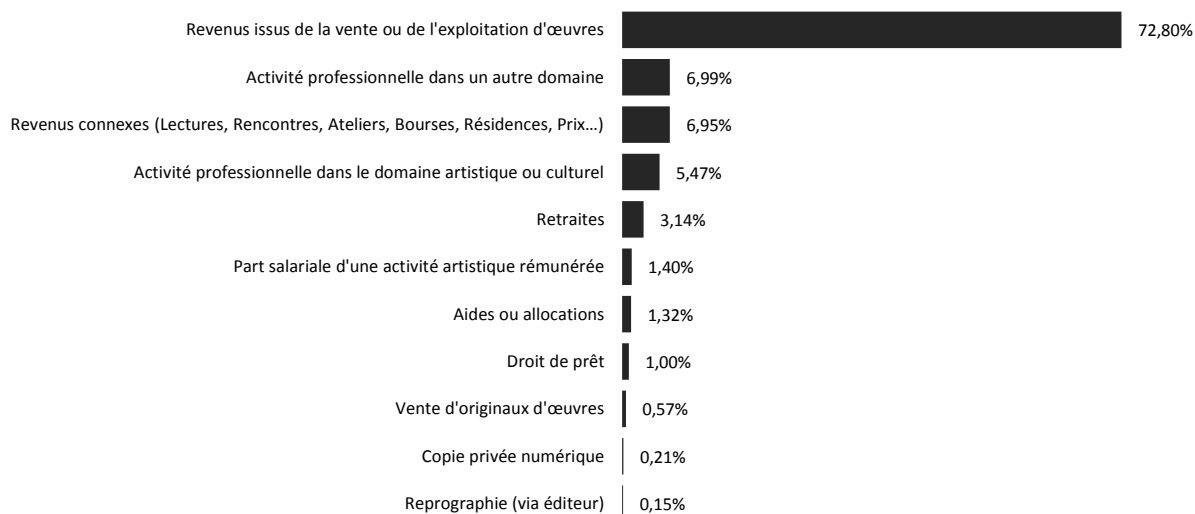
PROFIL / STATISTIQUE DES REVENUS GLOBAUX EN 2013	Nb. D'OBSERVATIONS	MINIMUM	MAXIMUM	1ER QUANTILE	MEDIANE	3EME QUANTILE	MOYENNE
Total Affiliés	943	114 €	461 000 €	13 157 €	22 315 €	35 464 €	30 544 €
1/ LIVRE : Auteur de textes (écrivain, poète, essayiste, ouvrages scolaires, scientifiques...)	339	114 €	461 000 €	12 896 €	22 730 €	38 263 €	32 186 €
2/ LIVRE : Scénariste BD	52	1 002 €	157 000 €	19 155 €	28 560 €	49 118 €	43 003 €
3/ LIVRE : Traducteur	209	200 €	152 350 €	14 688 €	24 263 €	35 300 €	27 800 €
5/ LIVRE : Illustrateur	155	1 029 €	223 178 €	11 140 €	18 644 €	27 730 €	24 578 €
6/ LIVRE : Dessinateur, coloriste (BD)	118	150 €	188 971 €	11 774 €	18 310 €	28 138 €	27 583 €

Les revenus uniquement issus de l'activité d'auteur atteignent en moyenne 25 377 € annuels (médiane à 17 600 €). Les auteurs de textes, les traducteurs et les illustrateurs sont ceux qui présentent les moyennes de revenus les plus faibles (respectivement 24 705 €, 23 485 € et 22 520 €) ; les dispersions étant les plus fortes pour les auteurs de textes, les illustrateurs et les dessinateurs/coloristes (médiane respectivement à 15 848 €, 16 000 € et 17 251 €).

PROFIL / STATISTIQUE DE REVENUS UNIQUEMENT ISSUS DE L'ACTIVITE D'AUTEUR EN 2013	Nb. D'OBSERVATIONS	MINIMUM	MAXIMUM	1ER QUANTILE	MEDIANE	3EME QUANTILE	MOYENNE
Total Affiliés	943	0 €	461 000 €	9 870 €	17 600 €	29 725 €	25 377 €
1/ LIVRE : Auteur de textes (écrivain, poète, essayiste, ouvrages scolaires, scientifiques...)	339	0 €	461 000 €	9 440 €	15 848 €	28 500 €	24 705 €
2/ LIVRE : Scénariste BD	52	0 €	155 500 €	14 735 €	25 933 €	47 250 €	39 858 €
3/ LIVRE : Traducteur	209	63 €	142 750 €	12 000 €	20 184 €	31 478 €	23 485 €
5/ LIVRE : Illustrateur	155	154 €	223 178 €	8 901 €	16 000 €	26 230 €	22 520 €
6/ LIVRE : Dessinateur, coloriste (BD)	118	150 €	188 971 €	10 232 €	17 251 €	26 146 €	25 650 €

6. REPARTITION DES REVENUS DE TOUS LES AFFILIES DU LIVRE

En termes de répartition, les revenus issus de la vente ou de l'exploitation d'œuvres, qu'ils soient versés directement par des éditeurs, des producteurs, des diffuseurs ou par l'intermédiaire d'une société d'auteurs (Sacd, Sacem, Saif, Adagp, Scam, Sofia,...) sont la première source de revenu des auteurs affiliés du livre (cf. histogramme ci-après).



■ Répartition des revenus de tous les affiliés du livre à partir de la somme des revenus observés

TYPE DE REMUNERATIONS / PROFIL AFFILIE	1/ LIVRE : AUTEUR DE								
	TEXTES (ECRIVAIN, POETE, ESSAYISTE, OUVRAGES SCOLAIRES, SCIENTIFIQUES...)	2/ LIVRE : SCENARISTE BD	3/ LIVRE : TRADUCTEUR	5/ LIVRE : ILLUSTRATEUR	6/ LIVRE : DESSINATEUR, COLORISTE (BD)	7/ LIVRE : GRAPHISTE, DESIGNER GRAPHIQUE	8/ THÉÂTRE : AUTEUR, DRAMATURGE	13/ CINÉMA ET AUDIOVISUEL : SCENARISTE	
Revenus issus de la vente ou de l'exploitation d'œuvres	65,5%	86,7%	77,8%	79,4%	80,4%	71,7%	63,1%	56,2%	
Activité professionnelle dans un autre domaine	10,5%	3,2%	6,6%	2,1%	2,2%	22,9%	4,3%	19,6%	
Revenus connexes (Lectures, Rencontres, Ateliers, Bourses, Résidences, Prix...)	8,5%	4,2%	4,0%	7,9%	7,6%	2,7%	11,9%	3,7%	
Activité professionnelle dans le domaine artistique ou culturel	6,3%	2,6%	3,1%	4,7%	3,5%	0,0%	11,4%	13,8%	
Retraites	4,7%	1,1%	4,3%	0,6%	0,5%	0,0%	6,1%	0,0%	
Aides ou allocations	1,8%	0,4%	1,5%	0,9%	0,8%	0,0%	0,0%	2,8%	
Part salariale d'une activité artistique rémunérée	1,3%	0,0%	1,3%	0,4%	1,5%	0,0%	3,1%	3,5%	
Droit de prêt	0,9%	0,6%	1,3%	1,7%	1,1%	0,0%	0,0%	0,1%	
Reprographie (via éditeur)	0,3%	0,0%	0,0%	0,3%	0,1%	0,2%	0,0%	0,0%	
Vente d'originaux d'œuvres	0,2%	0,5%	0,0%	1,6%	2,2%	2,1%	0,0%	0,0%	
Copie privée numérique	0,1%	0,6%	0,2%	0,3%	0,1%	0,4%	0,0%	0,2%	

7. CONCLUSION

Alors que l'environnement technologique, économique et culturel de la chaîne du livre connaît une profonde et rapide mutation, la situation apparaît particulièrement préoccupante pour les auteurs du livre, qui se trouvent fragilisés et dont l'activité de création est véritablement menacée.

Dans ce contexte, grâce au vaste dispositif d'enquête nationale mis en œuvre par de nombreux services et opérateurs (ministère de la culture et de la communication, organisations au service des auteurs, structures régionales), une photographie complète de la situation économique et sociale des auteurs du livre a pu être établie pour la première fois. Dans ce cadre, le CNL a plus particulièrement porté sa réflexion sur les auteurs du livre affiliés à l'Agessa en 2013, en dressant un état des lieux précis de leurs caractéristiques sociodémographiques, de leurs activités professionnelles et de leurs revenus (nature, structure, montant).

De cette étude, il ressort que les affiliés répondants sont plutôt des femmes, ont 49 ans en moyenne, résident plutôt en Ile-de-France, sont majoritairement propriétaires de leur logement principal, vivent pour la moitié d'entre eux au sein de foyers déclarant des revenus supérieurs à 30 000 € nets annuels, consacrent très largement 100 % de leur temps à leur activité de création, tirent la majeure partie de leurs revenus individuels de leur activité d'auteur et exercent, pour plus du tiers d'entre eux, une autre activité parallèlement à leur activité d'auteur ; cette autre activité leur permettant d'amortir quelque peu la baisse de leurs revenus d'auteur, très largement soulignée.

En effet, si de forts écarts apparaissent selon les profils, notamment au regard de l'activité artistique principalement exercée, des tendances communes apparaissent, puisqu'une majorité d'affiliés constate une baisse des revenus issus de la vente et de l'exploitation d'œuvres (principale source de revenu), alors même que le volume de publications présente une évolution positive et que les statistiques du secteur sont à nouveau encourageantes.

Assez logiquement, les affiliés soulèvent donc un certain nombre de problématiques et expriment, globalement, des inquiétudes, des difficultés, un désenchantement ou un découragement vis-à-vis notamment de leur niveau de revenus, de leurs conditions de travail ou des relations qu'ils entretiennent avec les éditeurs. Assez largement pessimistes, ils envisagent des perspectives plutôt défavorables ou incertaines et s'interrogent sur les nécessaires nouvelles options qu'ils doivent prendre (engagement sur d'autres modèles économiques, diversification, reconversion ou même cessation d'activité). Malgré cela, les auteurs affiliés du livre restent profondément attachés à leur activité ou leur métier d'auteur, qu'ils qualifient volontiers d'enthousiasmant, d'exaltant, de réjouissant, de trépidant, tout autant que de fondamental, indispensable ou nécessaire. En un mot, passionnant.

XI. ANNEXES

1. APPEL A PARTICIPATION AU QUESTIONNAIRE



Paris, le 1^{er} octobre 2015

Chères auteures, chers auteurs,

Nous savons que l'environnement technologique, économique et culturel de la chaîne du livre connaît une profonde mutation depuis plusieurs années. Dans ce contexte mouvant, nous avons la conviction que la situation se révèle particulièrement préoccupante pour les auteurs et que beaucoup s'estiment d'ores et déjà précarisés, paupérisés, fragilisés. Dès lors, c'est l'existence même de l'activité de création qui risque d'être menacée.

Aux côtés des associations d'auteurs et en lien avec le ministère de la culture et de la communication, le Centre national du livre a donc confié à l'institut People Vox la réalisation d'une enquête, destinée à connaître vos activités professionnelles et vos revenus d'auteur, de la manière la plus exhaustive possible, pour *in fine* mieux vous accompagner et vous soutenir.

Votre participation à cette enquête *via* le questionnaire ci-joint, adressé à l'ensemble des auteurs du livre affiliés à l'AGESSA, est essentielle. Certaines questions peuvent vous sembler complexes, mais nous avons besoin de votre implication et la précision de vos réponses nous sera particulièrement précieuse : mieux nous vous connaissons, mieux nous pourrions mettre en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien idoines.

Les réponses reçues seront totalement anonymes et traitées en toute confidentialité par People Vox, à des fins purement statistiques.

Vous pouvez répondre à cette enquête, soit par voie postale avant le 7 novembre 2015, en retournant le questionnaire rempli dans l'enveloppe T jointe, soit en ligne avant le 11 novembre 2015, en vous connectant à l'adresse www.enquete-cnl-affilies.fr, muni du numéro d'accès personnalisé figurant en en-tête du questionnaire. Si vous rencontrez des difficultés ou que vous avez une question, vous pouvez vous adresser à cnl@people-vox.com.

Nous vous remercions vivement du temps que vous consacrez à cette enquête.

Le Président du CNL

Vincent MONADÉ

La Présidente du CPE

Valentine GOBY

Membres du CPE : ADAGP - ATLF - CHARTE DES AUTEURS JEUNESSE - COSE CALCRE - EAT - MAISON DE LA POESIE - PEN CLUB - SACD - SACEM - SAIF - SCAM - SELF - SGDL - SNAC - UNION DES POETES ET CIE - UNPI - UPP

Confidentialité des données : conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à enquête cnl@people-vox.com ou People Vox, 9/11 avenue de la Garonne, 31 000 Toulouse.

2. QUESTIONNAIRE



ENQUÊTE SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES AUTEURS DU LIVRE

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire et de nous le retourner avant le 7 novembre à l'aide de l'enveloppe T jointe à cet effet.

Vous pouvez également le remplir à l'adresse suivante jusqu'au 11 novembre :

Lien : <http://www.enquete-cnl-affilies.fr>

Code d'accès personnel :

Le questionnaire en ligne peut être complété en plusieurs fois en enregistrant vos réponses.

I. VOS ACTIVITÉS D'AUTEUR, TOUS DOMAINES CONFONDUS

1. En 2013, avez-vous perçu des droits d'auteur ou des rémunérations au titre de vos activités d'artiste auteur dans un ou plusieurs des domaines suivants ?

Si vous avez perçu des revenus pour seulement une de ces activités, inscrivez le chiffre correspondant dans la 1^{re} case ci-dessous.

Si vous avez perçu des revenus pour plusieurs de ces activités, classez-les par ordre décroissant de revenus en 2013.

Ex. | 1 | | 13 | si en 2013 vous avez perçu des revenus en tant qu'auteur de textes et, dans une moindre mesure, comme scénariste de cinéma.

En 2013, je n'ai perçu aucune rémunération au titre des activités listées ci-dessous

| | | | | | | | | | | | | | | |

LIVRE

1/ Auteur de textes (écrivain, poète, essayiste, ouvrages scolaires, scientifiques...)

2/ Scénariste (BD)

3/ Traducteur

4/ Adaptateur

5/ Illustrateur

6/ Dessinateur, coloriste (BD)

7/ Graphiste, designer graphique

THEATRE

8/ Auteur, dramaturge

9/ Metteur en scène

10/ Traducteur

11/ Adaptateur

2. Diriez-vous que vos activités d'auteur constituent aujourd'hui votre source de revenus principale ?

Oui, elles l'ont toujours, ou presque toujours, été depuis le début de ma vie professionnelle

Oui, elles ne l'ont pas toujours été, mais elles le sont devenues

Non, elles l'ont été mais elles ne le sont plus

Non, elles ne l'ont jamais été

3. En quelle année avez-vous pour la première fois perçu des revenus issus de ces activités d'auteur ?

.....

4. Depuis cette date, diriez-vous que vous avez perçu des revenus issus de ces activités de façon régulière ?

Oui Non

CINEMA ET AUDIOVISUEL

12/ Réalisateur

13/ Scénariste

14/ Auteur de doublages ou sous-titrages

15/ Adaptateur

16/ Vidéaste

17/ MUSIQUE (auteur, compositeur, parolier, arrangeur)

18/ PHOTOGRAPHIE

19/ CHOREGRAPHIE, CIRQUE, ARTS DE LA RUE

(auteur, metteur en scène, ...)

MULTIMEDIA

20/ Auteur multimédia

21/ Graphiste, webdesigner

22/ ARTS PLASTIQUES

23/ ARTS GRAPHIQUES (hors livre et multimédia)

5. En 2013, vous-êtes vous consacré à vos activités d'auteur (toutes activités confondues : création, promotion de votre œuvre, ...) :

A temps plein

A temps partiel → Quel pourcentage de votre temps de travail cela a-t-il représenté ? %

6. Au cours des 5 dernières années, diriez-vous que le temps consacré à ces activités d'auteur :

est resté globalement stable

a plutôt augmenté

a plutôt diminué

7. Depuis 2013, avez-vous sollicité l'AFDAS pour une prise en charge financière d'une formation professionnelle ?

Oui, pour une prise en charge par le fonds Artistes auteurs

Oui, pour une prise en charge par un autre fonds de l'Afdas

(fonds Intermittents, fonds Journalistes-pigistes)

Non

8. A quel(s) régime(s) de retraite complémentaire pour les auteurs gérés par l'IRCEC (RAAP, RACL, RACD) cotisez-vous ?

- Je cotise au RAAP Je cotise au RACL Je cotise au RACD
- Je ne cotise à aucun de ces régimes
- J'ai cotisé dans le passé à au moins un de ces régimes, mais je n'y cotise plus

9. Si vous cotisez au RAAP, dans quelle classe cotisez-vous ?

- classe spéciale (SP), soit 448 € avant prise en charge par la SOFIA
- classe A, soit 896 € avant prise en charge par la SOFIA
- classe B, soit 1 792 € avant prise en charge par la SOFIA
- classe C, soit 2 688 € avant prise en charge par la SOFIA
- classe D, soit 3 584 € avant prise en charge par la SOFIA

II. VOS ACTIVITÉS D'AUTEUR DU LIVRE

Si vous êtes destinataire de ce questionnaire, vous avez a priori perçu des droits ou des rémunérations d'auteur dans le domaine du livre. Toutefois, si en 2013, vous êtes certain de ne pas avoir perçu de droits ni de rémunération d'auteur dans le domaine du livre, cochez cette case , et répondez directement aux questions 53 à 62, parties VII et VIII en fin de questionnaire.

10. Dans quels domaines éditoriaux publiez-vous le plus souvent ?

Si vous avez publié des livres dans seulement un de ces domaines, inscrivez le chiffre correspondant dans la 1^{re} case ci-dessous. Si vous avez publié des livres dans plusieurs domaines, classez-les par ordre décroissant de fréquence de publication.

____|____|____|____|____|____|____|____|____|____|

- 1/ Romans (hors jeunesse)
- 2/ Essais, actualité/documents
- 3/ Théâtre
- 4/ Poésie
- 5/ Romans jeunesse
- 6/ Albums jeunesse, éveil
- 7/ Documentaires/encyclopédies jeunesse
- 8/ BD/mangas/romans graphiques
- 9/ Art/beaux livres
- 10/ Vie pratique (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...), développement personnel
- 11/ Sciences humaines et sociales (hors droit), histoire
- 12/ Droit
- 13/ Religion, ésotérisme
- 14/ Scientifique, technique, médical, professionnel
- 15/ Scolaire/parascolaire
- 16/ Dictionnaires/encyclopédies
- 17/ Autres (précisez) :.....

11. Vos publications dans le secteur du livre depuis le début de vos activités d'auteur du livre :

en tant que...	auteur ou co-auteur principal			autres contributions : éditions critiques, préfaces, ouvrages collectifs, contributions minoritaires (textes, traductions, illustrations)
	écrivain, auteur de textes, scénariste BD	traducteur principal	illustrateur/ dessinateur/ photographe/ designer	
Nombre de titres publiés à compte d'éditeur <i>comptez 1 par titre publié, même si ce titre a été publié sous plusieurs formats (poche, numérique)</i>
- dont propositions à l'éditeur, envois spontanés
- dont commandes d'éditeur
Nombre d'éditeurs (à compte d'éditeur)
Année de la 1 ^{re} publication à compte d'éditeur
Année de la publication la plus récente à compte d'éditeur
Tirage initial de la publication la plus récente à compte d'éditeur (réponse facultative pour les traducteurs et autres contributions)
Nombre de titres publiés à compte d'éditeur sur lesquels vous avez perçu des droits en 2013 (à valoir, forfaits ou droits proportionnels)
Nombre de titres publiés en auto-édition
- dont livres imprimés
- dont auto-publications numériques (ex : Kindle direct publishing, Kobo-FNAC Writing life, ...)
Nombre de titres publiés à compte d'auteur

12. Au cours des 5 dernières années, diriez-vous que vous avez publié plutôt :

- plus de titres qu'au cours des périodes précédentes autant de titres qu'au cours des périodes précédentes
 moins de titres qu'au cours des périodes précédentes J'ai commencé à être publié trop récemment pour pouvoir répondre à cette question

13. Où exercez-vous habituellement vos activités d'auteur ?

	Souvent	Parfois	Exceptionnellement	Jamais
A mon domicile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans un bureau indépendant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans un bureau partagé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans une bibliothèque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans un espace collaboratif (" co-working ") (ex : la Manufacture Paris)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans un " espace auteurs " (ex : Maison des Auteurs SACD, Maison des Auteurs CIBD Angoulême...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre (précisez :)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14. Êtes-vous actuellement adhérent(e) d'une ou plusieurs sociétés, associations ou syndicats d'auteurs à rayonnement national, comme par exemple la SGDL, la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, l'ATLF, le SNAC, les EAT, l'UNPI, l'UPP, etc. ?

- Oui, je suis adhérent(e) d'au moins une société, syndicat ou association d'auteurs du secteur du livre
 Non, mais je l'ai été
 Non, je ne l'ai jamais été
 Non, mais j'envisage de le faire

15. Êtes-vous représenté(e) par un agent littéraire ?

Plusieurs réponses possibles

- Oui, pour mes droits d'édition
 Oui, pour mes droits étrangers (ou pour certaines langues)
 Oui, pour mes droits d'adaptation (audiovisuelle...)
 Non

16. Globalement, comment jugez-vous la relation que vous avez actuellement avec votre éditeur principal (ou vos éditeurs principaux) ?

- Excellente Bonne Mauvaise Très mauvaise
 Je n'ai pas de relations suffisamment développées avec mon éditeur principal (vos éditeurs principaux) pour répondre à cette question.

17. Au cours des deux dernières années, avez-vous rencontré chez votre éditeur principal (ou vos éditeurs principaux) l'une des pratiques suivantes ?

	Oui	Non	Je ne sais pas
Absence de reddition de comptes d'un titre paru depuis moins de 5 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Droits non payés pour cause de compensation entre différents droits pour un même titre (inter-droits)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Droits non payés pour cause de compensation entre différents titres (inter-titres)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Droits non payés sans explication particulière mentionnée sur le relevé de droits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Après couverture de l'à-valoir, droits non payés pour cause de montant trop faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Droits non payés pour cause de rachat ou de faillite de l'éditeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

QUELQUES CONSEILS POUR LA SUITE DE CE QUESTIONNAIRE :

Pour faciliter vos réponses à cette partie du questionnaire, nous vous suggérons de vous munir de votre déclaration d'impôts 2014 (revenus de 2013) et de vos bordereaux de déclaration AGESSA 2014 (revenus 2013). A défaut, si vous ne disposez pas de vos déclarations 2014, indiquez les montants figurant dans vos déclarations 2015 (revenus 2014) ; dans ce cas cochez cette case

Dans plusieurs des questions qui suivent, il vous sera demandé d'indiquer des montants, notamment de revenus, ou des quantités.

Quelques conseils pour vous aider dans vos réponses :

- **Recommandation générale** : indiquez le montant exact si vous le connaissez ou si vous en disposez facilement, ou à défaut, un montant approximatif ou arrondi (un montant arrondi sera plus utile à l'enquête qu'une absence de réponse).
- **Questions sur les revenus** :
 - indiquez le montant des revenus nets de cotisations sociales effectivement perçus en 2013 (à défaut, 2014), même s'ils correspondent à des activités ou des ventes antérieures (ex : états des comptes 2012 adressés par vos éditeurs en juin 2013, paiement d'une commande antérieure à 2013).
 - si vous déclarez vos revenus d'auteur en BNC, déduisez le montant des dépenses afférentes à votre activité.
 - si vous avez renoncé à la retenue à la source de la TVA sur vos droits d'auteurs, précisez-le dans la question 19 et indiquez dans la suite du questionnaire le montant de vos revenus nets de cotisations sociales et de TVA.
 - indiquez les montants en euros, sans les centimes.

III. VOS REVENUS D'AUTEUR, TOUS DOMAINES CONFONDUS

18. Quel est votre régime fiscal pour vos activités d'auteur ?

- Bénéfices non commerciaux (BNC) : microentreprise (micro-BNC)
 Bénéfices non commerciaux (BNC) : réel (déclaration contrôlée)
 Traitements & salaires (TS) : déduction forfaitaire
 Traitements & salaires (TS) : frais réels

19. Avez-vous effectué une démarche auprès de votre service des impôts pour renoncer au régime de retenue à la source par vos éditeurs de la TVA sur vos droits d'auteur ?

- Oui Non

20. Avez-vous effectué auprès de l'AGESSA une demande de dispense de précompte ?

- Oui Non

21. En 2013, quel a été le montant total net des revenus issus de la vente ou de l'exploitation de vos œuvres (hors revenus accessoires ou connexes), tous domaines confondus, qu'ils vous aient été versés directement par des éditeurs, des producteurs ou des diffuseurs ou par l'intermédiaire d'une société d'auteurs (Sacd, Sacem, Saif, Adagp, Scam, Sofia, ...) ?

(Incluez également dans ce total le revenu des ventes d'originaux de vos œuvres – ex. : planches de BD, tirages photographiques d'auteur, ...)

Important : Ne mentionnez ici que la part de votre rémunération issue de la vente ou de l'exploitation de vos œuvres. Ne mentionnez pas ici la part salariale qui vous aurait été versée pour vos activités artistiques en tant que réalisateur, metteur en scène, chorégraphe, photographe de presse (une question spécifique sur la part salariale de la rémunération est posée ci-dessous, question 24)

..... €

22. Au cours des 5 dernières années, diriez-vous que vos revenus provenant de l'exploitation ou de la vente de vos œuvres (tous domaines confondus) :

- ont beaucoup augmenté
 ont plutôt augmenté
 sont restés globalement stables
 ont plutôt diminué
 ont beaucoup diminué

Mes activités d'auteur sont trop récentes pour pouvoir répondre à cette question

23. En 2013, quel a été le montant des revenus accessoires que vous avez déclaré à l'AGESSA (tous domaines confondus) ?

..... €

je n'ai déclaré à l'AGESSA aucun revenu accessoire (tous domaines confondus) pour l'année 2013

24. Si vous exercez une activité artistique rémunérée à la fois en droits d'auteur et en salaire (réalisateur, metteur en scène, chorégraphe, photographe de presse...), indiquez ici le montant total net annuel de la part salariale de votre rémunération en 2013 :

..... €

IV. VOS REVENUS D'AUTEUR, DANS LE DOMAINE DU LIVRE

25. Dans le domaine du livre uniquement, en 2013, quel a été le montant total net des revenus issus de la vente ou de l'exploitation de vos œuvres (hors revenus accessoires ou connexes), qu'ils vous aient été versés directement par des éditeurs ou par l'intermédiaire d'une société d'auteurs (Sacd, Sacem, Saif, Adagp, Scam, Sofia, ...) ?

(Incluez également dans ce total le revenu des ventes d'originaux de vos œuvres – ex. : planches de BD, manuscrits, ...)

..... € Je n'ai pas de revenus d'auteur issus d'autres domaines que le livre, j'ai donc déjà répondu à cette question (cf. question 21)

26. En 2013, quel a été le montant des revenus directement liés à vos publications de livres ?

	<u>Publications grand format</u>	<u>Poches, Clubs</u>	<u>Numérique</u>
A-valoir€€€
Rémunérations forfaitaires pour collaboration à des livres (collectifs, préfaces, éditions critiques...)€€€
Rémunérations proportionnelles sur ventes après couverture des éventuels à-valoir (publications à compte d'éditeur uniquement)€€€
Droits sur ventes versés par les diffuseurs (livres autoédités uniquement)€€€
Droits étrangers (publication en langue étrangère de vos œuvres)€		
Droits dérivés (adaptation radio/cinéma/audiovisuel/musique, droits sur représentations théâtrales, droits sur produits dérivés)€		

27. En 2013, avez-vous perçu des droits au titre de l'usage collectif de vos livres ou de la copie privée numérique et pour quel montant ?

	Montant
<input type="checkbox"/> Oui, droit de prêt (via éditeur ou société de gestion : Sofia, SCAM, SACD, SAIF, ADAGP, ...) €
<input type="checkbox"/> Oui, reprographie (via éditeur) €
<input type="checkbox"/> Oui, copie privée numérique (via société de gestion : Sofia, SCAM, SACD, SAIF, ADAGP, ...) €

En 2013, je n'ai pas perçu de droit au titre de l'usage collectif de mes livres ou de la copie privée numérique

28. En 2013, avez-vous perçu des revenus pour la vente d'originaux de vos œuvres (ex : planches BD, originaux d'illustrations, ...) :

Oui (Indiquez ici le montant total net : € Non

29. Et en 2013, avez-vous perçu des revenus d'auteur de l'écrit dans des domaines autres que le livre et pour quel montant ?

	Montant
<input type="checkbox"/> Oui, droits versés par les éditeurs de presse (articles, illustrations, ...) €
<input type="checkbox"/> Oui, droits perçus pour l'écriture de scénario ou collaboration cinéma ou audiovisuel €
<input type="checkbox"/> Oui, autres (contenus web, sous-titres, doublages...), précisez..... €

En 2013, je n'ai pas perçu de revenu d'auteur de l'écrit dans d'autres domaines que celui du livre

30. Depuis le début de vos activités d'auteur du livre, quel est le montant de l'à-valoir ou, si vous êtes traducteur, du tarif au feuillet* le plus élevé que vous ayez perçu pour la publication d'un livre dans votre domaine principal de publication ?

Considérez comme domaine principal de publication le domaine éditorial dans lequel vous avez déclaré publier le plus souvent (question 10)

A-valoir le plus élevé €
Tarif au feuillet * le plus élevé €

*tarif brut par feuillet traduit de 25 lignes x 60 signes, espaces et blancs compris

31. Et, toujours dans votre domaine principal de publication, quel est le montant du dernier à-valoir ou, si vous êtes traducteur, du dernier tarif au feuillet* que vous ayez perçu pour la publication d'un livre ?

Dernier à-valoir perçu €
Dernier tarif au feuillet * €

* tarif brut par feuillet traduit de 25 lignes x 60 signes, espaces et blancs compris

32. Depuis le début de vos activités d'auteur de livres, toujours dans votre domaine principal de publication, quel est le taux de droits proportionnels le plus élevé que vous ayez obtenu pour les ventes à l'exemplaire de livres imprimés (à compte d'éditeur uniquement) ?

En tant que co-auteur..... % du prix public hors taxes

En tant qu'auteur unique % du prix public hors taxes

33. Et toujours dans votre domaine principal de publication, le taux de droits proportionnels le plus faible pour les ventes à l'exemplaire de livres imprimés (à compte d'éditeur uniquement) ?

En tant que co-auteur..... % du prix public hors taxes

En tant qu'auteur unique % du prix public hors taxes

34. Et dans le dernier contrat, avec des droits progressifs, que vous avez signé dans votre domaine principal de publication, quels sont le taux de droits proportionnels minimum et maximum figurant au contrat pour les ventes à l'exemplaire de livres imprimés ?

En % du prix public hors taxes.

Taux minimum figurant dans votre dernier contrat%
Taux maximum figurant dans votre dernier contrat%

35. A ce jour, diriez-vous que le développement du numérique a eu un impact :

- Plutôt positif sur l'évolution de vos revenus d'auteur du livre
- Plutôt négatif sur l'évolution de vos revenus d'auteur du livre
- Pas d'impact mesurable à ce jour sur vos revenus d'auteur du livre

V. VOS ACTIVITES ET REVENUS CONNEXES, DANS LE DOMAINE DU LIVRE

36. En 2013, indiquez le nombre de fois où vous avez participé aux événements ou réalisé les activités ci-dessous, et précisez à quelles conditions financières (défraiement, rémunération):

	Nombre de fois où vous avez participé aux événements ou réalisé les activités ci-dessous	Nombre de fois où vous avez été défrayé (intégralement ou partiellement)	Nombre de fois où vous avez été rémunéré (hors défraiement*)	Montant de la rémunération perçue (hors défraiement*)
*Défraiements = transport, hébergement, alimentation				
Lectures publiques par vous-même de vos œuvres (accompagnées ou non d'une présentation de vos œuvres), présentations publiques de vos œuvres si vous êtes illustrateur				
- Dans une librairie			 €
- Dans une grande surface culturelle (Fnac, Cultura...)			 €
- Dans un salon ou une foire du livre			 €
- A destination d'un public scolaire (en classe, bibliothèque ou autre lieu)			 €
- Dans une bibliothèque (hors public scolaire)			 €

	Nombre de fois où vous avez participé aux événements ou réalisés les activités ci-dessous	Nombre de fois où vous avez été défrayé (intégralement ou partiellement)	Nombre de fois où vous avez été rémunéré (hors défrayment*)	Montant de la rémunération perçue (hors défrayment*)
*Défrayements = transport, hébergement, alimentation				
[Suite] Lectures publiques par vous-même de vos œuvres (accompagnées ou non d'une présentation de vos œuvres), présentations publiques de vos œuvres si vous êtes illustrateur				
- Dans une maison de retraite, un hôpital ou un établissement pénitentiaire			 €
- Autres lieux, précisez : €
Rencontres publiques ou débats en lien direct avec votre œuvre (sans lecture par vous-même de vos œuvres)				
- Dans une librairie			 €
- Dans une grande surface culturelle (Fnac, Cultura...)			 €
- Dans un salon ou une foire du livre			 €
- A destination d'un public scolaire (en classe, bibliothèque ou autre lieu)			 €
- Dans une bibliothèque (hors public scolaire)			 €
- Dans une maison de retraite, un hôpital ou un établissement pénitentiaire			 €
- Autres lieux : précisez €
Signatures dans des salons ou foires du livre (sans lecture ou présentation)			 €
Ateliers d'écriture ou master class donnés dans votre lieu usuel de création			 €
Autres ateliers ou master class donnés hors de votre lieu usuel de création			 €

37. Au cours des 2 dernières années, si vous avez été rémunéré(e) pour une ou des lecture(s) publique(s) par vous-même de vos œuvres (ou une présentation par vous-même de vos œuvres si vous êtes illustrateur), ces rémunérations vous ont-elles été versées :

- en droits d'auteur en traitements & salaires les deux
- autre, précisez

38. Seriez-vous favorable à la rémunération systématique des auteurs dans les manifestations littéraires :

- oui, pour tous les types de manifestations, même si cela implique que je sois invité(e) moins souvent.
- oui, mais seulement pour certaines manifestations (cochez, dans la liste ci-dessous, plusieurs réponses possibles)
 - lectures ou rencontres en librairie
 - lectures ou rencontres en grande surface culturelle (FNAC, Cultura, etc.)
 - lectures ou rencontres dans un salon ou une foire du livre
 - lectures ou rencontres à destination d'un public scolaire dans une classe, une bibliothèque ou un autre lieu
 - lectures ou rencontres dans une bibliothèque (hors public scolaire)
 - lectures ou rencontres dans une maison de retraite, un hôpital ou un établissement pénitentiaire
 - signatures dans des salons ou foires du livre (sans lecture ou présentation)
- non, car cette question de rémunération pourrait impliquer que je sois moins invité(e) dans les manifestations littéraires
- non, car je veux pouvoir rencontrer mon public sans contrepartie financière

39. En 2013, avez-vous gagné un ou plusieurs prix littéraires ?

- Oui, pour un montant total de €
- Oui, mais non doté(s) Non

40. En 2013, avez-vous bénéficié d'une bourse ou d'une résidence (de création ou de traduction) et pour quel montant ?

	Montant
<input type="checkbox"/> oui, j'ai bénéficié d'une bourse de création (écriture ou illustration) €
<input type="checkbox"/> oui, j'ai bénéficié d'une bourse de traduction €
<input type="checkbox"/> oui, j'ai bénéficié d'une résidence de création (temps de création supérieur à 70 %) €
<input type="checkbox"/> oui, j'ai bénéficié d'une résidence de traduction (temps de traduction supérieur à 70 %) €
<input type="checkbox"/> oui, j'ai bénéficié d'une autre résidence (temps de création ou de traduction inférieur à 70 %) €
<input type="checkbox"/> non, en 2013, je n'ai bénéficié d'aucune bourse ou résidence	

41. Si vous avez bénéficié d'une bourse ou d'une résidence (de création ou de traduction) en 2013, de quel(s) organisme(s) provenai(en)t-elle(s) ?

- Centre national du livre (CNL)
- Centre national du théâtre (CNT)
- Institut Français
- Fondations françaises (Fondation de France, Fondation La Poste, Fondation Lagardère, etc.)
- Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
- Régions ou Agences régionales pour le livre (CRL, ECLA, CICLIC, CR2L, ARALD, etc.)
- Instituts culturels français ou Alliances françaises à l'étranger
- Instituts culturels étrangers (Goethe institut, British council, Institut Cervantès, Wallonie Bruxelles, etc.)
- Fondations étrangères (Fondation Gulbenkian, etc.)
- Autre, précisez

42. Si vous avez bénéficié d'une bourse ou d'une résidence, avez-vous durant cette période écrit, traduit ou illustré au moins 1 titre qui ensuite a été publié à compte d'éditeur ?

Oui Non

43. Au cours des 5 dernières années, diriez-vous que ces autres revenus connexes liés à votre activité d'auteur :

Prenez en compte l'ensemble des revenus listés dans les questions 36, 39 et 40 (lectures, bourses, résidences, prix, ...)

ont beaucoup augmenté ont plutôt augmenté sont restés globalement stables ont plutôt diminué ont beaucoup diminué
 Je n'ai pas d'autres revenus connexes liés à mon activité d'auteur, ou de façon trop irrégulière pour pouvoir répondre à cette question

VI. VOS AUTRES ACTIVITÉS ET REVENUS

44. En dehors de vos activités d'auteur du livre, exercez-vous en 2013 une (ou plusieurs) autre(s) activité(s) professionnelle(s), que ce soit dans un domaine artistique ou culturel (ex : comédien, musicien, éditeur, technicien du cinéma, membre de comités de lecture...) ou dans un autre domaine (ex : médecin, commerçant, professeur des écoles, ...)

	Si « Oui », précisez laquelle :	Si vous l'exercez encore aujourd'hui, cochez cette case
<input type="checkbox"/> Oui, j'exerçais une autre activité professionnelle dans le domaine artistique ou culturel	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Oui, j'exerçais une autre activité professionnelle dans un autre domaine	<input type="checkbox"/>

Non, j'étais étudiant(e) (Si vous l'êtes encore aujourd'hui, cochez cette case)

Non, en 2013, je n'avais pas d'autre activité professionnelle

Non, je n'ai jamais eu d'autre activité professionnelle

} Si vous n'exercez pas d'autre activité professionnelle, passez à la question 48

45. Quel a été en 2013 le montant total net des revenus que vous avez perçus pour ces autres activités professionnelles ?

Autre activité professionnelle dans le domaine artistique ou culturel : €

Autre activité professionnelle dans un autre domaine : €

46. Et sous quel(s) statut(s) exercez-vous ces autres activité(s) ?

Plusieurs réponses possibles	domaine artistique ou culturel	autre domaine
Artiste-interprète	<input type="checkbox"/>	/
Salarié (titulaire/non titulaire) du secteur public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salarié du secteur privé ou associatif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Indépendant (profession libérale, artisan)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autoentrepreneur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (précisez) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

47. Si vous êtes salarié(e), êtes-vous :

Plusieurs réponses possibles	domaine artistique ou culturel	autre domaine
en CDI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
en CDD	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
en CDD d'usage (intermittent du spectacle)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre (précisez) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
à temps plein	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
à temps partiel (supérieur ou égal à 50%)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
à temps partiel (inférieur à 50%)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

48. Êtes-vous actuellement, ou avez-vous été, depuis le début de votre activité d'auteur, bénéficiaire de la couverture maladie universelle (CMU) ?

	Oui, actuellement	Oui, dans le passé	Non
CMU de base :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CMU complémentaire (CMU-C) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

49. Êtes-vous actuellement, ou avez-vous été, depuis le début de votre activité d'auteur, bénéficiaire d'une ou plusieurs des allocations ou aides sociales suivantes :

	Oui, actuellement	Oui, dans le passé	Non
Allocation chômage :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RSA/RMI :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ASS :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aides sociales pour les auteurs (CNL, SGDL, CNAP, SACD,...) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

50. Si vous étiez bénéficiaire d'une de ces aides ou allocations en 2013, quel en était le montant total net ?

..... €

51. Avez-vous déjà demandé la liquidation de vos droits à un régime de retraite ?

	Oui	Non
Retraite de base (régime général, régime agricole, régime des artisans et commerçants, pension de retraite de l'État)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Retraite complémentaire (ARRCO, AGIRC, RAFP, Ircantec, RAAP, RACD, RACL, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

52. Quel a été le montant total net des retraites que vous avez éventuellement perçues en 2013 ?

..... €

VII. VOTRE REGARD SUR VOS ACTIVITÉS D'AUTEUR

Espaces de réponse non limitatifs, poursuivez sur papier libre si vous le souhaitez (si possible dactylographié).

53. Comment décririez-vous l'évolution de vos activités d'auteur au cours des 5 dernières années (place dans votre vie professionnelle, conditions d'exercice, conditions économiques et sociales) ?

.....

54. Et, dans les 5 prochaines années, comment imaginez-vous l'évolution à venir de vos activités d'auteur (place dans votre vie professionnelle, conditions d'exercice, conditions économiques et sociales) ?

.....

55. En un mot, comment qualifieriez-vous votre activité ou votre métier d'auteur ?

.....

VIII. VOTRE PROFIL

56. Vous êtes :

Une femme Un homme

57. Quelle est votre année de naissance ?

.....

58. Quel est votre niveau d'études ?

sans diplôme
 certificat d'études
 BEPC, Brevet des collèges seul
 CAP, BEP
 Bac
 Bac + 2 ans (diplôme supérieur court)
 diplôme supérieur à Bac + 2 ans (diplôme supérieur long)

59. De combien de personnes se compose votre ménage ?

1 2 3 4 5 ou +

60. S'agissant de votre résidence principale, êtes-vous :

propriétaire
 occupant à titre gratuit
 locataire du secteur privé
 locataire d'un logement social

61. Et, de façon approximative, en incluant vos propres revenus, quels ont été les revenus totaux de votre ménage en 2013 ?

Considérez l'ensemble des revenus nets avant impôt des personnes composant votre ménage : revenus d'activité, indemnités chômage, retraites, pensions alimentaires, pensions d'invalidité, revenus du patrimoine, ...

Moins de 15.000 € nets en 2014 (soit 1.250 € par mois)
 De 15.001 € à 30.000 € nets (soit de 1.250 à 2.500 € par mois)
 De 30.001 € à 51.000 € nets (soit de 2.500 € à 4.250 € par mois)
 De 51.001 € à 75.000 € nets (soit de 4.250 € à 6.250 € par mois)
 Plus de 75.001 € nets (soit plus de 6.250 € par mois)

62. VOS REMARQUES : Merci d'indiquer ici les éléments ou précisions que vous voudriez apporter en complément de vos réponses à cette enquête.

.....

MERCI POUR VOTRE TEMPS ET VOTRE PARTICIPATION

